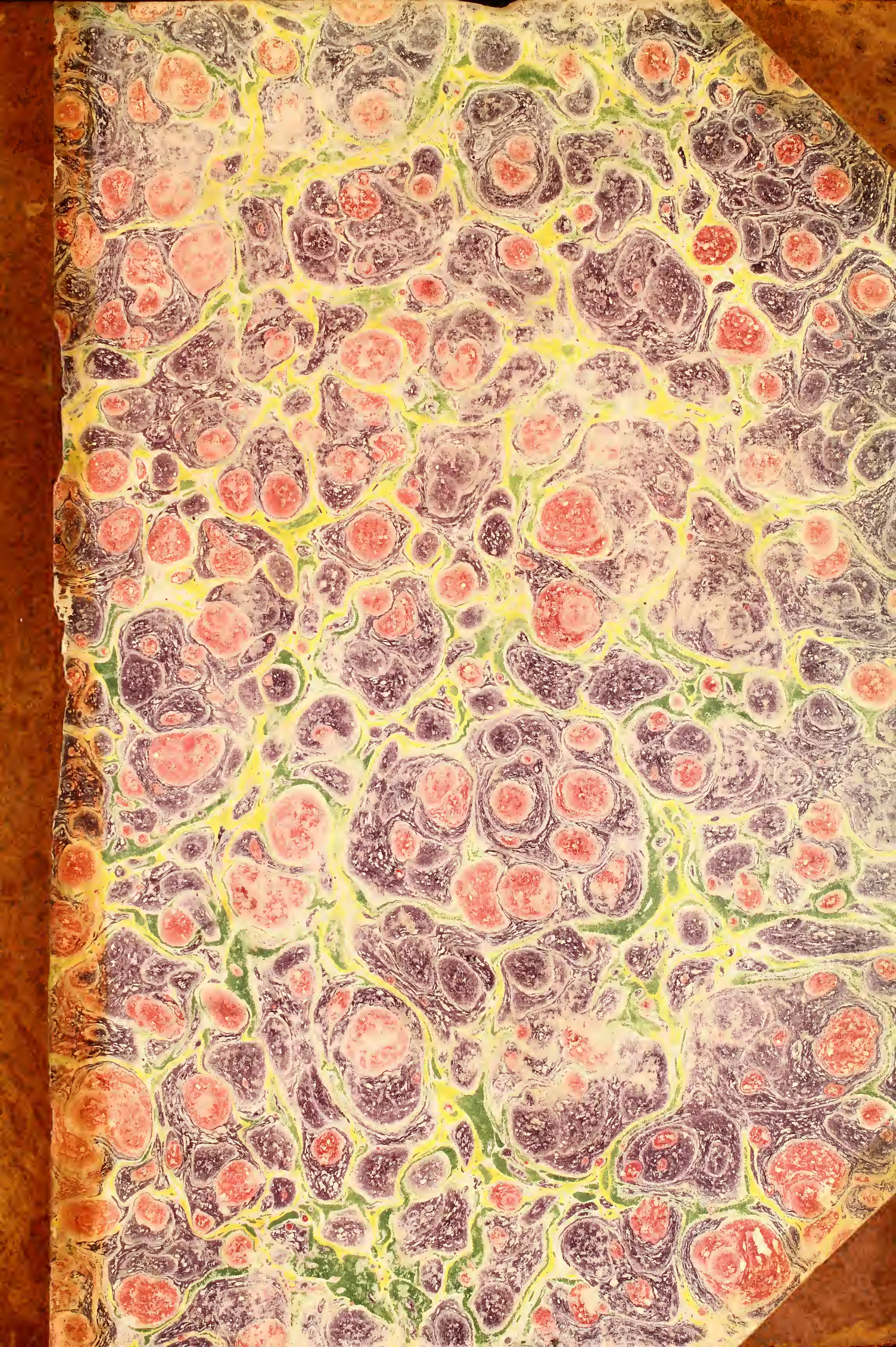
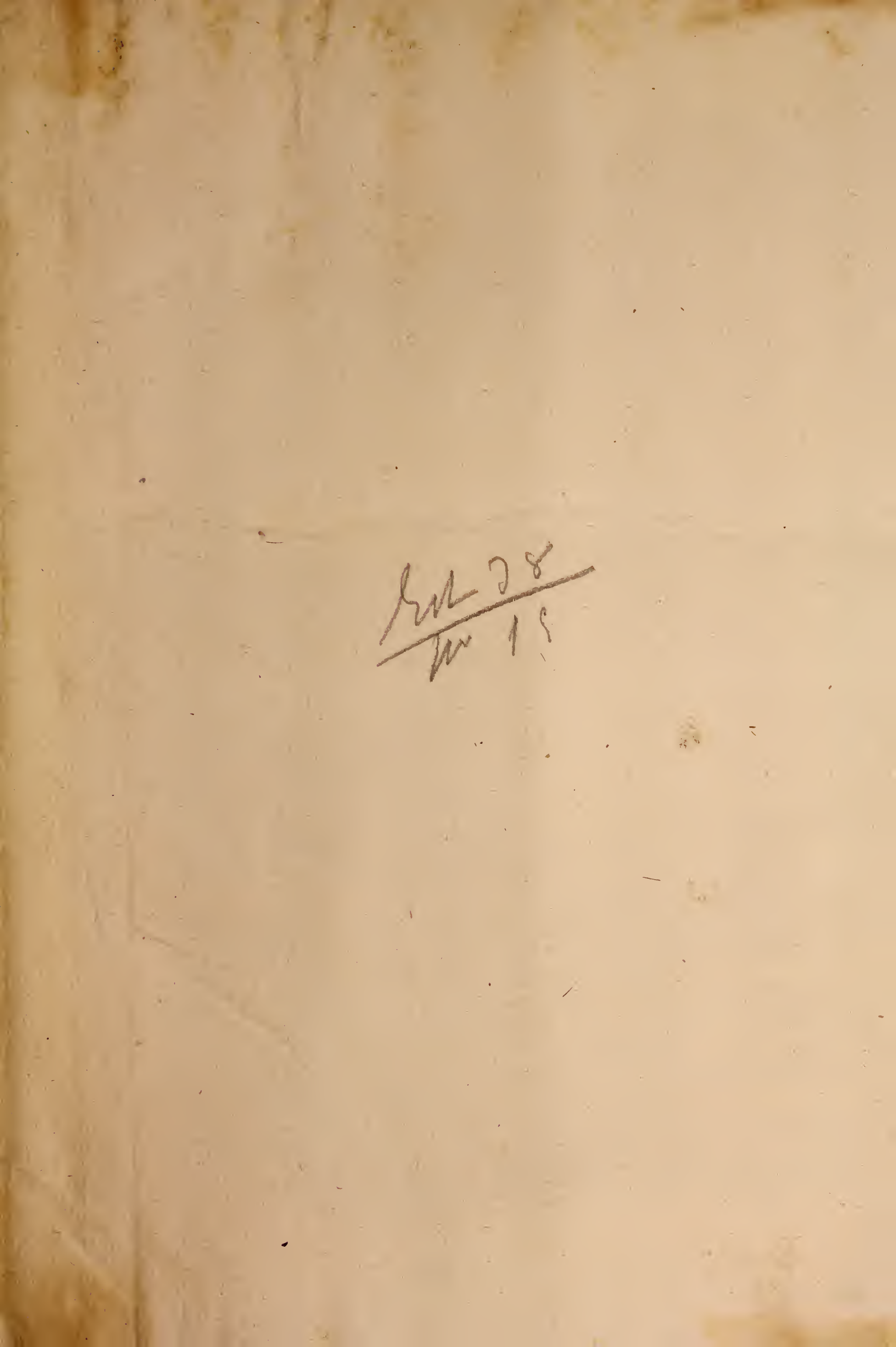




SECTION II.

Inſtrumens de muſique militaire.

Je ne puis mieux commencer cette ſection qu'en tranſcrivant un paſſage remarquable de ſaint Clément d'Alexandrie (*in Pædagogo*, *lib.* 2, *pag.* 164, *edit.* 1641). « Voici les inſtrumens dont on ſe ſert à la guerre chez » les différens peuples : de la trompette chez les Étruſ» ques; de la flûte à ſept tuyaux chez les Arcadiens; de » la *pectis* (inſtrument à deux cordes) chez les Siciliens; » de la lyre chez les Crétois; de la flûte chez les La» cédémoniens; d'une corne chez les Thraces; du *tym*» *panum* chez les Égyptiens, & du *cymbalum* chez les » Arabes. » J'ajouterai, d'après Suidas, que les Indiens ſe ſervoient, au lieu de *trompettes*, de fouets qu'ils faiſoient claquer avec force, & de *tympanum* qui produiſoient un bruit terrible. Le *tympanum* étoit auſſi en uſage chez les Parthes.

Je diviſerai cette ſection en inſtrumens à vent, en inſtrumens à cordes & en inſtrumens de percuſſion.

N°. I. *Inſtrumens à vent.*

Les inſtrumens à vent employés à la guerre étoient les *trompettes* de différentes formes, les *cornes* d'animaux & les *flûtes*.

La *trompette* étoit droite ou courbe, & ce fut cet inſtrument dont les Grecs & les Romains firent le plus ſouvent uſage. On en attribuoit l'invention aux Tyrrhéniens ou Étruſques. C'eſt auſſi des marbres d'Étrurie (*Muſ. etruſc. I*, *tab.* 6 & 178) que j'ai tiré les *trompettes* à ſpirale que l'on voit ici aux *n*os. 1 & 2, *Pl. XCVIII*. On remarquera le morceau d'étoffe qui pend au bas de la première *trompette*.

On ſait que les Grecs ſe ſervoient de *trompettes*; mais on en ignore la forme. D'après les peintures des vaſes grecs dits *étruſques*, on peut croire qu'il y en avoit de droites. J'en donne un exemple au *n°*. 3, *Pl. XCVIII*. On ne voit point la *trompette* dans l'Iliade ni dans l'Odyſſée : cependant il en eſt fait mention dans le Combat des Grenouilles & des Rats; mais on doute qu'Homère en ſoit l'auteur. Au reſte, Virgile vante l'habileté du trompette Miſène, qui avoit ſouvent accompagné Hector dans les combats. Sur un objet qui appartient aux coſtumes des Grecs, avons-nous le droit d'être plus difficiles que les Romains, qui étoient plus voiſins de leurs tems & de leur pays?

De ce que les Lacédémoniens ſe ſervoient de lyre à la Guerre, & de flûte pour ſuſpendre le courage des jeunes gens allant au combat, & pour leur faire garder les rangs (*Thucyd. lib.* 5, *cap.* 70), Pauſanias (*Laconic. cap.* 17, *pag.* 251 *Kuhn.*) conclut peut-être trop généralement qu'ils n'avoient pas de *trompette*. Nous voyons en effet que, dans une bataille des Spartiates contre les Meſſéniens, le bruit de la *trompette*, inconnu juſque-là aux derniers, jeta une épouvante qui donna la victoire aux Lacédémoniens.

Les Grecs inſtituèrent depuis, dans les jeux ſolennels, des prix pour les joueurs de *trompette* : auſſi je crois devoir leur reſtituer le premier des *buccinatores*, que l'on verra plus bas, & que Gori a pris pour un Romain.

Nous ſommes mieux inſtruits ſur les *trompettes* des Romains; ils en avoient de trois ſortes : les *trompettes* droites, courbes & contournées en ſpirale. La première ſorte étoit appelée, à cauſe de ſa forme & de ſa matière, *æs rectum*, & *tuba* à cauſe de ſa reſſemblance à un tuyau, *tubus* (*Varro*, *L.L. lib.* 4); elle étoit étroite à l'embouchure, s'élargiſſoit inſenſiblement, & ſe terminoit par une partie évaſée, que l'on appelle *pavillon*. La *trompette* droite étoit particuliérement affectée à l'infanterie, & les *tubicines* ne montoient à cheval que dans quelques occaſions extraordinaires. Les *trompettes* droites ſonnoient la charge, la retraite, & la ſortie du camp pour les exercices (*Veget. & Modeſtus*).

Pl. XCVIII, *n°*. 4. *Trompette* droite, tirée de la colonne appelée *Antonine* (*tab.* 64).

Pl. XCIX, *n°*. 1. On voit ſur les bas-reliefs de Trajan, qui ſont encaſtrés dans l'arc de Conſtantin (*Montfaucon*, *tom. IV*, *Pl. LXX*), cette *trompette*, qui eſt preſqu'auſſi longue que le muſicien eſt haut. Pour faire connoître ſa longueur, on a donné le trait de la figure.

C'eſt pour la même raiſon que l'on voit ici le *trompette* du *n°*. 2, *Pl. XCIX*, tiré des mêmes bas-reliefs, mais qui appartient au ſiècle de Trajan (*Montfaucon*, *IV*, *Pl. CX*).

N°. 3, *Pl. XCIX*. Sur une moſaïque gravée à la *Pl. XXX* des peintures antiques de Bartoli, coloriées (Paris, 1757), & qui paroît avoir été faite vers la fin du Haut-Empire, on voit la *trompette* droite de ce numéro; elle eſt blanche ou d'argent, ornée de filets jaunes ou d'or.

La ſeconde ſorte de *trompette* romaine étoit courbée vers le pavillon; ce qui lui donnoit quelque reſſemblance avec le bâton des Augures, le *lituus*, dont on croit qu'elle prit le nom. Mais comme un ſon clair & aigu s'exprime en grec par un mot analogue à celui-là, & comme le *lituus* avoit cette nature de ſon, comparé au ſon grave de la *tuba*, je crois la dernière étymologie plus vraiſemblable. D'ailleurs, ſa courbure étoit moindre que celle du bâton augural & que celle du *cornu*. Le *lituus* étoit droit ſur les deux premiers tiers de ſa longueur, & il ſe recourboit légérement dans ſon dernier tiers. Le pavillon repréſentoit quelquefois la gueule d'un poiſſon ou d'une bête féroce. Cette courbure formoit au plus un quart de cercle. On voit le *lituus* ainſi formé ſur un ſarcophage, avec la *trompette* demi-circulaire, le *cornu*, & avec cette inſcription : M. JULIUS VICTOR EX COLLEGIO LITICINUM ET CORNICINUM. Acron, commentant le vers vingt-troiſième de la première ode du livre premier d'Horace, dit : « Voici la différence que j'ai » trouvée entre le *lituus* & la *tuba* : le premier ſert à la » cavalerie, & eſt recourbé; la ſeconde eſt droite, & » à l'uſage de l'infanterie. » Il faut ajouter, d'après Ammien-Marcellin, que les Empereurs, voulant haranguer les ſoldats, les faiſoient aſſembler au ſon de la *trompette* courbe. Ce *lituus* étoit fait d'un bois mince, revêtu de cuir, & il rendoit un ſon aigu, comme le dit Ennius : *Lituus ſonitus effundit acutos.*

N°. 4, *Pl. XCIX*. On voit cette *trompette* courbe, dont joue un cavalier dans la pompe triomphale de la moſaïque citée plus haut; elle eſt blanche ou d'argent, ornée de filets jaunes ou d'or.

N°. 5, *Pl. XCIX*. Fabretti (*Columna trajana*, *pag.* 204) a publié ce *lituus*, qu'il avoit tiré d'un monument antique; il a trouvé auſſi, dans une inſcription, le nom de celui qui en jouoit, *liticen*.

On verra au *n°*. 5, *Pl. C*, une *trompette* de Barbare, qui reſſemble au *lituus*.

La troiſième ſorte de *trompette* romaine étoit appelée *buccina* & *buccinum*. On pourroit l'appeler un cor, car elle étoit recourbée de manière à former un cercle non

fermé. Végèce (*de Re milit. lib. 3, cap. 5*) la définit ainsi : *Buccina, quæ in semetipsam æreo circulo flectitur.* Nous en avons vu une chez les Etrusques, fabriquée de cette manière, & une autre former plusieurs tours de spirale. La *buccina* n'en avoit qu'un ; elle passoit sous le bras de celui qui l'embouchoit, de manière que le pavillon se trouvoit sur sa tête ou sur son épaule.

La *buccina* étoit commune à l'infanterie & à la cavalerie ; elle annonçoit dans le camp les veilles de la nuit, le changement des sentinelles & l'heure des repas (*Tacit. Annal.* 15, 30, 1). On a vu plus haut une *buccina* simple & une *buccina* plus composée, tirées des marbres d'Étrurie.

N°. 1, *Pl. C.* On voit ici un *buccinator* tiré d'une pierre gravée de la galerie de Florence (*tom. II, tab.* 59, *n°.* 1). Gori le croit Romain ; cependant sa tête nue & la chlamyde, qui est son vêtement unique, doivent plutôt le faire prendre pour un Grec.

N°. 2, *Pl. C.* Voici un *buccinator* romain ; il est tiré des bas-reliefs de Trajan, qui sont encastrés dans l'arc de Constantin (*Montfaucon, tom. IV, Pl. LXX*). Son costume est pareil à celui des porte-enseignes romains.

N°. 3, *Pl. C.* Fabretti (*Col. traj. pag.* 204) a publié cette *buccina*, dans laquelle on voit exprimés distinctement la traverse qui lioit ses deux extrémités, & les liens qui pouvoient servir à la soutenir.

N°. 4, *Pl. C.* Cette *buccina*, tirée des pierres gravées de la galerie de Florence (*II, tab.* 92), rappelle les formes des coquilles & des cornes dont on se servit d'abord au lieu de *trompettes*.

Du tems de Végèce, qui vivoit sous Valentinien-le-Jeune, les Romains se servirent d'une quatrième sorte de *trompette* (*de Re milit. lib. 3, cap. 5*) : c'étoit la corne des bœufs sauvages de Germanie, appelés *uri*. On garnissoit d'argent son embouchure, & le son qu'elle rendoit, étoit clair & éclatant. *Cornu, quod ex uris agrestibus, argento nexum, temperato arte spiritu, quem canentis flatus emittit, auditur.* On se servoit de la corne pour faire mouvoir les enseignes. Les *cornicines* appartenoient à l'infanterie : eux & les *tubicines* sonnoient le *classicum*, cet air réservé aux généraux seuls, & qui servoit à rassembler les soldats, à annoncer une exécution à mort, & enfin à commander le silence aux soldats assemblés, pour faire écouter le général. — Les deux derniers numéros sont les seuls qui présentent quelque ressemblance avec les *cornes*.

Les Barbares se sont servis long-tems de *corne* pour s'exciter au combat : Clément d'Alexandrie le dit des Thraces. Quant aux autres peuples du Nord, les anciennes traditions, & principalement celle du redoutable cor ou cornet d'Odin, en font foi. — Les Thraces se servoient aussi, du tems de Xénophon (mort l'an 360 avant l'ère vulgaire), pour sonner la charge, de flûtes & de *trompettes* faites avec du cuir de bœuf (*de Cyri Expedit. lib.* 7, *cap.* 3, *n°.* 16).

On voit dans les prétendus trophées de Marius, la *trompette* courbée du *n°.* 5, *Pl. C* ; elle a quelque ressemblance avec le *lituus* ou la *trompette* de la cavalerie romaine. Une gueule de dauphin tient lieu de pavillon.

Les coquilles composées d'une seule pièce & roulées sur elles-mêmes, entr'autres celles de la famille des buccins (d'où l'on dérive les mots *buccina, buccinator*), servirent de *trompettes* aux peuples sauvages. Quelques-uns en conservèrent l'usage après leur civilisation. — On trouvera de semblables coquilles sur les monumens antiques & dans ce Recueil, où elles sont embouchées par des Vents, des Tritons, &c.

Les *flûtes* furent employées par différens peuples pour s'animer au combat, comme le fifre l'est aujourd'hui en Europe. Clément d'Alexandrie dit que les Arcadiens se servoient de la syringe ou *flûte* à sept tuyaux, instrument favori de Pan, leur divinité tutélaire. Les Lacédémoniens (*Thucyd. lib.* 5, *cap.* 70) employoient à la guerre les *flûtes* pour tempérer l'ardeur des jeunes gens, & pour leur faire garder les rangs, l'ordre de bataille ou de marche. — On ignore si les *flûtes* guerrières différoient des *flûtes* ordinaires : aussi n'en parlerai-je en détail que dans l'article général de la musique.

N°. II. *Instrumens à cordes.*

Clément d'Alexandrie dit qu'à la guerre les Crétois se servoient de la *lyre*, & les Siciliens de la *pectis*, instrument à deux cordes. Pausanias (*Laconic. cap.* 17, *pag.* 251 *Kuhn.*) dit aussi que les Lacédémoniens marchoient au combat au son des flûtes, de la *lyre*, & de la *cithare*, autre sorte de *lyre*. — Les monumens ne nous ont conservé aucun de ces instrumens destinés à la guerre, & aucun auteur ne nous apprend s'ils différoient des instrumens de même dénomination qui étoient employés habituellement. C'est pourquoi je n'en parlerai que dans le livre de la musique.

N°. III. *Instrumens de percussion.*

Les instrumens de percussion employés à la guerre, selon Clément d'Alexandrie, étoient le *cymbalum* chez les Arabes, & le *tympanum* chez les Égyptiens. C'est aussi de ces deux instrumens & de leurs variétés que je parlerai dans cet article.

Les *cymbales* antiques, *cymbala* (car ce mot est mis le plus souvent au pluriel), ne différoient point des *cymbales* employées aujourd'hui ; elles étoient d'airain, rondes, légérement concaves, cependant plus creuses que les nôtres ; car on donna leur nom à des vases à boire. On en tiroit des sons aigus en les frappant l'une contre l'autre. Les Arabes s'en servoient dans les combats. Je ne les décrirai & je n'en donnerai des dessins que dans le livre de la musique, parce que je n'en ai trouvé, sur des monumens, aucune qui eût trait à la guerre.

On manque aussi de semblables monumens pour peindre les diverses sortes de *tympanum* employées à la guerre. C'est pourquoi je n'en donnerai ici que la simple nomenclature, réservant les dessins pour le livre de la musique ; mais je ferai observer généralement que les Romains ne s'en servirent jamais à la guerre.

Les *tympanum* des Anciens peuvent être divisés en trois sortes. La première sorte étoit formée d'un cuir mince, étendu sur un cercle ou sur une bande circulaire de bois ou de métal. On frappoit ce *tympanum* avec la main nue ou avec une baguette, ou enfin avec une espèce de fouet : c'est proprement notre tambour de basque. Les Romains (*Juven.* 3, 64) l'avoient reçu des Syriens ou des Orientaux.

La seconde sorte de *tympanum* n'avoit aussi qu'un seul cuir, étendu sur un demi-globe de métal ; elle ressembloit aux timbales de notre cavalerie. Pline (19, 35) en est garant lorsqu'il compare au *tympanum* des perles baroques, qui avoient une surface plane & l'autre convexe. C'étoit probablement de cette sorte que se servoient les Égyptiens à la guerre, selon Clément d'Alexandrie.

On ne sait si les Parthes se servoient de timbales ou de tambours proprement dits, c'est-à-dire, à deux cuirs, troisième sorte de *tympanum*. Justin (*lib.* 41, *cap.* 2) parle seulement du *tympanum*; mais Appien (*Bell. Parth. tom. I, pag.* 237 *Tollii*) s'exprime de manière à laisser du doute. « Les Parthes, dit-il, ne s'excitent point au combat » avec des cors & des trompettes; mais, en frappant sur » des instrumens de bois concaves & couverts de peaux » tendues avec des clous de cuivre, ils font entendre en » même tems & de plusieurs côtés un son profond & » grave, semblable au mugissement des animaux, mêlé au » bruit du tonnerre. »

Quoi qu'il en soit, Isidore, qui vivoit dans le septième siècle (siècle qui vit finir le Bas-Empire & commencer le moyen-âge), décrit la *symphonia*, notre tambour à deux cuirs (*Origin.* 2, 22) : « Un morceau » de bois creusé, ayant des deux côtés une peau ten- » due, sur laquelle les musiciens frappent en dessus & » en dessous avec des baguettes. » On ne connoît qu'un seul monument qui présente un tambour; mais Montfaucon, qui donne le dessin de la lampe sur laquelle on le voit (*tom. V, Pl. CLXXX*), doute, à cause de la ressemblance avec nos tambours, de l'antiquité de cette lampe.

CHAPITRE V.

RÉCOMPENSES MILITAIRES.

§. Ier. *Colliers, bracelets militaires &* phaleræ.

Les couronnes exceptées, on ne sauroit dire si les Grecs eurent diverses récompenses militaires; mais les Romains les multiplièrent. Les colliers, *torques*, furent de ce nombre; ils étoient d'or pour les auxiliaires & les troupes étrangères, & d'argent pour les citoyens, au tems de Pline (32, 2). Valérien en fit distribuer d'or & du poids d'une livre (de douze onces) (*Pollio, D. Claud. cap.* 13). Les inscriptions nous apprennent que le même individu pouvoit en recevoir plusieurs fois. On distribuoit les colliers aux cavaliers & aux fantassins (*Hirt. Bell. Hispan. cap.* 26).

Il en étoit de même des bracelets militaires, *armillæ militares*. Les Romains avoient pris cet ornement des Sabins, qui, selon Tite-Live (1, 2), aimoient à se parer de bracelets d'or très-pesans, qu'ils portoient au bras gauche. Du tems de Pline (33, 2), les soldats étrangers ne recevoient pas cette récompense.

Les cavaliers recevoient une récompense particulière, la *phalera*, ornement ou chaîne de métal, qui n'étoit pas un collier (*torques*), mais qui tomboit sur la poitrine, selon ces vers de Silius Italicus (*lib.* 15, *vers.* 254) :

> *Tum merita æquantur donis, ac præmia virtus*
> *Sanguine parta capit. Phaleris hic pectora fulget;*
> *Hic torque aurato circumdat bellica colla;*

cependant on donnoit aussi le nom de *phalera* à un ornement qui se plaçoit sur le poitrail des chevaux, & que le cavalier recevoit pour récompense.

Le seul passage où il soit fait mention des *cornicula* est celui de Tite-Live (*X*, 44). Il dit qu'un général les distribua à tous ses cavaliers avec des bracelets d'argent. En peut-on conclure que les *cornicula* appartenoient exclusivement à la cavalerie?..... Cet ornement se plaçoit-il sur les casques, & étoit-il formé de petites cornes de métal précieux, telles que l'on en voit plusieurs, & que le nom semble l'indiquer?

On trouvera dans le chapitre des ornemens (livre des costumes civils), des colliers & des bracelets, dont quelques-uns ont probablement servi à des militaires.

Les agraffes ou *fibules* furent aussi une récompense militaire; elles servoient à lier les extrémités de la chlamyde, du *sagum*; à lier la ceinture, le baudrier, &c. *Quintius*, dit Tite-Live (39, 31), *alter prætor, suos equites catellis ac fibulis donavit.* Dans le nombre des *fibules* publiées par Caylus, on en voit qui sont ornées de médaillons ou de portraits en relief d'Empereurs & d'Impératrices. On peut croire que c'étoient des récompenses militaires données par ces personnages illustres. Dans le chapitre des ornemens (costumes civils), on trouvera des *fibules*, dont quelques-unes ont probablement servi à des militaires.

Dans le passage de Tite-Live cité plus haut, il est fait mention des *catellæ*, chaînes d'or qui étoient aussi des récompenses militaires; mais on ne peut assurer qu'elles différassent des *phaleræ* ni des *armillæ*.

§. II. *Couronnes militaires.*

Les Romains empruntèrent des Grecs l'usage de distribuer des *couronnes* pour récompenser les belles actions des guerriers; ils en varièrent les formes suivant la diversité des actions. On donna souvent des *couronnes* d'or; mais ce furent alors des récompenses pécuniaires, plutôt que des honneurs militaires.

La *couronne* des triomphateurs étoit faite avec des branches de laurier, entrelacées de bandelettes & de feuilles d'or. On la voit sur les médailles impériales, les Empereurs l'ayant tous portée jusqu'à Constantin, qui prit le diadême. Cette *couronne* est dessinée ici au *n°.* 1, *Pl. CI.*

La *couronne* obsidionale étoit faite de plantes désignées par le nom générique *graminées*, & particuliérement de gazon, *gramen*. Les soldats la présentoient à celui qui les avoit délivrés des malheurs d'un siége. On ne la trouve point sur des médailles authentiques; elle est ici, *n°.* 2, *Pl. CI*, tracée d'imagination.

La plus honorable des *couronnes* étoit la *couronne* civique, quoiqu'elle ne fût faite que de branches de chêne. On la donnoit à celui qui avoit sauvé un ou plusieurs citoyens: aussi cette *couronne*, qui sert de type à plusieurs médailles d'Auguste & d'autres Empereurs, est-elle

jointe à la légende OB CIVES SERVATOS. On la voit au *n°.* 3, *Pl. CI.*

Celui qui avoit monté le premier sur les murs d'une ville assiégée, recevoit une *couronne* d'or appelée *murale*, & ornée de créneaux. — Les *couronnes* vallaires étoient d'or. On les accordoit à ceux qui les premiers avoient forcé les retranchemens ou le camp de l'ennemi; elles étoient hérissées de pointes de pieux (*vallum*), avec lesquels on formoit les palissades. On ne trouve point sur les médailles ces deux sortes de *couronnes*, qui sont dessinées ici sous les *n°s*. 4 & 5, *Pl. CI*; mais on les voit sur les enseignes de quelques légions ou de quelques cohortes, qui s'honoroient de les avoir méritées (*Col. trajane*, *antonine*, *&c.*).

Sur les médailles d'Agrippa on voit la tête de ce généreux Romain, ornée d'une *couronne* rostrale ou navale. On la lui avoit décernée après qu'il eut détruit les flottes du fils de Pompée. Elle est formée de becs (*rostra*) de navire ou d'éperons de proue On l'a dessinée ici au *n°*. 6, *Pl. CI*, d'après sa médaille (*Gessner. II*, 32, 3).

Celui qui n'obtenoit que les honneurs du petit triomphe, de l'ovation, ne portoit pas la *couronne* de laurier. On lui donnoit une simple *couronne* de myrte. Cette *couronne* est ici dessinée au *n°*. 7, *Pl. CI*, d'après une médaille de la famille Considia, où on la voit sur la tête de Vénus.

§. III. *Trophées.*

Nous avons vu des corps de troupes recevoir en commun des couronnes, & en parer leurs enseignes: c'étoient aussi des armées & des nations qui élevoient les *trophées*. Les Grecs en dressoient après chaque victoire. La religion les avoit rendus sacrés; mais l'humanité & la crainte d'éternifer les haines nationales empêchoient de les relever lorsque la vétusté les avoit fait tomber. Pausanias dit que les Macédoniens ne dressoient point de *trophées*; cependant on en voit sur les médailles de Philippe & de son fils Alexandre, soit que les Macédoniens eussent changé d'opinion à cette époque, soit que ces médailles aient été frappées en leur honneur par des villes qui leur avoient consacré des *trophées*.

Les Romains imitèrent les Grecs, & ils perpétuèrent le souvenir de leurs victoires en érigeant des *trophées*. Sur leurs médailles ils les firent porter même par des Divinités, Mars-*Gradivus*, la Victoire, & par Romulus. Quoique l'on eût improuvé, comme nous l'apprend Pausanias (*Quæst. roman.* 26), ceux des Grecs qui les premiers avoient élevé des *trophées* durables, c'est-à-dire, de bronze ou de marbre, cependant les Romains adoptèrent cet usage fastueux. Les places publiques, les péristyles du Capitole & des temples furent ornés de *trophées*. J'ai donné séparément, dans les chapitres de ce livre, les diverses parties dont l'assemblage forme les magnifiques *trophées* de marbre qu'on admire au Capitole. On les a attribués long-tems à Marius; mais aujourd'hui on a adopté généralement l'opinion de Ligorio, qui les attribuoit à Domitien.

Dans l'origine les *trophées* furent dressés par les vainqueurs sur le champ de bataille même, & toujours avec les armes des vaincus. C'étoit ordinairement un tronc de chêne ou de quelqu'autre arbre que présentoit le terrain, revêtu d'une cuirasse, chargé d'un casque, d'un bouclier, avec une lance ou un javelot. J'en donne ici deux modèles aux *n°s*. 1 & 2, *Pl. CII*. Le premier est pris des peintures d'Herculanum (*tom. III*, *pag.* 197); il est de la plus grande simplicité. Le second, gravé sur une pierre de la galerie de Florence (*tom. II*, *tab.* 19), est plus composé. Le luxe des *trophées* n'eut bientôt plus de bornes. On ne se contenta pas de graver, pour toute inscription, les noms des vainqueurs & ceux des vaincus: on représenta les derniers enchaînés aux *trophées*, dans l'attitude des captifs. On en voit ici au *n°*. 3, *Pl. CII*, un modèle qui est gravé sur une lampe du Recueil de Passeri (*tom. II*). — Je n'en donne pas un plus grand nombre, parce qu'on les varioit à la volonté du vainqueur ou selon le goût de l'artiste; mais je vais faire connoître les *trophées* des victoires navales, qui sont très-rares, & que l'on ne trouve ordinairement que sur les médailles & les pierres gravées.

Un des plus simples est celui qui sert de type à des médailles d'argent de Pompée (*Gessn. tom. II*, *tab.* 1, *n°*. 15); il est composé d'une cuirasse, d'un casque, d'un trident, d'une proue, d'une pouppe, & de deux *lituus* ou trompettes de la cavalerie. On le voit ici au *n°*. 4, *Pl. CII*. Entre les médailles (*ibid. tab.* 16, *n°*. 24) d'argent d'Auguste, on en trouve qui ont un type relatif à la défaite du fils de Pompée. C'est un *trophée* naval, qui est dressé sur une proue de navire; il est plus orné que le précédent. On le voit ici au *n°*. 1, *Pl. CIII*. Un plus élégant encore est gravé sur une sardoine de la galerie de Florence (*tom. II*, *tab.* 71, *n°*. 1). La Victoire, portant un *trophée* & présentant une couronne, marche sur la proue d'un navire, à laquelle est attaché l'étendard d'une légion, *n°*. 2, *Pl. CIII*.

§. IV. *Triomphes.*

On ne doute pas que les Grecs n'aient eu des marches triomphales, & que les chefs des armées victorieuses ne fussent reçus avec appareil dans leur patrie; mais on ne sauroit dire que ces honneurs fussent classés & soumis à des règles constantes, comme ils l'ont été chez les Romains. C'est pourquoi je ne parlerai que de ceux-ci, & je m'occuperai particuliérement des triomphateurs, parce que les détails du *triomphe* appartiennent à l'histoire, & non aux recueils de costumes.

On connoît deux sortes de *triomphes*, le grand & le petit. Le dernier, qui s'appeloit *ovation*, n'étoit accordé que pour des succès partiels & pour des victoires peu importantes. Le vainqueur, revêtu de la simple toge, comme le dit Denis d'Halicarnasse (*III*, *cap.* 61), & non de la toge brochée d'or des triomphateurs, ni de la toge qui faisoit distinguer les Consuls, les Préteurs (la prétexte), marchoit à pied ou à cheval à la tête de ses troupes, dont une partie le précédoit, conduite au son des flûtes. Le Sénat, les Chevaliers assistoient à cette cérémonie, dont la marche se terminoit au Capitole par le sacrifice de brebis blanches. On ne portoit dans l'*ovation* que des couronnes de myrte.

Le grand *triomphe*, le *triomphe* proprement dit, réunissoit tout ce que la reconnoissance & l'orgueil national avoient pu imaginer de fastueux. La pompe sembloit divisée en deux parties par le char du triomphateur. On voyoit le Sénat, ensuite une foule immense de citoyens vêtus de toges blanches, des trompettes & d'autres musiciens; des chariots remplis des armes & des dépouilles de l'ennemi; des chariots portant les plans en relief des villes & des forteresses que l'on avoit prises, avec des inscriptions; de grands tableaux qui représentoient les batailles & les siéges; les simulacres des fleuves, des montagnes, les animaux, les végétaux extraordinaires, &

même les Dieux adorés par les vaincus; les Rois, les chefs ennemis avec la tête rasée (marque de servitude), & chargés de chaînes; les victimes couronnées de fleurs, avec les cornes dorées, suivies des victimaires & des prêtres ; les principaux officiers ; le char du triomphateur ; les licteurs avec les faisceaux couronnés de laurier. Enfin, la marche étoit fermée par les soldats, qui chantoient les louanges de leur chef ou même des vers satyriques. Tous ceux qui formoient la pompe & les spectateurs portoient des couronnes de laurier (*Ovid. Trist. lib.* 4, *eleg.* 2).

Les soldats du cortège, dans le *triomphe* de Titus, qui est représenté sur son arc, portent l'habit civil, la tunique & la toge. Probablement ils avoient le ceinturon militaire & des poignards : du moins peut-on le conclure d'un passage d'Hérodien (*lib.* 2, *cap.* 44), qui ajoute que ces poignards, destinés pour les pompes, étoient ornés d'or & d'argent.

On voyoit briller ces métaux précieux avec l'ivoire sur le char du triomphateur. Le *n°.* 3, *Pl. CIII*, présente le char de Marc-Aurèle, qui est sur un marbre du Capitole (*Admiranda Roman. tab.* 8). Ce char, orné de bas-reliefs qui représentent des Divinités, est rond ; il a la même forme sur l'arc de Titus ; cependant, sur quelques médailles, il paroît ouvert par-derrière : il est ordinairement tiré par quatre chevaux richement enharnachés.

Si l'on consulte les deux monumens que je viens de citer, celui de Titus & celui de Marc-Aurèle, on verra le triomphateur vêtu de la tunique & de la toge, ayant au dessus de sa tête la couronne de laurier, que présente une Victoire, tenant d'une main un bâton assez court, dénué d ornemens, & de l'autre un rouleau de *papyrus* ou de parchemin. On ne sauroit dire ici que sa toge fût de pourpre & ornée de bandes de brocard, parce que la sculpture ne rend point les couleurs.

Mais sur une mosaïque qui paroît avoir été faite vers la fin du Haut-Empire, qui est gravée à la *Planche XXX* des *Peintures antiques de Bartoli, coloriées* (Paris, 1757), & dessinée ici au *n°.* 4, *Pl. CIII*, on voit un triomphateur monté sur un char rond. Le char est tiré par deux chevaux qui portent sur la tête un ornement doré, taillé en forme de plumes. Le triomphateur est revêtu d'une draperie dépourvue d'agraffe, à fond jaune ou d'or, doublée de bleu, traversée par des bandes de pourpre, & bordée d'un parement large, à fond blanc ; parement qui est bordé de pourpre, & chargé de carrés longs pourpres (*scuta*). Ce vêtement extérieur ressemble beaucoup à la chappe des prêtres catholiques : comme celle-ci, il est bordé de paremens ou d'*orfrois ;* il ne forme point de plis ; il présente la forme d'un vêtement roide & demi-circulaire ; il s'applique sur l'estomac en descendant de l'épaule gauche ; il s'applique aussi sur le bras droit, contre l'usage de ceux qui portoient la toge ou la toge-prétexte. Étoit-ce la *toga palmata ?* Dans ce cas elle auroit beaucoup perdu de l'ampleur de la toge ordinaire. C'est, au reste, ce qui arriva aux habits d'appareil sous le Bas-Empire.

Sur les médailles on voit quelquefois le triomphateur tenir un bâton surmonté d'une aigle, & une palme. On voit aussi dans le char, à ses côtés, un personnage revêtu de toge..... C'est là tout ce que les monumens nous présentent. Mais les écrivains nous apprennent (*Plin. lib.* 33, *cap.* 7, *sect.* 36) que Camille, lors de son *triomphe*, avoit le corps peint en rouge avec du *minium ;* que souvent les parens du triomphateur montoient avec lui dans le char. Suétone (*Tiber. cap.* 6) dit que Tibère adolescent, & Marcellus, fils d'Octavie, étoient montés sur les chevaux qui traînoient le char de *triomphe* d'Auguste après la bataille d'Actium. Tertullien (*Apologetic. cap.* 33) dit aussi que, derrière le triomphateur & dans son char, étoit placé un homme qui lui rappeloit sans cesse qu'il étoit mortel. Isidore (*Origin.* 7, *cap.* 3) ajoute, contre toute vraisemblance, que c'étoit un bourreau. Nous lisons dans Pline (*lib.* 33, *cap.* 1), que cet esclave public tenoit suspendue une couronne d'or sur la tête du triomphateur ; fonction que les sculpteurs ont ennoblie en l'attribuant à la Victoire. Le triomphateur, dit encore Pline au même endroit, portoit, comme les esclaves, un anneau de fer, probablement pour détourner les malignes influences des regards de l'envie. C'étoit sans doute pour la même raison que l'on suspendoit un *phallus* sous le char de *triomphe*.

CHAPITRE VI.

§. Ier. *Tentes.*

ACHILLE campoit sous une cabane de roseaux au lieu de *tente* (*Iliad.* Ω, *vers.* 450; *Poll. Onomast.* X, 170); mais sur la Table iliaque, c'est une *tente* qui paroît être de toile ou de peau. Les Princes asiatiques étaloient sur leurs *tentes* un luxe étonnant. Trebellius Pollion, parlant (*pag.* 300, *tom. II*, *Hist. August.*) d'Hérode, fils d'Odénat, roi de Palmyre, & de Zénobie, dit : « C'étoit » l'homme le plus efféminé; il étaloit tout le luxe de » l'Orient & de la Grèce. Ses *tentes* étoient dorées, & » ornées de personnages brodés. En un mot, il imitoit » en tout la magnificence des Perses. » Dans le siècle de Théodose, les Mèdes, les *Saces* leurs voisins, coloroient & chargeoient de peintures leurs *tentes*, & les Indiens les ornoient de pierreries, dit Claudien (*in pr. cons. Stilich. lib.* 1, *vers.* 156).

Chez les Romains, les *tentes* étoient faites quelquefois de poils de chèvre, mais de la grande espèce de chèvre que nourrissoit la Bétique (*Festus Avienus*, *Oræ maritimæ*, *lib.* 1, *vers.* 218); quelquefois de peaux, d'où vint l'expression *sub pellibus hyemem agere*, & souvent de toile.

Les Latins désignoient les *tentes* par les mots *tentoria* & *papiliones*. Le dernier étoit relatif à la forme qu'elles avoient lorsqu'on les ouvroit par-devant & par-derrière, en relevant les pentes; elles présentoient alors la figure d'un papillon volant.

Lorsque les artistes ont un camp à représenter, il est utile pour eux de pouvoir jeter de la variété dans la forme des *tentes*; ils en trouveront ici plusieurs. Les *n^os^*. 1, 2, 3, *Pl. CIV*, tirés de la colonne prétendue antonine (*tab.* 24, 26, 14), présentent les *tentes* les plus simples. On croit reconnoître dans la première une de celles qui étoient appelées *papiliones*. C'est aussi des bas-reliefs de la même colonne (*tab.* 10, 62, 57) que sont prises les *tentes* plus ornées des *n^os^*. 4, *Pl. CIV*, & 1 & 2, *Pl. CV*. Les bas-reliefs de Trajan, encastrés dans l'arc de Constantin (*Montfaucon*, *IV*, *Pl. LXIX*), présentent une *tente* des Barbares, que l'on voit ici sous le *n^o^*. 3, *Pl. CV*.

Aux *tentes* je joins une tour de signaux & d'observation, prise des bas-reliefs de la colonne trajane (*tab.* 1, *n^o^*. 20); elle est carrée, entourée de palissades, *n^o^*. 4, *Pl. CV*.

§. II. *Camp*, suggestum, *sentinelles*, *&c.*

Les *camps* étoient entourés de palissades & de fossés. Ceux des Romains, dont on voit de nombreux vestiges dans les Gaules, étoient placés ordinairement sur des monticules entourés de ruisseaux ou de ravins escarpés, excepté un seul point, par où ils communiquoient avec la plaine. Dans le centre du *camp* il y avoit, dit Hérodien (*lib.* 4, *cap.* 8) en parlant de Caracalla, qui, après le meurtre de Géta, se réfugia dans celui des Prétoriens, « un lieu sacré où l'on rendoit un culte aux enseignes & » aux Dieux tutélaires de l'armée. » Il étoit placé sur l'espace vide, au milieu duquel on établissoit le *prætorium* ou la tente du général. Cette tente étoit plus élevée que les autres, afin que toute l'armée pût appercevoir l'étendard rouge que l'on arboroit au sommet pour donner l'ordre du combat. Un passage de *Julius Obsequens* (*cap.* 132) nous apprend que l'on plantoit dans la terre une lance devant la *tente* du *Præfectus castorum*, probablement comme une marque de sa dignité. Les soldats prétoriens campoient à l'extrémité de l'espace vide, au centre duquel étoit le prétoire; ils montoient la garde à la porte de cette *tente*, ayant la main droite élevée & fermée, à l'exception de l'*index*, & tenant de la gauche le bouclier. On les voit souvent dans cette attitude sur les colonnes trajane & prétendue antonine.

Le chef des rondes, chez les Grecs, étoit appelé *codonophore*, parce qu'il portoit une sonnette avec laquelle il annonçoit son passage, afin de connoître, par la réponse ou par le silence des sentinelles, si elles veilloient ou si elles étoient endormies (*Aristophan. Aves*; *vers.* 1160; *Thucyd. IV*, *cap.* 135). Chez les Romains le Tribun, en donnant l'ordre, donnoit aussi pour chaque cohorte une tessère ou tablette sur laquelle étoit écrit le mot du guet (*signum*). Le soldat préposé pour la recevoir (*tesserarius*) la portoit à la cohorte, & les chefs des rondes la reprenoient pour la rendre au Tribun

C'étoit probablement encore auprès du prétoire qu'étoit placé le *suggestus*, cette espèce de piédestal sur lequel les Empereurs & les généraux étoient montés lorsqu'ils haranguoient l'armée; harangue appelée *allocution*. Sur la colonne trajane, le *suggestus* est fait de pierre de taille. On en voit un plus orné dans les bas-reliefs de Trajan, encastrés dans l'arc de Constantin; il est dessiné ici sous le *n^o^*. 1, *Pl. CVI*. Il paroît que le *suggestus* étoit construit solidement dans les lieux où l'armée séjournoit. Zosime (*lib.* 3) & Ammien-Marcellin (24, 5) font mention d'un *suggestus* de pierre qui étoit à Zaragarde dans la Mésopotamie, & qui portoit le nom de *Trajan*, auquel il avoit servi. Ordinairement il étoit fait de gazons, que l'on entassoit pour former une élévation. Plutarque raconte (*in Pompeio*) que Pompée, près de marcher contre les Arabes, reçut d'heureuses nouvelles, mais qu'il ne put pas les annoncer sur-le-champ à ses soldats, parce qu'il n'y avoit point en cet endroit de *suggestus* fait à l'ordinaire avec des gazons entassés. Ceux-ci y suppléèrent en formant une élévation avec les bâts des bêtes de somme.

Telles sont les notions générales sur les *camps* des Anciens, dont les artistes peuvent avoir besoin.

§. III. *Fortifications*, *ingénieurs*.

Je ne puis mieux faire connoître les *fortifications* des Anciens qu'en transcrivant le passage de Dion-Cassius (*lib.* 74, *cap.* 10), dans lequel il décrit le siége de Byzance, formé par Septime-Sévère. « La ville de By- » zance étoit bien fortifiée. Ses murs étoient construits

» avec des pierres carrées très-grosses, liées par des » barres de fer. En dedans, des levées & des constructions les épauloient; de sorte que le tout sembloit » ne former qu'une seule muraille, sur laquelle on circuloit à couvert. Plusieurs grandes tours, adossées » par-dehors, avoient de petites ouvertures qui se répondoient en tout sens. Par ce moyen, ceux qui » assailloient les murs se trouvoient exposés entre les » tours; car, élevées très-près les unes des autres, » non en ligne droite, mais aux diverses sinuosités des » murailles, elles exposoient aux coups tout ce qui en » approchoit. Sur le continent, les murs étoient fort » élevés pour repousser les attaques de l'ennemi. Du » côté de la mer ils étoient moins hauts, parce que » les rochers & le courant du Bosphore les défendoient » assez. On avoit fermé avec des chaînes les deux ports, » dont les deux extrémités étoient défendues par des » tours élevées sur des rochers..... La force & la sûreté » de Byzance ne consistoient pas dans son mur seulement, mais on avoit encore placé sur ce mur des machines de toute espèce qui lançoient de grosses pierres, des poutres sur les ennemis quand ils étoient » près, & des pierres, des javelots, des piques lorsqu'ils étoient éloignés; de sorte qu'on ne pouvoit » approcher, même d'assez loin, sans danger. Quelques » machines portoient des harpons qu'on abattoit subitement, & avec lesquels on enlevoit les machines & » les navires des assiégeans. »

Ceux qui dirigeoient les travaux des siéges, & que nous appellerions *les ingénieurs*, se servoient, pour mesurer les distances, d'un instrument que Suidas appelle *διοπτρα*, qu'il dit être destiné à cet usage, mais dont il ne donne aucune description. Nous voyons dans Josèphe (*Bell. Jud. lib. 6, cap.* 19), que les Romains, assiégeant Jérusalem, « jetoient une balle de plomb, liée à un fil, pour » mesurer la distance des murs; ils la lançoient avec » des machines, parce que les traits des assiégés ne leur » laissoient aucun autre moyen de mesurer le chemin » qu'avoient à faire les béliers pour battre les murailles. »

Quelques écrivains ont cru reconnoître les tranchées, creusées parallèlement aux murs des places assiégées, dont on se sert aujourd'hui pour faire les approches avec sûreté; ils ont cru les reconnoître dans les bas-reliefs de la colonne trajane & dans des passages de divers auteurs grecs & latins, notamment dans la description que fait César du siége de la capitale des *Bituriges*; mais d'autres savans n'ont vu dans ces bas-reliefs & dans ces passages, que des soldats placés à l'abri des traits des assiégeans par les *vinea*, machines dont je vais bientôt parler.

§. IV. *Machines de guerre, tortue.*

Les Anciens employoient dans les siéges trois sortes de machines : les unes pour couvrir les assiégeans; d'autres pour lancer les traits; d'autres enfin pour battre les murailles & pour monter à l'assaut.

Je n'ai rien de particulier à dire des galeries souterraines, que l'on creuse encore aujourd'hui comme on le faisoit autrefois. Quant aux mines, les Anciens les faisoient agir par abaissement, c'est-à-dire, en brûlant & en détruisant les étais qu'ils avoient placés sous les murs & les tours des assiégés, tandis que nous les faisons sauter avec la poudre, qui fut inconnue aux Anciens. La première des machines employée par les Grecs & par les Romains pour former les approches, étoit l'*agger* des derniers, le *χῶμα* des premiers, que nous appelons aujourd'hui *redoute* ou *plate-forme*; elle servoit à protéger les sapeurs & à porter les tours de bois que l'on rouloit vers les murailles. Les assiégeans commençoient l'*agger* à une courte distance de la ville, &, l'augmentant successivement, ils s'en approchoient au point de combattre pied à pied avec ceux qui défendoient les murailles. On construisoit l'*agger* avec de la terre, des bois, des fascines & des pierres. Les branches des arbres servoient à lier ces différens matériaux. Les flancs étoient affermis par les troncs, qui, par leur croisement réciproque, formoient des étoiles rayonnantes, *stellatos axes* (*Lucan.* 3, *vers.* 455, *& Silius Italicus*, 13, *vers.* 109). Le front de l'*agger*, que l'on rapprochoit chaque jour des fossés de la ville assiégée, & que l'on élevoit à la hauteur de ses murailles, n'étoit point revêtu, afin d'amortir les coups de l'ennemi. Le derrière étoit formé en talus pour faciliter la montée aux tours & aux soldats. Cette description suppléera aux figures.

La *vinea* mettoit à couvert les travailleurs. Haute de sept pieds romains, large de huit, longue de seize, elle étoit couverte d'un double toit, l'un de planches, & l'autre de claies. Les claies formoient aussi les côtés, & tout l'extérieur étoit revêtu de cuirs mouillés ou fraîchement enlevés, pour résister aux feux lancés par les assiégés. On réunissoit plusieurs *vinea* (*Veget.* 4, 15), & l'on en formoit une galerie, sous laquelle les soldats s'approchoient des murailles pour en sapper les fondemens. Le nom *tentoria*, que donne à ces machines le moine Abbon dans la *Description du siége de Paris par les Normands*, désigne un toit aigu. C'est pourquoi je crois reconnoître la *vinea* dans cette figure qu'Apollodore nous a transmise (*Montfaucon, IV, Pl. LXXXVIII*), & qui est dessinée ici sous le *n°.* 1, *Pl. CVI.*

César a décrit le *musculus* (*de Bello Gall. lib.* 2, *c.* 10), que ses soldats construisirent pendant le siége de Marseille. C'étoit un berceau de charpente couvert de terre, de tuiles, de cuir cru, &c., que les soldats faisoient avancer à l'aide des roulettes sur lesquelles il étoit soutenu; il servoit à applanir le terrain pour la marche des tours roulantes, &c.

Le *pluteus* différoit peu du *musculus*. Seulement Végèce (4, 15) dit qu'il n'avoit que trois roues, une dans le milieu de la machine, & les deux autres aux extrémités, afin de pouvoir le tourner dans tous les sens (*more carpenti*), comme un chariot ordinaire.

Les balistes étoient-elles destinées uniquement à lancer des traits, & la catapulte, l'onagre, le scorpion, à lancer des quartiers de roche? Ce n'est point ici le lieu de traiter cette question. Appuyé du témoignage de plusieurs Anciens, je dirai qu'en général la baliste lançoit des flèches, des piques & de petits madriers armés de dards, selon la force de ses ressorts. Les plus anciennes balistes qui nous aient été transmises sont celles de la colonne trajane (*tab.* 30 *&* 45). On les voit ici aux *n°s.* 1 *&* 2, *Pl. CVII.* Ce sont probablement celles que Végèce (*lib.* 2, *cap.* 25) appelle *carrobalistas*, qui étoient traînées par des mulets, & au service desquelles onze hommes de chaque centurie d'une légion étoient affectés. Des cordes faites avec des nerfs formoient le ressort qui lançoit les traits. L'auteur de la *Notice de l'Empire* dit que ce ressort étoit si dur à tendre, qu'on employoit, pour le faire, deux roues, dans chacune desquelles marchoit un homme : aussi n'est-on pas étonné de voir traverser le Danube aux traits que decochoient ces balistes. Je donne au *n°.* 3, *Pl. CVII*, le dessin d'une baliste que



Cyriaque d'Ancône avoit faite en Grèce d'après un monument antique. Ce deſſin m'a été communiqué par mon confrère M. Dufourny, qui l'a calqué à la bibliothèque Barberini, dans le Recueil de deſſins de Guiliano da Sangallo, qui l'avoit copié dans l'original. On y voit diſtinctement l'arc immenſe qui lançoit des piques très-longues & très-peſantes.

Le *ſcorpion* étoit auſſi, du tems de Végèce (*lib.* 4, *cap.* 22), une machine qui lançoit des traits; mais le nom de *manubaliſta*, qu'il portoit à cette époque, apprend qu'on le faiſoit agir avec les mains ſeules. D'ailleurs, il ne lançoit que de petits & de légers traits qui cauſoient cependant la mort, comme les bleſſures du ſcorpion, dont on lui avoit donné jadis le nom. Ammien-Marcellin déſigne par ce nom une machine qui lançoit des cailloux.

L'*onagre* lançoit des pierres, & même, dit Végèce (*ibidem*), « des quartiers de roche, ſelon la longueur » & l'épaiſſeur des cordes faites avec les nerfs; car plus » elles poſſèdent éminemment ces deux qualités, plus » gros ſont les quartiers que l'*onagre* lance avec la vio- » lence de la foudre. Aucune machine de guerre n'eſt » auſſi redoutable que l'*onagre* & la *baliſte*. » Il dit ailleurs (2, 25) qu'il y avoit un *onagre* par chaque cohorte ou dix par légion, & qu'on les portoit ſur des chariots traînés par des bœufs.

La *catapulte* différoit peu de l'onagre, peut-être ſeulement par le moindre volume.

Au reſte, la force de la baliſte étoit telle, que rien ne pouvoit réſiſter à ſes traits, ni cavalier-cataphracte, ni fantaſſin, couvert même du long bouclier (*Veget. lib.* 2, *cap.* 25). Les pierres que lançoient les machines peſoient quelquefois juſqu'à cent livres romaines, 32,123 grammes (65 livres 10 onces). Vitruve (*X*, 22) parle de trois cent ſoixante, *pondo CCCLX*. L'auteur d'une *Guerre des Juifs*, fauſſement attribuée à Hégéſippe, raconte (*III*, 12) qu'une pierre ainſi lancée avoit fracaſſé & porté une tête à trois ſtades (552,5 mètres); qu'une autre avoit arraché un enfant du ventre de ſa mère, & l'avoit jeté à un demi-ſtade (92,09 mètres).

Lorſqu'on étoit parvenu au pied des murs, on y appliquoit la machine appelée *tortue* (*teſtudo*). Végèce (4, 14) la décrit ainſi : « On conſtruit la tortue avec des » madriers & des planchers, &, pour la préſerver des » incendies, on la couvre de cuirs, d'étoffes tiſſues avec » des poils & des haillons; elle renferme une poutre » qui quelquefois eſt armée d'un fer courbé, appelé » *faulx* à cauſe de ſa forme, & qui ſert à détacher les » pierres des murailles. » On employoit pour le même objet une énorme tarière, *terebra* de Vitruve, qui étoit renfermée dans la tortue. J'en donne ici, ſous le *n°*. 1, *Pl. CVIII*, une d'après les figures d'Apollodore (*Montfaucon*, *IV*, *Pl. LXXXVIII*).

Végèce continue : « La poutre que renferme la tortue » eſt quelquefois armée d'une maſſe de fer, & on l'ap- » pelle *bélier*, ſoit parce quelle bat les murs avec un » front très-dur, ſoit parce qu'elle recule, comme les » béliers, pour frapper avec plus d'impétuoſité. Au » reſte, la machine entière a pris le nom de *tortue*, parce » que, de même que le quadrupède retire & avance » alternativement ſa tête, de même la machine fait ren- » trer & ſortir alternativement la poutre, afin de porter » des coups plus violens. » La maſſe de fer ou d'airain dont on armoit la poutre, étoit formée ordinairement en tête de bélier. Fabretti a publié dans ſa *Colonne trajane* (*pag.* 216) le deſſin d'une tête de cette eſpèce & de ſon emmanchement. On la voit ici ſous le *n°*. 2, *Pl. CVIII*.

On trouve dans les auteurs anciens trois ſortes de bélier : le bélier ſuſpendu, le bélier coulant ſur des rouleaux, & le bélier que portoient ceux qui le faiſoient jouer. On voit la première ſorte dans le deſſin du *n°*. 1, *Pl. CIX*, tiré des *Mathematici veteres* (*Montfaucon*, *IV*, *Pl. LXXXIV*), qui paroît repréſenter la carcaſſe d'une *hélépole*, machine célèbre dans l'antiquité, & qui portoit des ſoldats ſur ſon toit. Peut-être doit-on rapporter à cette première ſorte le bélier de l'arc de Septime-Sévère, qui paroît avoir deux étages, & ſe termine en plate-forme. L'autre bélier du même arc, renfermé dans deux tortues à toits aigus, & rapprochées, eſt probablement de la ſeconde ſorte. On le voit ici au *n°*. 2, *Pl. CIX*. L'ouverture par laquelle il ſort, eſt trop étroite pour qu'il pût agir étant ſuſpendu. Je ne dirai rien de la troiſième ſorte, que l'on ſe repréſente facilement. Quant à la maſſe des béliers & de leurs têtes, on verra dans Joſèphe (*de Bello Jud. lib.* 3, *cap.* 15) que la poutre-bélière (comme l'appeloient nos ancêtres) avoit la longueur d'un mât. On conſerve à Haguenau & à Morvedro en Eſpagne, l'antique Sagonte, deux béliers. La tête de celui d'Haguenau eſt armée d'un fort talon de fer carré & tout uni; mais celui de Sagonte eſt armé d'une véritable tête de bélier, ſemblable à celle du bélier de l'arc de Sévère. Veſpaſien fit fondre, pour battre les murs de Jéruſalem, une tête de bélier qui égaloit en groſſeur dix hommes; elle étoit armée de vingt-cinq cornes ou ſaillies, écartées l'une de l'autre d'une coudée (0 mèt. 417), & groſſes comme le corps d'un homme. La maſſe qui ſervoit de contre-poids à cette tête peſoit 377,649,000 grammes, ou quinze cents talens (s'ils étoient attiques). Quinze cents hommes ne pouſſoient qu'avec peine ce terrible bélier contre les murailles.

Au moment où les murs avoient cédé aux coups redoublés des machines, on eſſayoit de porter des hommes armés ſur les remparts, & pour cela on employoit le *tellenon* ou corbeau à cage décrit par Végèce. Un mât planté ſolidement dans la terre ſupportoit, vers ſon extrémité ſupérieure, une longue poutre poſée en travers & en équilibre. Au bout de cette poutre étoit fixée une eſpèce de caiſſe garnie d'un tiſſu d'oſier, qui contenoit trois ou quatre hommes armés, & que l'on enlevoit en tirant fortement l'autre extrémité de la poutre; mais la *tortue* que formoient les ſoldats en ſe couvrant les uns les autres avec de longs boucliers, étoit d'un uſage plus facile & plus ordinaire. On en voit une ici ſous le *n°*. 1, *Pl. CX*; elle eſt priſe des bas-reliefs de la colonne prétendue antonine (*tab.* 36).

§. V. *Navires de guerre.*

Les navires de guerrre, *στρατιωτικαι νῆες*, différoient des navires ordinaires : c'eſt pourquoi je les décris ici. L'addition qui les rendoit plus remarquables étoit le bec, *roſtrum*. On faiſoit ſaillir la proue à fleur d'eau, & on armoit cette ſaillie d'une maſſe de fer ou d'airain. Le choc de cette maſſe entr'ouvroit les flancs des navires ennemis & les faiſoit couler bas. Dans le combat naval d'Octave & du fils de Pompée, Agrippa perça la birème de Papias vers la proue; de ſorte que les rameurs du rang inférieur furent ſubmergés, & que ceux du rang ſupérieur n'échappèrent à la mort qu'en perçant le pont pour ſe ſauver à la nage. Le bec étoit quelquefois armé d'une tête de bélier, comme on le verra bientôt; quelquefois

quelquefois le bec ainsi armé étoit double : quelquefois le bec, sans être triple, se trouvoit refendu en trois pointes, que l'on armoit d'énormes épées de bronze. On voit à Saint-Laurent, hors des murs de Rome, sur des bas-reliefs publiés par Fabretti (*Col. traj. pag.* 115), des proues armées de becs ainsi refendus en trois. Une de ces proues est dessinée ici sous le *n*°. 2, *Pl. CX.*

Le *n*°. 1, *Pl. CXI*, fera connoître les autres parties qui distinguoient les navires de guerre. Celui que l'on voit ici est tiré des bas-reliefs du duc d'Alcala, conservés à Séville, & publiés par Montfaucon (*tom. IV, Pl. CXLII*). On reconnoit le bélier double, les créneaux qui défendent le pont : au dessous des créneaux, les ouvertures par lesquelles les rameurs, placés sous le pont, recevoient le jour ; le château ou la tour carrée, garnie de créneaux, sur laquelle montoient des soldats pour combattre d'un endroit élevé, &c. Ces tours étoient quelquefois doubles & en plus grand nombre, comme le montrent des navires gravés sur des pierres. Lorsqu'il y avoit deux tours, elles étoient placées à la pouppe & à la proue. C'est la dernière que l'on voit sur le débris de la célèbre birème du marbre de Palestrine, l'ancienne Préneste. Winckelmann l'a publié (*Monum. ant. n*°. 207), & on le trouve ici sous le *n*°. 2, *Pl. CXI.* J'en décrirai les différentes parties dans le livre de la navigation ; mais ici je n'ai à faire observer que sa tour crénelée, & les pointes de trois lances ou javelots qui paroissent sortir d'une espèce de barbacane.

Les peintures d'Herculanum (*tom. I*) présentent plusieurs navires à plusieurs rangs de rame, chargés d hommes armés. Des trois de la page 239, celui du milieu seul porte une tour carrée, surmontée d'une plus petite tour de même forme. Les proues des deux autres ont la forme d'une tête humaine monstrueuse, & sont garnies à fleur d'eau d'un bec tranchant. Enfin, à tous les trois on voit de larges boucliers ronds, fixés contre les balustrades qui garnissent le pont. Aux quatre navires de guerre de la page 243, ces boucliers sont alongés en pointe d'un côté. De la bouche, qui fait partie de la proue du plus grand, sortent deux poutres rondes, qui peut-être forment un double bec. Théodore *Prodromus* (*lib.* 5, *pag.* 225) nous apprend l'usage de ces boucliers fixés aux bords des navires de guerre : « C'étoit » afin que le soldat, placé entre deux, pût lancer des » traits sans danger ; car on avoit attaché ces boucliers » comme les créneaux des murailles & des tours, der- » rière lesquels les soldats lancent les traits. » Il avoit dit auparavant de ces trirêmes, que les œuvres mortes depuis la seconde jusqu à la troisième ceinture (ζωστῆρος) étoient couvertes de draperies très-épaisses & très-foulées, qui amortissoient les traits des ennemis, & que les boucliers étoient fixés sur ces bastingues.

Chez les Romains, le navire prétorien, celui qui portoit le chef, étoit distingué la nuit par une lumière. Sur la colonne trajane (*tab.* 59) on voit l'Empereur s'embarquer la nuit ; ce qui est indiqué par un flambeau que porte un de ses serviteurs. A l'*aplustre* est suspendue une lanterne. Florus (*lib.* 4, *cap.* 8), parlant de la fuite de Sextus-Pompée après sa défaite dans les mers de Sicile, dit : « Celui qui naguère commandoit trois cent cin- » quante navires, fuyoit avec six ou sept, ayant éteint » le fanal du navire prétorien, ayant jeté ses anneaux » dans la mer..... »

Végèce (*lib.* 4, *cap* 44), décrivant un combat naval, dit qu'on élevoit les tours sur les plus grandes liburnes ; & Servius, expliquant ce vers de Virgile,

Tantâ mole viri turritis puppibus instant,

dit qu'on élevoit ces tours à l'instant même du combat : *De tabulis subitò eriguntur, simul ac ventum est in prælium, turres hostibus improvisæ.*

La *sambuque* étoit l'appareil le plus formidable des combats navals. Pour le former on lioit deux quinquirèmes par un de leurs flancs, en ne laissant de rames qu'aux flancs extérieurs On établissoit un plancher très-solide, sur lequel (*Livius*, *lib.* 24, *cap.* 34) on plaçoit les machines les plus grandes. Végèce (*ibidem*) parle des balistes, des onagres, des scorpions & des quartiers de roche qui étoient lancés par ces machines. Le même écrivain décrit en particulier (4, 46) l'*asser* ou le bélier naval : « C'est une poutre peu épaisse » & longue, armée de fer aux deux extrémités, suspen- » due à un mât comme une vergue. Lorsqu'on vient à » l'abordage, soit à droite, soit à gauche, on fait agir » l'*asser* comme un bélier ; il renverse les soldats, les » matelots ennemis, & les écrase ; souvent même il perce » les navires. »

Sur un des navires de guerre des bas-reliefs du duc d'Alcala, cités plus haut, on voit une trompette droite, qui est aussi longue que le musicien est haut.

Il n'est pas inutile de dire que, sur les navires de guerre, on se servoit de lances très-longues (*conti*), & surtout de lances armées de petites faulx (δορυδρέπανα), pour couper les cordages des ennemis.

LIVRE II.

COSTUMES CIVILS.

Observations générales sur les Costumes civils.

Les peuples anciens dont l'Histoire nous a conservé le souvenir, même ceux du Nord, étoient sortis, au moins en partie, de l'état sauvage à l'époque où ils y occupent une place : c'est pourquoi je puis dire de tous, qu'ils étoient vêtus. Nous lisons, en effet, dans le plus ancien des historiens, dans Hérodote (*lib.* 1, *pag.* 6, *Wesseling.*), que, « chez les Lydiens & presque chez » tous les autres Barbares, c'est une grande honte que » de paroître nu. »

Ce sera donc de la matière, du nombre & de la forme des vêtemens que je traiterai dans cet ouvrage. Ce livre second de la seconde partie présentera chaque vêtement isolé, & la troisième partie présentera les figures antiques revêtues de ces mêmes habillemens ; de sorte que l'on trouvera ici, par exemple, la forme, la coupe d'une toge, & que l'on en verra le jeu sur des figures romaines dans la troisième partie. Je le répète : quoique distinctes pour l'ordre, ces deux parties sont inséparables pour l'étude.

La division de ce livre en chapitres aura pour base les variétés que l'on trouve dans les différentes parties de l'habillement. Les vêtemens du tronc ou du torse (pour parler la langue des artistes), présentant le plus grand nombre de variétés, seront décrits dans le premier chapitre. Les chaussures ayant moins varié, seront décrites dans le second. Les coiffures, les cheveux & la barbe, qui présentent le plus petit nombre de variétés, seront le sujet du troisième chapitre. Enfin, dans le quatrième je décrirai les ornemens divers dont les Anciens ont formé leur parure. Chacun de ces chapitres traitera en particulier des objets qui appartiennent aux hommes, aux femmes, aux enfans, & aux Rois ou chefs des nations.

N°. I. *Matières employées par les Anciens pour leurs vêtemens.*

§. Ier. *Corps organisés ; animaux.*

Peaux. Plusieurs peuples conservèrent les vêtemens de peaux d'animaux, qui leur avoient servi de premier habillement. Sans parler des dépouilles d'animaux féroces, dont les chasseurs aimoient à se parer, les Sardes portoient encore, du tems de Cicéron, la *mastrucca.* Isidore (*lib.* 19, *cap.* 3) nous apprend que ce vêtement étoit fait de peaux d'animaux sauvages (*ferarum*), & que les Germains ou peuples du Nord s'en servoient aussi ; ce que Prudence (*in Symmach.* 2, 698) avoit déjà dit. On verra dans la troisième partie un Scythe à cheval, portant ce vêtement. La *sisyra*, *sisura* & *sisurna* étoit un manteau du même genre (*Hesychius*), fait de peaux de chèvre garnies de poils. Julien (*Amm. Marcell.* 16, 5) ne se servoit, pour dormir, que d'un tapis & d'une *sisyra.* Pollux dit que les Scythes en faisoient usage ; il dit aussi (*lib.* 10, *segm.* 186) qu'il y en avoit de peaux de lion. Ammonius (*de Differ. vocum*) distingue la *sisyra* de la *sisyrna*, & dit que celle-ci étoit faite avec des flocons de laine réunis par des coutures, probablement comme nos étoffes peluchées. La διφθέρα étoit aussi un vêtement de peau ou plutôt de cuir, c'est-à-dire, de peau corroyée. On peut le conclure de ce que ce mot désigne des peaux sur lesquelles on pouvoit écrire, avec lesquelles on faisoit des tentes, des voiles de vaisseaux, &c. C'étoit le vêtement ordinaire des habitans des campagnes. Pausanias (*Arcadic. cap.* 1, *pag.* 599 *Kuhnii*) dit que, dans la Phocide & dans les environs de l'île d'Eubée, les pauvres portoient encore des tuniques de peaux de porc, dont on attribuoit l'invention au roi Pelasgus.

Ce n'étoit pas seulement de la peau des quadrupèdes terrestres que l'on fit des vêtemens. On vit aussi des peuples pêcheurs, les ichthyophages des bords de l'Araxe, se revêtir de celle des poissons & des cétacées, des veaux marins, des phoques, &c. (*Herodot. lib.* 1, *pag.* 202, & *Strab. XI*, *pag.* 512, 1620).

Poils. Les Ciliciens fabriquoient avec des poils de chèvres & de boucs, des étoffes auxquelles on donna le nom de *cilice*, & qui servoient à faire des vêtemens grossiers, usités dans l'Orient ; des tentes & des voiles de vaisseaux.

Les poils de chameaux furent aussi employés dans l'Orient, comme ils le sont encore, à faire des tissus que l'on a appelés, dans le Bas-Empire, *camelots*, à l'époque où ils n'étoient encore fabriqués qu'avec ces poils. Élien (*lib.* 17, *cap.* 34) dit que les habitans de la mer Caspienne avoient une espèce de chameau dont le poil étoit aussi doux que la laine des brebis de Milet, & que les prêtres & les grands en composoient leurs vêtemens. Probablement que les Grecs étoient trompés sur cet objet, comme le seroient aujourd'hui ceux qui ignorent que l'on donne, dans le commerce du Levant, le nom de *poil de chameau* à celui d'un bouc très-commun en Perse.

Laine. De tous les poils des animaux qui servirent à faire des vêtemens, la laine fut le plus généralement employée. Tous les peuples connus se sont habillés de draps, qu'ils ont coupés & teints chacun selon son goût ou ses besoins. Les laines qui étoient le plus recherchées à cause de leur finesse ou de leur blancheur, étoient apportées de la Galatie (Angora ou Angoury est l'antique Ancyre, capitale de cette contrée), de Milet, de l'Attique, de la Pouille, de Tarente & des bords du Galæsus qui se jette dans son golfe, des Gaules, de la Bétique & de l'Afrique.

Le feutre, étoffe de laine foulée, & durcie par le

tartre ou par l'acide acéteux. Pline (*lib.* 8, *cap.* 48) nous apprend que les Anciens favoient préparer le feutre pour en faire des vêtemens & des meubles ; qu'ils employoient pour le *feutrage* la laine courte ; qu'ils l'imbiboient de vinaigre, & qu'alors le feutre étoit très-dur ; qu'il réfiftoit même aux coups d'épée. Céfar (*bell. civil. lib.* 3, *cap.* 44) parle de manteaux de feutre, *ex fubcoactis*, avec lefquels les foldats fe garantiffoient des traits ; il les place auprès des manteaux de cuir & d'autre fubftance plus dure que les étoffes ordinaires. Les Tatares portent des manteaux de feutre, & forment leurs tentes avec des couvertures de feutre, qui font impénétrables à l'eau. Les Romains appeloient les étoffes de feutre, *coactilia* ; les manufactures de feutre, *tabernæ coactiliariæ* (*Capitol. Pertin.* 3), & les ouvriers de ces manufactures, *coactiliarii.* Les mots πίλος, πιλητὸς & πιλοποιὸς avoient, chez les Grecs, les mêmes fignifications ; mais πῖλος & *pileus* n'ont-ils jamais défigné que des bonnets de feutre, comme l'a penfé Cafaubon (*Exerc. ad Annal. Baron. XVI*, 84) ? C'eft ce dont on peut douter, quoiqu'ils aient eu très-fouvent cette fignification. Agatarchide (*Photius*, *pag.* 1333) raconte qu'un Ptolémée, faifant la guerre aux Éthiopiens, prit à fa folde cinq cents cavaliers grecs, & qu'il donna à cent d'entr'eux qui devoient former la première ligne, l'armure extraordinaire que voici : il revêtit les hommes de longues *ftoles* de feutre, & il couvrit les chevaux de pareilles étoffes, que les Egyptiens appeloient κασας ou κασσας ; de forte que le corps entier étoit caché, à l'exception des yeux.

Etoffes de Tarente. La tranfparence & la fineffe des tiffus fabriqués à Tarente les ont rendus célèbres dans l'antiquité, & on vendoit ces tiffus à grand prix. Leur fineffe étoit due aux belles laines du pays : leur tranfparence venoit de la manière de les fabriquer. On en prendra une idée en voyant les crêpes d'Angleterre, faits avec de la laine liffe ou frifée ; mais il faut les diftinguer des crêpes ordinaires de foie, & de la gaze, qui n'eft faite qu'avec la foie. Cette grande tranfparence eft atteftée par plufieurs écrivains « Thelxinoë, dit Ariftenète (*lib.* 1, *epift.* 25), étoit vêtue d'un tiffu de Tarente, qui, par fa tranfparence, laiffoit briller toute la beauté de cette femme. » Cléarque, cité par Athénée (*lib.* 12, *cap.* 5, *pag.* 522), décrit le luxe des Tarentins : « Ils portoient des vêtemens ornés de bordures & tranfparens, femblables à ceux des femmes. » Suidas nous apprend que ces bordures étoient faites de pourpre, c'eft-à-dire, de laine teinte en pourpre & tiffue avec l'étoffe, ou brochée fur l'étoffe (pour me fervir du langage des manufacturiers) ; il dit que la *tarentine* étoit un habillement léger, tranfparent, tiffu de pourpre en partie, & non dans fon entier. On en faifoit auffi des diadêmes pour les Reines, comme on le voit dans le même article du lexicographe.

L'île de Malte fut auffi célèbre par la fineffe des tiffus qu'elle fabriquoit ; ils étoient probablement faits de diverfes fubftances : de coton, comme on le verra plus bas, & de laine, comme on lit dans Silius Italicus (*lib.* 14, *verf.* 250) :

. . . . *telaque fuperba*
Lanigera Melite. . . . .

Soie. Jufqu'au fixième fiècle de l'ère vulgaire, les Européens ignorèrent l'origine de la foie. Alors feulement ils virent l'infecte qui la produit. Avant cette époque, les Affyriens fournirent à l'Europe les étoffes de foie qu'ils fabriquoient, & dont ils tiroient une partie du pays des Sères. Depuis les conquêtes d'Alexandre, il s'établit dans l'île de Cos (aujourd'hui Lango) une fabrique de tiffus de foie, que les Grecs & les Romains, corrompus par le luxe, payoient au poids de l'or. C'étoient des efpèces de gaze ou des tiffus légers & tranfparens. On ne fabriquoit pas feulement des étoffes de foie pure (*holofericum*), mais on en formoit des tiffus, dont la chaîne & la trame étoient, l'une de foie, & l'autre de coton (*fubfericum*), afin de pouvoir les vendre à un prix moins élevé. Le luxe fut exceffif fous les premiers Empereurs romains ; cependant les femmes feules purent fe vêtir d'étoffes de foie pure. Les hommes ne portoient que des étoffes de foie mélangée. Élagabale, fameux par tous les excès, porta le premier des tiffus de foie pure, difant que les habillemens des Grecs & des Romains étoient méprifables, parce qu'ils étoient faits avec une matière vile, avec la laine (*Herodian. lib.* 5, *cap.* 11) : auffi ne s'habilloit-il que d'étoffes tiffues par les Syriens, c'eft-à-dire, de toiles de coton & d'étoffes de foie. Un demi-fiècle après, Aurélien (*Vopifc. cap.* 45) refufa à fon époufe la permiffion qu'elle follicitoit de fe fervir feulement d'un manteau de foie pure, teinte en pourpre, parce que la foie fe vendoit encore au poids de l'or. Au cinquième fiècle, Paulin, évêque de Nole (*de laude Sanctorum*), louoit les femmes chrétiennes de Rouen dans les Gaules, de ce qu'elles ne faifoient ufage ni de pourpre ni de foie. A la même époque, Alaric, affiégeant Rome, demande (*Zofim. lib.* 5) pour contribution aux malheureux habitans de lui livrer, entr'autres objets, quatre mille tuniques de foie. Enfin, les œufs de vers à foie, apportés au fixième fiècle à Juftinien, fervirent à établir des fabriques de foie à Athènes, à Thèbes & à Corinthe, jufqu'à ce qu'en 1130, Roger, roi de Sicile, en établit une à Palerme, qui fervit à former toutes les autres fabriques de l'Occident.

« On fabrique encore, dans la partie méridionale de la Macédoine, des chemifes de foie qui préfentent le réfeau le plus fin, le plus uni, le plus régulier, & qui ont, outre cela, un moelleux & une foupleffe qu'on ne trouve pas dans nos toiles européennes. Les Anciens défignoient ces ouvrages délicats par les expreffions figurées de *vent tiffu*, d'*habit aérien*, &c. Les femmes paroiffent nues fous ces chemifes de foie, qui drapent merveilleufement le nu. Salonique en exporte annuellement dix mille ; elles fe vendent chacune de huit à dix piaftres (de 42 à 54 francs), & on les recherche beaucoup dans toutes les villes de la Turquie. Les plus fines paffent à Conftantinople, où elles fervent à la parure des femmes du férail & à celle des Princeffes grecques. (*Félix Beaujour*, *Commerce de la Grèce.*) »

La pinne-marine, coquillage bivalve, fourniffoit aux Anciens un duvet très-fin, avec lequel on fabriquoit des étoffes légères & très-chères. Le mollufque, habitant de cette coquille, fe fert de ce duvet, que l'on a défigné quelquefois fous le nom de *byffus*, pour s'attacher aux rochers ou au fond de la mer. On en fait encore à Tarente des gants & des bas fins & très-chauds. Les tiffus de ce duvet étoient probablement compris fous la dénomination de *tarentinæ veftes*, avec ceux de la belle laine de Tarente.

Le poil de castor a été employé par les Anciens, pour faire des tiffus légers & chauds. Saint Ambroife (*de Dignit. Sacerdotii*) dit : « Nous recherchons les étoffes de caftor & de foie ; & celui-là fe croit le plus diftingué entre les évêques, qui porte les vêtemens les

» plus brillans. » Sidoine Apollinaire (*epist.* 7, *lib.* 5) désigne même les hommes qui vivoient dans le luxe par le seul mot *castorinati*, vêtus de castor. Enfin, Isidore (*Origin.* 19) nous apprend que la trame des vêtemens de castor étoit faite avec le poil de cet animal, qu'il appelle *la laine des castors..... Fibrinum, lana castorum, & fibrina vestis, tramam de fibri lana habens, castorina.* La chaîne étoit probablement faite avec une laine de mouton très fine.

§. II. *Corps organisés; végétaux.*

Les Anciens tirèrent aussi des arbres, des arbustes & des herbes, la matière de leurs vêtemens. Avec l'écorce des arbres, τὰς τῶν δένδρων φλοιὰς, dit Strabon (*XI, pag.* 512, 1620) en parlant des Massagètes insulaires. On fait encore, dans les Indes, des étoffes avec des ÉCORCES D'ARBRE, rouies, battues & filées comme le chanvre. C'est probablement ce fil d'écorce qu'Arrien appelle *le lin des arbres* (*Indic.*). Peut-être ne faisoit-on qu'assouplir & coller ces écorces, comme les insulaires de la mer du Sud le pratiquent encore avec l'écorce du *morus papyrifera.* Au reste, c'est le coton, que les Anciens ont désigné le plus souvent par la dénomination de *laine des arbres*, comme on le verra plus bas.

Les filamens du MUSA ont servi au même usage.

COTON. Entre les arbustes dont les Anciens ont tiré la matière de leurs habillemens, celui qui produit le coton est le plus célèbre. Jean-Reinold Forster, de la Société royale de Londres, a publié (*Londini, in-8°.*, 1776) sur le *byssus* des Anciens, un excellent Traité dont voici l'extrait : « On a quelquefois donné au mot *byssus* l'acception particulière d'étoffe teinte en pourpre; mais Isidore (*Origin.* 19, *cap.* 27), Pollux (*lib.* 8, *cap.* 17), saint Jérôme (*in Ezech. cap.* 27) & le plus grand nombre des écrivains disent que le *byssus* étoit une espèce de lin. Pollux & saint Jérôme lui donnent pour patrie les Indes & l'Égypte. Arrien (*pag.* 179, *edit. H. Steph.*), Tertullien (*de Pallio*), Méla (*lib.* 8, *cap* 8), ont dit expressément que le *byssus* étoit un lin ou une laine produite par des arbrisseaux de l'Inde, de l'Arabie & de l'Égypte, appelés *gossipion* par les Barbares. C'est du *gossypium* (arbrisseau de la monadelphie-polyandrie de Linné, qui produit le coton blanc) dont parle Pline (*lib.* 19, *cap.* 1), *cui nulla sunt candore mollitiâve præferenda.* Mais c'est du *bombax* ou fromager (arbrisseau de la même classe, qui produit le coton roux) dont a parlé Philostrate (*Apollon. Vita, lib.* 2, *cap.* 10), lorsqu'il a décrit un manteau roux fait avec le *byssus* des Indes. D'ailleurs, on peut assurer que le lin étoit inconnu aux Indiens, & rare en Égypte. »

Il paroît très-vraisemblable que c'étoit aussi de coton qu'étoient vêtus les prêtres égyptiens, & non de lin exclusivement, comme le mot *linigera turba* & d'autres semblables ont pu le faire penser. Les momies sont enveloppées dans des bandelettes de coton. Les ὀθόνια que l'on apportoit de l'Inde, les *vestes bissinæ* & *xylinæ*, les σολὴ que l'on apportoit de l'Inde & d'Alexandrie d'Égypte (*Theodor. Prodrom. lib.* 6, *circà med.*) avec les pierres précieuses, les perles & les bois aromatiques, étoient des toiles de coton. Diodore (*lib.* 5, *cap.* 12) dit que de son tems, le siècle d'Auguste, les habitans de l'île de Malte fabriquoient des toiles d'une finesse & d'une douceur extraordinaires; il les appelle ὀθόνια, toiles de lin ou de coton; mais on sait que les cotonniers ont été naturalisés depuis long-tems à Malte. Ils l'auroient déjà été dans l'Élide si le mot *byssus* désigne le coton dans un endroit où Pausanias décrit les cultures de cette contrée.

Un vers d'Euripide (*Bacchæ*, 819) nous apprend que le *byssus* ou coton n'étoit employé en Grèce que pour les habits des femmes. Il les caractérise par cette matière, qui étoit alors rare & chère en Europe. On conseille à Penthée de se déguiser en femme pour assister aux bacchanales, & on lui dit : « Prenez des habits » de coton. »

Στεῖλαί νιν ἀμφὶ χρωτὶ βυσσίνους πέπλους.

Je ne puis terminer l'article du coton sans parler des toiles peintes d'Alexandrie. Les Égyptiens avoient connu les moyens employés depuis si long-tems par les Indiens pour imprimer les toiles de coton (*Peripl. Maris Erythr. apud Arrian. tom. II, pag.* 165), & ils s'en servoient avec succès; ils les vendoient aux Grecs & aux Romains. On ne peut douter que ces toiles de coton ne fussent semblables aux *indiennes* & aux *perses*, lorsqu'on lit dans Claudien (*in Eutrop. lib.* 1, *vers.* 350) la description des dessins dont elles étoient chargées : c'étoient des enroulemens bizarres, des chimères, des êtres fantastiques :

Jam testudo volat, profert jam cornua vultur;
. . . . : jam frugibus aptum
Æquor, & advectum silvis delphina videbo :
Jam cochleis homines junctos. . . . .

Dans une note placée à la page 445 du tome Ier. des *Recherches asiatiques*, M. Langlès dit : « Le grec ὀθόνιον » paroît dériver de l'arabe *gouthoun*, dont nous avons » fait le mot *coton.* La suppression de la première lettre » de ce mot, en grec, est d'autant moins surprenante, » que les Égyptiens modernes n'expriment le *qâf* arabe » que par une légère aspiration gutturale. Quant au mot » σινδόνιων, il a une ressemblance évidente avec *sindhoù*, » nom sanskrit, & conséquemment original, du fleuve » que les Persans ont nommé *Sind*, les Grecs Ἰνδὸς, & » les Latins *Indus.* Les Persans & les Arabes désignoient » même par le mot *Sind* les pays situés en deçà de l'Indus, par rapport à nous. »

LIN. Si des textes précis ne prouvoient pas que les Grecs & les Romains faisoient usage de toiles de lin, on l'apprendroit en examinant les peintures & les sculptures antiques. On y reconnoît souvent la toile à sa transparence & à ses plis unis (*Winck. Hist. de l'Art, liv.* 4, *chap.* 5). Les anciens habitans d'Athènes, ainsi que d'autres habitans de la Grèce, s'habilloient de toile, selon Thucydide (*lib.* 1) : ce qu'il ne faudroit assurer que de la tunique des femmes si l'on consulte Hérodote (*lib.* 5). Le premier de ces historiens (*lib.* 2, *cap.* 49), décrivant la peste d'Athènes, dit que les malades sentoient un si grand feu intérieur, qu'ils ne pouvoient supporter les plus légers vêtemens ni les linges mêmes, καὶ σινδόνων, & qu'ils demeuroient nus. C'étoit dans l'Élide qu'on cultivoit & qu'on travailloit le lin le plus fin (*Pausan. lib.* 5). Je ne parle point du lin que les Grecs tiroient de la Colchide, & qu'ils appeloient *sardonique*, selon Hérodote (*lib.* 2, *pag.* 151), parce que ce texte de l'historien présente de grandes difficultés. Ils faisoient avec le lin les voiles de navire (*Polyb. lib.* 5, *cap.* 89), les filets de chasse (*Xenoph. Venat. cap.* 2), des serviettes, des essuie-mains (*Ismen. lib.* 1). Les Romains les imitèrent; mais de plus ils ornèrent le linge

de bandes de pourpre; luxe que réprouva Alexandre-Sévère (*Lamprid. cap.* 40). Les Samnites étoient vêtus de toile lorsqu'ils alloient à la guerre, & les Ibériens, auxiliaires d'Annibal, portoient des tuniques de lin de couleur de pourpre (*Polyb. lib.* 2 & 3). Enfin, c'étoit de lin qu'étoit faite ordinairement la tunique interieure des riches (vêtement que nous appelons *chemise*), ainsi que le *sudarium* ou *orarium*, linge avec lequel on essuyoit la sueur, & les vêtemens d'été dont les efféminés n'avoient pas honte de faire usage (*Artemid. lib.* 2, *cap.* 3). Pollux (*lib.* 7, *cap.* 16) dit que les meilleures des toiles, appelées *amorgines*, étoient tissues dans l'île d'Amorgos, une des Cyclades, & qu'on les croyoit faites avec le lin.

Un texte d'Aristote, cité par Diogène-Laërce (*de Pythag. lib.* 8, *segm.* 109), prouve que le lin n'étoit pas encore connu dans les îles de la Grèce au siècle de Pythagore, le sixième avant l'ère vulgaire.

CHANVRE. Il paroît que le chanvre, originaire de l'Asie, n'étoit pas connu des Grecs, ou du moins qu'ils l'employoient peu au tems où Homère écrivoit. On ne trouve dans ses poèmes ni dans ceux d'Hésiode aucune mention de ce végétal. Hérodote (dans le quatrième siècle avant l'ère vulgaire) est, à ma connoissance, le premier qui en ait parlé (*lib.* 4, *sect.* 44, *pag.* 34 *Wessel.*); il dit que cette plante croît en Scythie; que les Thraces s'en font des vêtemens qui ressemblent tellement à ceux de lin, qu'il faut une grande expérience pour les distinguer; qu'il ressemble fort au lin, excepté qu'il est plus gros & plus grand. Il falloit que l'historien n'eût jamais vu de chanvre pour confondre ce végétal, dont la tige est velue, dont les feuilles sont composées de cinq folioles, dont les sexes sont placés sur des individus séparés, avec le lin, qui a une tige lisse, les feuilles simples, & les deux sexes renfermés dans la même fleur. Théophraste, un siècle après Hérodote, n'en fait aucune mention. Dioscoride, contemporain de Pline, parle du chanvre (*lib.* 3, *cap.* 165, 166) & de ses usages médicinaux; il dit qu'avec son écorce on fabriquoit les cordes les plus fortes. Pausanias écrivoit, un siècle après Dioscoride, que le chanvre étoit cultivé dans l'Élide (*Eliac. lib.* 5); mais les Grecs n'en firent usage que pour la corderie & l'*étoupage* des navires: du moins aucun de leurs écrivains ne fait mention de toile de chanvre. Les écrivains romains gardent le même silence sur cette toile, quoiqu'ils parlent de cordes, de filets, de calfatage, &c. faits avec le chanvre. C'est le seul usage que l'on en fit dans l'Europe méridionale jusqu'aux trezième & quatorzième siècles, où les toiles de chanvre, fabriquées depuis long-tems dans les îles britanniques & dans les autres contrées septentrionales de l'Europe, furent connues, & où l'on en fabriqua de semblables en France, en Allemagne, en Italie, &c. Dans le cinquième volume des *Mémoires de l'Institut* (*Littérat. & Beaux-Arts*), on en trouvera un que j'ai composé sur ce sujet.

Le duvet de l'*acanthus* & la substance laineuse de l'*apocinum* ont été filés pour vêtir les Anciens.

Les ROSEAUX, le PAPYRUS entr'autres, ont été employés pour les vêtemens. Les prêtres égyptiens (*Herod. lib.* 2, *cap.* 37) avoient des chaussures faites avec le *papyrus*, parce qu'ils ne portoient rien de ce qui avoit appartenu à un être vivant.

§. III. *Corps inorganiques.*

Les minéraux n'ont pu fournir aux Anciens, que l'AMIANTE, dont les filets soyeux, tordus avec du lin ou de la laine, aient formé une toile. Après qu'elle venoit d'être fabriquée, on la jetoit dans le feu, qui consumoit la laine ou le lin, & qui laissoit subsister le tissu d'amiante, devenu incombustible; mais il est plus que douteux que l'on ait employé cette toile pour faire des vêtemens: on n'en trouve aucun témoignage dans les anciens écrivains. D'ailleurs, Pline dit que l'amiante se vendoit aussi cher que les perles; il ajoute qu'à la vérité on en faisoit des serviettes, & que les Souverains seuls possédoient ces curiosités; enfin, qu'on enveloppoit les corps des Rois dans des toiles d'amiante en les déposant sur le bûcher, afin que leurs cendres ne fussent point mêlées avec celles du bois & des aromates. On conserve dans la bibliothèque du Vatican une toile d'amiante, qui fut trouvée auprès de Rome en 1702, dans une urne de marbre, ornée de bas-reliefs élégans. Cette toile renfermoit un crâne & des os brûlés; elle a de longueur environ 1 mèt. 8372 (cinq pieds sept pouces dix lignes & demie), & de largeur, 1 mèt. 6185 (quatre pieds onze pouces neuf lignes & demie).

OR, ARGENT. Je ne parlerois pas ici des métaux s'ils n'avoient servi que d'ornemens aux habits des Anciens; mais Pline (*lib.* 33, *cap.* 3) dit qu'Agrippine-la-Jeune, femme de Claude, assista au spectacle d'une Naumachie revêtue d'un *paludamentum* (manteau des généraux) d'or, tissu sans autre matière: *Paludamento aureo, textili sine aliâ materiâ.* Élagabale (*Lamprid. cap.* 23) portoit une tunique de même sorte, *aureâ omni tunicâ.* Les galons d'or pur d'Herculanum peuvent donner une idée de ce luxe, qui fut très-rare; car on se bornoit, en général, à mêler l'or avec la soie..... *Vestisque serica & intexta filis aureis*, dit Apulée (*Metam. lib.* 4). Pline nous apprend (*lib.* 8, *cap.* 48, *sect.* 63) qu'Attale, roi de Pergame, avoit mêlé le premier l'or avec d'autres matières.

Nº. II. *Travail des matières employées à faire des vêtemens.*

COULEURS. Après le choix des matières employées pour les vêtemens par les différens peuples de l'antiquité, les artistes doivent connoître les couleurs recherchées pour embellir ces matières. La plus rare & la plus chère fut sans contredit la pourpre. Il y avoit deux sortes de pourpre si on la considère par rapport aux substances qui la fournissoient (*Philostr. epist.* 28): 1º. la pourpre marine ou tyrienne, ἁλουργὶς, faite avec les mollusques testacées ou coquillages appelés *murex* & *purpura*, univalves tous deux, courbés en voûte alongée, terminés en pointe, hérissés de tubercules ou de piquans, & peut-être avec la liqueur rouge qui transsude au travers des pores de certains mollusques nus, tels que le lièvre de mer; 2º. la pourpre terrestre, moins chère que l'autre, & faite avec les gallinsectes (non avec la cochenille du Mexique, que les Anciens n'ont pas connue), tel que le κόκκος, *coccus* ou *kermès*, qui vit sur les chênes verts, que Silius Italicus (*lib.* 16, *vers.* 355) appelle *cinyphius coccus.* Si l'on considère la couleur pourpre par rapport à ses nuances, on en trouvera trois sortes distinctement énoncées dans Dion-Chrysostôme (*Orat.* 1, *pag.* 16): la pourpre marine ou violette, qui ressembloit à notre laque, πορφύρα; la pourpre terrestre, qui étoit rose (*glossæ veteres..... roseum, coccinum*) ou qui ressembloit à notre écarlate, mais moins nette & moins brillante, φοινικὴ; la pourpre commune, qui étoit une imitation

de l'une ou de l'autre, faites avec des mélanges de pastel, de *crocus* ou safran, de garance, &c. On pêchoit les coquillages sur les côtes de Phénicie, d'Afrique, de Grèce, & autour des îles de la Méditerranée. Les kermès étoient apportés à Rome de la Gaule narbonnaise, de l'Espagne, de la Galatie, de l'Arménie, de la Cilicie & de l'Afrique. Enfin, on distinguoit la pourpre par le nombre de bains que les teinturiers lui avoient donnés, *dibapha*, teinte deux fois.

Les Anciens aimoient les étoffes de *couleurs changeantes* ou gorge de pigeon, comme on le voit à la *Noce aldobrandine*, dans les peintures tirées des thermes de Titus, & surtout dans celles d'Herculanum. Winckelmann a dit (*Hist. de l'Art*, *liv.* 4, *chap.* 5, §. 6) que l'on ne pouvoit obtenir cet effet qu'avec des tissus de soie, dont la trame est d'une couleur, & la chaîne d'une autre, ou du moins avec des étoffes mélangées de soie. Lens a combattu cette opinion, & a dit avec raison que le poil de chèvre, le coton & le lin fin, ayant un peu de lustre, peuvent produire la couleur gorge de pigeon. Il auroit pu citer des camelots, des droguets & des burates de cette espèce. Au reste, on trouvera la preuve du goût des hommes efféminés pour les couleurs changeantes dans Aristénète (*lib.* 1, *epist.* 11), qui dit d'un jeune homme élégant : « Il portoit un manteau léger, remarquable par ses belles couleurs ; car il ne présentoit pas une seule couleur permanente, mais il en changeoit, & il brilloit comme les fleurs. » Philostrate (*Icon. lib.* 1, *n°.* 2) dit aussi du manteau d'Amphyon : « il n'a pas une couleur fixe, mais il en change & en présente plusieurs, comme l'arc d'Iris. »

En parlant des couleurs, les écrivains latins se servent souvent de ces mots empruntés du grec, *mesoleucos*, *mesomelas*, *mesoporphyros*, &c. composés avec le mot grec *meso*, milieu. On peut être embarrassé en les traduisant. La *sarapis* des Mèdes étoit, selon Pollux (*lib.* 7, *cap.* 13), une tunique pourpre, & μεσόλευκος. Étoit-elle faite de deux étoffes, blanche & rouge, qui la partageoient en deux de haut en bas ou horizontalement? ou plutôt une bande d'étoffe blanche étoit-elle appliquée ou brochée perpendiculairement sur le milieu de la tunique rouge? C'est le dernier sens qu'il faut adopter. Quinte-Curce dit en effet (*lib.* 3, 3, 17) qu'au milieu de la tunique pourpre de Darius étoit broché du blanc. En parlant d'habillemens, le milieu s'entend d'une ligne qui divise la personne en deux parties égales, & qui descend du haut de la poitrine. *Mesoporphyros* est donc la bande de pourpre qui descendoit sur le milieu du laticlave, & le laticlave même. Enfin, Pline (*lib.* 37, 10) dit que *mesoleucos* désigne une ligne blanche, qui traverse par le milieu une pierre précieuse, & *mesomelas* une ligne noire, qui coupe par le milieu une autre couleur.

En parlant des habits, l'adjectif *pullus* ne désigne pas toujours une couleur obscure. Nonius (*pullum*) fait observer qu'il signifie aussi *neuf*, & il cite le passage suivant de Tite-Live : *Vestis pulla*, *purpurea*, *ampla*.

L'épithète ποικίλη, donnée souvent aux vêtemens des femmes & des efféminés, ne désigne pas, comme on l'a cru quelquefois, une étoffe ornée de fleurs peintes ou brochées : celle-ci étoit désignée spécialement par les épithètes ἀνθινή, ἀνθηρά. Ποικίλη désignoit un vêtement de plusieurs couleurs. Cette distinction est établie sur un passage d'Artémidore (*Oneiro*, *lib.* 2, *c.* 3), qui donne les deux épithètes au même vêtement.

BORDURES. Les peintures d'Herculanum & les textes des anciens auteurs nous présentent des vêtemens ornés de bordures (que nous appelons en général *galons*). La pourpre fournissoit le plus souvent la matière des bordures ; cependant on en trouve de diverses couleurs. L'or & l'argent y ont été aussi employés. Par exemple, les ἱμάτια περίλευκα de Pollux (*lib.* 7, *cap.* 13) désignent des vêtemens pourpre ou d'autres couleurs, bordés de blanc. Au contraire, la prétexte des magistrats romains étoit une toge blanche, bordée de pourpre. Il faut distinguer deux sortes de bordure : l'une appliquée ou cousue sur le fond, & l'autre tissue avec l'étoffe. Isidore dit (*lib.* 19, 33) : *Limbus*, *quem nos ornaturam dicimus*, *fasciola contexta ex filis*, *aut auro*, *adsutaque extrinsecùs in extremâ parte vestimenti*. Voilà la première sorte. La prétexte, dont le nom latin signifie *tissue au-devant* ou *au bord*, présente la seconde sorte. *Prætexta*, dit Varron (*L. L.*), *toga est alba purpureo prætexta limbo*. Les sculpteurs, représentant seulement les objets qui ont du relief, n'ont point exprimé les bordures qui ont été tissées avec l'étoffe. Quant à celles qui étoient *appliquées*, ils les ont quelquefois exprimées, & même on les a colorées : telles sont les trois bandes qui ornent le bas de la tunique d'une belle Diane trouvée à Herculanum en 1760, haute d'environ trois pieds (près d'un mètre). Cette tunique est blanche. La bordure inférieure est étroite & de couleur d'or. La supérieure est de couleur de laque ou violâtre, & l'intermédiaire, plus large, de même couleur, est ornée de festons & de fleurs blanchâtres. Le manteau des Rois captifs du Capitole est orné de galons & de franges.

BORDS du manteau. Ceux de la Pallas de Velletri, qui est dans le muséum Napoléon, sont ondés ou gauffrés. D'autres statues présentent le même travail. — Les bords de la toge d'Auguste, statue trouvée près de Velletri, & conservée dans le muséum Napoléon, sont découpés en festons peu saillans.

FRANGES. Winckelmann a trop généralisé son opinion lorsqu'il a dit que les franges placées aux bords des habillemens désignoient des Barbares. A la vérité, on les voit aux manteaux des Rois captifs du Capitole & de la villa Borghèse, à ceux des Germains & des Parthes sur les colonnes trajane, antonine, &c. ; mais les franges ornent aussi les bords du manteau de la prétendue Arie à la villa Ludovisi ; de la Pudicité au muséum Capitolin (*tom. III*, *tab.* 44) ; de la Vénus heureuse ou d'*Orbiana*, femme d'Alexandre-Sévère, au cabinet Clémentin. Le *sagum* même de quelques soldats romains, sur la colonne trajane, est orné de franges, ainsi que le vêtement des victimaires. Dans les peintures d'Herculanum, le manteau de Thalie (*tom. II*, *tav.* 3) est garni de franges. Il faut avouer cependant que Plutarque raconte comme une chose extraordinaire, que Lucullus (*tom. III*, *Briani*, *pag.* 176), marchant contre Tigrane, portoit, sur une cuirasse de fer à écailles, un manteau garni de franges, κροσσωτὴν ἐφεστρίδα.

Je ferai remarquer que, sur les monumens, les *franges* ne sont pas toujours des galons *frangés*, ajoutés aux étoffes, comme les nôtres (les Barbares exceptés), mais que souvent les bords mêmes des étoffes de laine sont effilés, & prolongés sous cette forme : aussi Nonius dit-il (*cap.* 2, *n°.* 318) : *Fimbriæ sunt omnis extremitas*. Cette observation, appliquée à l'assertion de Winckelmann, la rend moins générale & plus vraisemblable.

PIÈCES D'APPLIQUE ou tissées avec l'étoffe pour imiter les pièces d'*applique*. Il est fait souvent mention, dans les auteurs anciens, de pièces d'étoffe appliquées sur une autre étoffe, en forme d'ornemens, ou de pièces de-

même étoffe que le fond, mais diversement colorées. La pourpre, les tissus d'or & d'argent en fournissoient la matière ordinaire, & la tunique principalement en fut chargée sous le Bas-Empire, époque où la toge fut presqu'abandonnée. Ces ornemens reçurent différens noms, suivant leur forme, & selon qu'ils furent appliqués ou tissus avec l'étoffe. Dans le dernier cas on les appeloit παρυφή, & ils imitoient aussi la broderie : tel étoit le manteau léger & brillant que décrit Aristénète (*lib.* 1, *epist.* 27); telles les chausses longues de Rhodogune dans son portrait tracé par Philostrate, &c.

Lorsque ces pièces d'*applique* étoient longues & droites ou des bandes, on les appeloit παράλυργις. Si elles étoient de pourpre, & si elles descendoient du col vers les jambes, chez les Romains c'étoit le *clavus* des laticlaves & des angusticlaves. On les appela aussi *palma* & *palmus* : *toga palmata*. Isidore (*lib.* 19, 22) dit que les *vestes lacuatæ* étoient ornées de pièces carrées (*lacus quadratos*), tissues avec l'étoffe ou ajoutées avec l'aiguille, c'est-à-dire, brodées. *Lacus* & πλινθίον étoient synonymes dans ce sens. *Scutum* désignoit une pièce ronde comme certains boucliers, & *scutulatæ vestes* les vêtemens qui en étoient ornés.

Broderies. Les Orientaux brodoient à l'aiguille leurs vêtemens & les tapis de Babylonie, si célèbres dans l'antiquité. Les Égyptiens les imitèrent & les surpassèrent. On fit ensuite ces broderies au métier; mais on ne peut assigner l'époque de ce perfectionnement. Les Romains désignoient une étoffe brodée à l'aiguille par les mots *acu picta*, & *picta* seulement. Sous le Bas-Empire, ce luxe fut porté à l'excès par les Empereurs, les Consuls, &c. On voit dans les Recueils de diptyques, des broderies représentant des plumes : aussi appela-t-on ce riche travail *plumarium opus*, & les broderies en or *plumæ* ou πλυμμία, comme nous l'apprend Procope (*de Ædificiis*, *lib.* 3, *cap* 1). Je parlerai plus au long de la broderie lorsque je décrirai la toge des triomphateurs.

Étoffes a poil. Les Anciens fabriquoient pour leurs vêtemens, pour les couvertures des lits & des tables, pour les serviettes de table & de bain, &c., des étoffes velues ou garnies de poils faits avec la même matière que le fond de l'étoffe; ils en avoient de trois sortes. Les unes étoient garnies de poils sur les deux faces : on les appeloit *amphimallum*, du nom grec de la laine. Pline (*lib.* 8, *cap.* 48) dit que, de son tems, les Romains commencèrent à en faire usage; que, du vivant de son père, ils avoient déjà adopté les étoffes velues d'un côté, appelées *gausapa*, dont on faisoit aussi usage dans les camps; il attribue cette double invention aux Gaulois. Peut-être le nom *gausapum* venoit-il des Gaulois : aussi désigna-t-il quelquefois les deux sortes d'étoffes dont je viens de parler. On le donna même, par extension, à des tissus de lin qui n'étoient garnis de poils qu'à leur extrémité, comme sont placées ordinairement les franges. Les Égyptiens en fabriquoient de coton. Les Isis grecques du Capitole, du palais Barberini, & presque toutes les Isis, sont enveloppées dans un manteau très-léger, orné, sur ses bords, d'espèce de franges ou plutôt de longs poils tissus avec l'étoffe.

Plis des vêtemens. Je ne veux point parler ici des plis accidentels formés par le jet des draperies ou par le mouvement des différentes parties du corps. Je parle de plis constans & formés à dessein : tel fut le σολίδωτος ou la stole plissée des Perses, que l'on retrouve dans les bas-reliefs de Persépolis. « Chez les Anciens, dit Winckelmann (*Hist. de l'Art*, *l. v.* 4, *chap.* 5, §. 30), on étoit » fort dans l'usage de plier les habits & de les mettre en » presse, surtout après qu'ils avoient été lavés; ce qui » devoit souvent avoir lieu dans les tems les plus reculés de la Grèce, où les vêtemens des femmes étoient » blancs. On trouve chez quelques écrivains, des passages qui attestent que les Anciens se servoient de » presses pour cet usage (*telæ prelis solutæ*, *Claudianus* » *Epithal. Pallad. vers.* 101..... *Solutis pressoriis vestes* » *nitentes*, *Ammian. Marcell. lib.* 28, *cap.* 4..... *Vestis* » *non mille ponderibus aut tormentis splendere cogentibus* » *pressa : Seneca*, *de Tranquill. animi*, *cap.* 1, *&c.*). On » n'en peut d'ailleurs douter, si l'on fait attention aux » éminences & aux cavités des raies qui se remarquent » sur les habillemens, & qui représentent les cassures » des étoffes. Les statuaires de l'antiquité ont souvent » indiqué ces cassures dans leurs draperies. Pour moi, » je pense que les raies des vêtemens, que les Romains » nommoient *rides*, *rugæ* (*Martial. lib.* 3, *epigr.* 93), » étoient de ces sortes de cassures, & non pas des plis » repassés. » On voit ces plis formant des carrés, par leur rencontre, sur le manteau d'une statue de Melpomène, dite *la Junon du Capitole*, placée dans le muséum Napoléon. Au reste, on peut reconnoître, dans le texte de Sénèque, la calandre qui sert à presser & à lustrer les draps, les toiles & autres étoffes.

D'autres plis très-petits, très-serrés, & conduits du haut en bas, se font remarquer sur la tunique retroussée des Dianes, sur la tunique traînante du prétendu Sardanapale, &c. Ces plis rappellent ceux des fines toiles de coton, telles que la mousseline & d'autres de même espèce. Peut-être même étoient-ils formés à dessein, comme les précédens.

Synthesis. On trouve ce mot employé par les jurisconsultes pour désigner un certain nombre de vêtemens. On les disposoit par assemblage. Les vêtemens qui étoient isolés, étoient appelés *singulares* & μοναχαί. Je parlerai ailleurs du vêtement qui portoit spécialement le nom *synthesis*.

Doublure. Les habits des Anciens étoient-ils doublés? Je n'oserois prononcer négativement. Je dirai seulement ici, qu'ayant examiné attentivement toutes les statues du musée Napoléon, je n'ai apperçu aucune doublure entière. A la vérité, quelques philologues ont rendu par le mot français *doublée* le mot διπλή & semblables, dont se servent les écrivains grecs en parlant du manteau appelé χλαῖνα, en latin *læna*; mais je ferai voir ailleurs que ce mot désignoit l'ampleur de ce manteau lorsqu'il appartenoit à des gens riches. Julius Pollux (*Onomast. lib.* 7, *cap.* 13) dit que ces *læna* étoient appelées διπλαῖ, διπληγίδες & δίπολος. Le dernier nom signifie qu'on les plioit en deux avant de les jeter autour de soi. Le sens du mot *double*, appliqué au manteau grec, sera discuté à l'article de ce vêtement.

N°. III. *Désignation des vêtemens.*

Les écrivains anciens donnent souvent le même nom à la tunique, au manteau, à la chaussure, &c. des hommes & à ceux des femmes. Cette identité de nom étoit fondée sur l'identité des formes, car ces vêtemens avoient ordinairement la même forme pour les deux sexes; ils ne différoient que par les proportions. Au reste, nous retrouvons dans notre langue la même confusion : chapeau, soulier, chemise, &c. appartiennent à l'homme & à la femme.

Le mot στολή est dans ce cas. Pollux (*pag.* 349) dit

que c'eſt un habillement ou plutôt un manteau des Thraces, Θρακῶν περίβλημα; cependant le mot σειρά déſigne, dans le Lexique de Cyrillus, une ceinture, une tunique, & la chlamyde. Le Gloſſaire d'Hérodote le définit auſſi une bandelette, une ceinture; mais il l'écrit εἰρά. Si l'abſence du σ n'eſt pas une erreur de copiſte, on pourroit croire que la laine, indiquée par ce mot, auroit été la matière de ces divers habillemens.

N°. IV. *Emploi des habillemens ſur les figures antiques.*

Le livre des coſtumes ayant pour baſe les figures antiques, il eſt néceſſaire de fixer l'opinion des lecteurs ſur la fidélité avec laquelle les ſculpteurs anciens ont copié les véritables habillemens dans certaines occaſions, tandis qu'ils s'en ſont écartés à deſſein dans pluſieurs autres. Ce point d'érudition a été traité par mon ſavant confrère M. Viſconti, avec toute l'exactitude poſſible, dans une lettre (inſérée dans la *Décade philoſophique*, 15 floréal an 12) dont je vais donner l'extrait.

« On eſt en général porté à croire que les ſtatues grecques & romaines nous fourniſſent des modèles parfaits des coſtumes uſités à l'époque où elles ont été exécutées. Il eſt certain cependant que ces coſtumes ne ſont pas en général ceux des tems où les portraits ont été ſculptés, & que les ſculpteurs grecs ont employé pour les *portraits héroïques* (ceux des dieux, des héros mythologiques & des hommes célèbres qu'on a voulu leur aſſimiler, quelquefois même du vivant de ceux-ci), des habillemens qui tenoient à des uſages plus anciens.

» Pour le prouver, il eſt inutile de recourir aux ſujets de l'hiſtoire héroïque. On ſent bien que le coſtume des figures dont ils ſont compoſés, n'a jamais pu être celui d'une nation, même peu policée. Jamais un chaſſeur, à moins que ce ne fût un ſauvage, n'eſt allé à la chaſſe ſans autre vêtement que celui du *Méléagre* du muſée Napoléon : jamais guerrier n'a combattu dans le coſtume du héros qu'on appelle *le Gladiateur-Borghèſe*. Achille n'aſſiſtoit pas au conſeil du Roi des Rois nu, comme on le voit dans le bas-relief du Capitole. De même Laocoon n'offroit pas nu des ſacrifices à Neptune. Enfin, les ſoins que prend Ulyſſe après ſon naufrage pour ſe préſenter décemment devant la fille d'Alcinoüs, ne nous permettent pas de penſer que Jaſon fût nu à la cour d'Aétès ou à celle du roi de Corinthe lorſqu'il s'entretenoit avec Médée ou avec Créuſe, quoique tous les bas-reliefs le repréſentent dans cet état.

» On ne veut parler ici que des portraits héroïques d'hommes ſupérieurs, qui ont vécu à l'époque de la civiliſation la plus parfaite de la Grèce ou de Rome; portraits faits même de leur vivant. Lorſque Cicéron reproche à Verrès les ſtatues nues qu'on avoit érigées à Syracuſe en l'honneur de ſon fils, ce n'eſt pas l'indécence ni l'infidélité du coſtume qu'il blâme; mais il blâme le père d'avoir cru ſon fils digne d'un *portrait héroïque*. En effet, la ſtatue de Pompée, que l'on voit encore à Rome, eſt du même tems que celles du jeune Verrès, & cependant elle eſt nue. Celle d'Agrippa, trouvée près du Panthéon, & tranſportée à Veniſe, l'eſt auſſi Nous avons les ſtatues nues ou ornées ſeulement de quelques légères draperies grecques, d'Auguſte, de Tibère, de Druſus, de Germanicus, de Claude, de Domitien, de Nerva, d'Hadrien, de Marc-Aurèle, de Lucius-Verus, de Septime-Sévère & de Macrin. Nous en avons même de ſemblables qui repréſentent des perſonnages romains inconnus : tel eſt le prétendu Germanicus du muſée Napoléon; telles ſont deux belles ſtatues qu'on voyoit jadis dans les jardins de Sixte-Quint, & qui ont été tranſportées en Ruſſie. Preuve certaine que l'on a ſculpté des portraits héroïques, même de perſonnages qui n'étoient ni Empereurs ni Céſars, car nous connoiſſons tous les portraits de la famille impériale à la belle époque des arts.

» Il faut remarquer à ce ſujet un fait aſſez ſingulier : c'eſt qu'aucune ſtatue d'Empereur (celles dont la tête n'eſt pas une reſtauration, & dont, par conſéquent, la vérité eſt inconteſtable) ne le fait voir habillé avec la toge, à moins qu'il ne ſoit repréſenté exerçant les fonctions pontificales, & qu'il n'ait pour cette raiſon la toge ramenée ſur la tête : cependant cet habillement étoit l'habit civil des Empereurs romains, & ils le portent ſouvent ſur les médailles.

» De même les ſtatues des hommes illuſtres par leurs talens paroiſſent dans un coſtume idéal. Celles de Pindare, d'Euripide, de Démoſthène, d'Ariſtote, de Moſchion, d'Ariſtide-le-Sophiſte, qui ſont inconteſtables, n'ont qu'un grand manteau grec, jeté d'une manière pittoreſque ſur le corps nu. Or, ce coſtume n'a jamais été celui des Grecs. Quelques cyniques ſeuls l'avoient adopté.

» Les ſculpteurs eurent ſans doute moins de liberté lorſqu'ils repréſentèrent dans les bas-reliefs d'un arc de triomphe ou de quelqu'autre monument public, des événemens de leur âge; mais ils trouvèrent, dans ce cas même, quelques moyens d'y introduire des figures nues : 1°. ils placèrent, parmi les perſonnages véritables, des figures allégoriques, qui, heureuſement pour la clarté des ſujets, étoient en même tems des perſonnages mythologiques. Rubens en a uſé de même dans la vie de Marie de Médicis; mais ſes figures allégoriques, tirées de la mythologie ou des iconologies bizarres, n'ont pas pu être auſſi facilement reconnues par ſes contemporains. C'eſt ainſi que Rome repréſentée en amazone, le génie du Sénat & celui du peuple romain, la Victoire, le génie du Champ de Mars, les Divinités locales des fleuves & des villes, ſe trouvent avec les figures hiſtoriques dans les bas-reliefs qui ornoient autrefois les arcs de triomphe de Trajan & de Marc-Aurèle, dans ceux du grand piédeſtal de la colonne d'Antonin-Pie, & dans les ſculptures des colonnes trajane & prétendue antonine.

» 2°. Les anciens artiſtes travailloient avec beaucoup de liberté les draperies des figures véritablement hiſtoriques; ils ſavoient rendre pittoreſques les coſtumes de leur tems par la ſuppreſſion de pluſieurs de leurs parties. Nous trouvons dans les bas-reliefs de la colonne trajane quelques détails du coſtume militaire de l'Empereur & des ſoldats, que nous connoîtrions à peine à l'aide des écrivains, mais qu'aucun autre monument ne nous a préſentés. Les ſculpteurs ont cru ſans doute que la petite dimenſion des figures, diminuées encore par la diſtance, les diſpenſoit de rechercher les nudités, & que les grâces de leur poſe, de leur diſtribution en feroient tout le charme. La grande fidélité avec laquelle ils y ont repréſenté les coſtumes, nous mettent à portée de juger les ſuppreſſions importantes que les autres artiſtes ſe permettoient. On voit dans ces précieux bas-reliefs l'ouverture ſupérieure de la tunique, aſſujettie par un rang de boutons. On y voit des eſpèces de *focalia* ou de cravattes, que le ſavant Fabretti a mieux aimé appeler *chlamydia*,

chlamydia, & qu'aucun autre monument n'avoit fait connoître. L'Empereur y paroît dans son habit militaire avec des *campestria*, sorte de pantalon qui couvroit entiérement les cuisses, & qui descendoit plus bas qu'à mi-jambe. Ni les grands bas-reliefs de Trajan, exécutés peut-être par les mêmes artistes que ceux de la colonne, & représentant quelqu'un des mêmes sujets, ni ceux de Marc-Aurèle, qui sont aussi beaux, ne nous offrent la moindre trace de tous ces détails.

» Dans le costume civil, les personnes en dignité & les prêtres portoient dans les cérémonies une espèce d'étole, appelée *lena*, ornement qui fut le *lorum* des siècles suivans. Aucun marbre ne nous a conservé, avant l'âge de Septime-Sévère (époque de la décadence des arts), cette partie de l'ancien costume romain. Les Consuls, depuis Constantin, sont représentés grossiérement sur l'ivoire des diptyques; ils y paroissent avec le *lorum* & avec toute la pompe du costume consulaire, comme quelques personnes desireroient que les artistes exécutassent aujourd'hui les portraits héroïques.

» Lorsque les sculpteurs anciens se sont vus forcés de représenter dans cette espèce de portraits, mis en action & composant des sujets d'histoire, la tunique & la toge romaines, combien ne se sont-ils pas permis de suppressions & de modifications! Aucune figure de magistrat romain ne présente la *prétexte*, aucune figure de sénateur le *laticlave*, aucune figure de patricien le *croissant* de la chaussure, quoique ce fussent les marques distinctives de leurs dignités ou de leurs rangs. De même le bon ton exigeoit à Rome que la toge (vêtement très-ample, &, depuis Auguste, employé seulement dans les cérémonies & pour la représentation) se groupât sur l'estomac en un grand nœud circulaire, appelé *umbo*, nom qui exprimoit aussi la partie saillante du milieu du bouclier. Aucun monument ne présente cet *umbo*. Il est presqu'inutile d'ajouter que toutes les figures d'hommes & de femmes portent leurs tuniques à nu sur la chair, sans aucune espèce de chemise, quoique les écrivains grecs & latins parlent d'*indusium*, de *subucula*, d'*hypobasis* & d'*hypodytes*.

» Nous ne connoissons qu'un petit nombre de bas-reliefs, dont les sujets soient tirés de l'histoire grecque ou de celle des successeurs d'Alexandre. La frise du *Parthénon* d'Athènes, qui représente la procession des *Panathénées*, est de ce nombre. On voit par cet ouvrage célèbre, que Phidias avoit donné l'exemple de la suppression de quelques vêtemens, & que même il avoit agi à cet égard avec moins de réserve que ses successeurs. Plusieurs des cavaliers athéniens, qui forment la marche ou le cortège de la Théorie représentée sur cette frise, sont nus: leurs chlamydes voltigeantes ne cachent souvent aucune partie de leurs membres. Les préfets de la cérémonie, prêtres ou magistrats, qui remettent les vases & les ustensiles sacrés entre les mains des vierges athéniennes, & qu'on voit sculptés dans la portion de cette frise appartenante au musée Napoléon, n'ont point de chemise ni de tunique. Un large manteau est jeté d'une manière pittoresque autour de leur corps, qu'elle laisse à demi nu. »

M. Visconti résume ses observations, & il en conclut en général que les sculpteurs anciens ont employé les draperies pour trois raisons & sous trois aspects différens: par principe de décence, comme simple ornement, & comme signes ou attributs caractéristiques.

1°. Ils les ont employées par décence pour les statues des femmes & des Déesses. Les sculpteurs antiques ne représentent jamais des femmes sans vêtement, à moins que les artistes n'aient pu alléguer pour prétexte le bain ou la natation. C'est d'après de semblables motifs qu'ils ont représenté nues Vénus & les Nymphes. Les exceptions à cette règle sont très-rares. On peut même dire qu'en cela les Anciens ont été plus réservés que les Modernes. On doit attribuer également à un motif de décence la draperie qui enveloppe jusqu'à mi-corps les statues de quelques Impératrices représentées en Vénus, & le petit manteau qui se groupe autour des cuisses de plusieurs statues nues d'Empereurs romains: tels sont l'Auguste du musée Pio-Clémentin, le Septime-Sévère en bronze de Barberini, le Claude & le Germanicus de la villa Borghèse. Nous avons cependant des statues d'Empereurs entiérement nues: telles le Domitien & le Marc-Aurèle du musée Napoléon, le Caligula & le Macrin du Vatican.

2°. L'ornement & la richesse de l'ensemble paroissent quelquefois avoir été le principal & peut-être le seul motif qu'aient eu les artistes pour ajouter des draperies aux statues. C'est ainsi qu'ils ont donné une chlamyde à l'Apollon, à Méléagre, à Ganymède, & un petit manteau groupé autour du bras gauche à plusieurs statues, particuliérement aux Mercures.

3°. Mais ces petits manteaux & ces *indices* de vêtemens servoient aussi souvent à désigner le caractère du sujet. Ainsi ils désignent, dans les statues de Mercure, la promptitude de ses messages: la chlamyde de Méléagre rappelle l'habillement des chasseurs: l'extrémité seule d'un manteau sur l'épaule gauche de Pompée & de Marc-Aurèle apprend que le personnage, quoique nu, est censé habillé, & qu'il n'est pas représenté comme un lutteur se préparant au combat, ni comme un homme ordinaire sortant du bassin des Thermes. C'est pour cette raison que les statues des *Palestrites* & des *Pugillateurs* n'ont aucune espèce de draperie. — Pour marquer le caractère d'une statue, on a souvent placé auprès d'elle quelque partie de l'armure. C'est ainsi qu'un simple bouclier ou même un baudrier annonce un guerrier, un héros, un Empereur. Le Domitien du musée Napoléon n'a que la courroie sans épée. Sur les médailles de Locres, Ajax paroît avec l'épée & le bouclier dans l'attitude d'un combattant, tantôt la tête nue, tantôt avec le casque. Le Claude de la villa Borghèse a dans sa main le *parazonium* (épée romaine), emblême du commandement des armées & de la dignité impériale. D'ailleurs, il est nu, & ses cuisses seules sont cachées sous un petit manteau grec. Les peaux des faons (*nébrides*) que portent Bacchus & les personnages de son cortège, la peau de lion dont Hercule est revêtu, l'habillement phrygien ou barbare, employé indistinctement par les sculpteurs grecs pour indiquer presque toutes les nations de l'Orient, sont aussi des habillemens caractéristiques. Scythes, Thraces, Phrygiens, Arméniens, Perses, Indiens, &c., tous sont vêtus de la même manière; ce qui prouve d'ailleurs que les sculpteurs anciens n'ont observé ordinairement aucune vérité dans la représentation du costume des différentes nations: cependant les cheveux courts, les moustaches & le collier font reconnoître un guerrier gaulois dans la belle statue que l'on appelle improprement *le Gladiateur mourant*.

« Il faut observer que la prédilection des sculpteurs anciens pour le costume des siècles héroïques étoit la facilité qu'il leur laissoit pour faire paroître le nu en supprimant quelques parties de l'habillement; ce qui se pratiquoit même quelquefois dans la réalité & sous leurs

yeux. Par exemple, il n'étoit pas rare de voir un magiſtrat romain ſollicitant le conſulat, paroître dans les comices avec une toge très-blanche (*candidatus*), mais n'ayant aucun autre habillement. Pluſieurs philoſophes grecs ſe montroient en public ſans autre habillement qu'une eſpèce de caleçon & un grand manteau. Enfin, les jeunes gens qui attendoient leur tour dans les portiques des Paleſtres, étoient à demi nus. Les modes des pays chauds permettent en général quelques nudités, & les modes des Anciens venoient des pays chauds. Antioche & Alexandrie étoient les légiſlatrices du luxe. Ainſi les Grecs & les Romains eurent long-tems les jambes nues & les bras peu couverts, les tuniques à manches longues & étroites n'étant guère en uſage que ſur les théâtres, où des raiſons particulières les avoient fait adopter. Le coſtume antique s'allioit donc ſans inconvenance avec la nudité de quelques parties du corps; nudité à laquelle les ſculpteurs pouvoient encore donner une latitude arbitraire ſans bleſſer le coſtume.

» Remarquons en général que les Romains, en élevant aux Empereurs des ſtatues héroïques entiérement nues à quelques légères draperies près, ont choiſi ces draperies dans le coſtume des Grecs ou tout au plus dans celui qui pouvoit être commun aux deux nations. Les habillemens que portent les ſtatues d'Empereurs demi-nues, ſont de petits manteaux grecs (*ἱμάτια*), de grands manteaux grecs (*pallia*), des chlamydes ou *paludamenta* communs aux deux nations; enfin, des cuiraſſes (*thoraces*) communes à pluſieurs peuples. Jamais la draperie d'une ſtatue romaine demi-nue n'a été la toge : jamais une portion d'habillement qui fût excluſivement propre aux Romains, ne paroît ſur les figures romaines demi-nues; mais les habillemens grecs adoptés pour les buſtes, pour les ſtatues héroïques, & appelés *héroïques* à cauſe de l'uſage qu'on en fit dans les images des dieux & des héros de la mythologie. Ces habillemens, dis-je, ont été portés & employés journellement à certaine époque. Ce fut, pour la première fois, dans le ſeizième ſiècle que les artiſtes adoptèrent des draperies purement imaginaires; abus que l'on peut auſſi quelquefois reprocher à Jules-Romain même, aux Carraches, mais que les peintres napolitains ont porté, dans le ſiècle précédent, au dernier excès. »

CHAPITRE PREMIER.

Des Habits proprement dits.

JE désigne par *les habits proprement dits*, la partie de l'habillement qui couvroit & enveloppoit le *torse* ou le tronc, & qui étoit essentiellement distincte de la chaussure & de la coiffure. On peut classer ces habits sous trois dénominations générales : les habits que l'on portoit sous la tunique, la tunique & le manteau. Suidas fait cette distinction (*voce* Ὑποδύτης); il parle du vêtement intérieur & du vêtement extérieur.

SECTION PREMIÈRE.

Habits que l'on portoit sous la tunique.

§. Ier. *Chausses, caleçon & leurs équivalens.*

Dans les pays chauds ou dans les saisons chaudes, les Anciens ne portoient souvent d'autre vêtement sous la tunique, que celui qui tenoit lieu de caleçon. Ulysse menace Therfite (*Iliad.* B, *vers.* 261) de punir son insolence, & de le frapper à nu. « Je t'arracherai, dit-il, » tes habits, ton manteau, ta tunique, & le vêtement » qui couvre les parties sexuelles..... Τά τ' αἰδῶ ἀμφικαλύπτει. » On ne peut voir ce vêtement intérieur aux figures habillées des Grecs qui nous sont parvenues, ni à celles des Romains avant Trajan. Les caleçons de ces deux peuples ne passoient pas le haut de la jambe, soit qu'ils fussent fermés à chaque cuisse, comme les nôtres, soit qu'ils ne formassent qu'un jupon (jupe courte), comme ceux des Victimaires ou comme ceux des Écossais montagnards. Eustathe, expliquant les vers d'Homère cités plus haut, dit que l'expression du poète désigne un véritable caleçon fermé, appelé ἀναξυρίς, parce qu'on le tiroit en haut pour s'habiller. C'est celui que les Romains appelèrent d'abord *campestre*, & *bracca* depuis qu'ils eurent connu les Gaulois, selon le même commentateur. On lioit ce caleçon autour des reins avec une courroie ou un cordon, comme on le voit dans Procope (*Hist. Arcana*, *cap.* 1). L'espèce de jupon qui tenoit quelquefois lieu de caleçon, & qui ressembloit au *limus* des Victimaires, semble être le διάζωσμα ou le ζῶσμα des athlètes grecs, le *semicinctium* des Latins, si celui-ci n'est pas plutôt la légère draperie nouée autour de la ceinture & du haut des cuisses de la figure du n°. 1, *Pl.* CXII (*Monum. antic. Winckelm.* n°. 93). Théophraste, dans ses *Caractères* (*cap.* 5), dit de l'homme grossier, qu'étant assis, il relève ses habits jusqu'au genou, de manière qu'il découvre les parties les plus secrètes de son corps. Les Grecs alors ne portoient donc pas des caleçons fermés.

Dans la seconde partie de ce Recueil (*liv.* 1, *chap.* 1, *sect.* 3), je parle du *campestre* ou caleçon que portent les Romains armés sur les monumens travaillés depuis Trajan. On peut prouver que les Romains en habit civil portoient quelquefois des caleçons avant cette époque. Suétone le dit d'Auguste, & il distingue formellement ce vêtement de celui qui couvroit les jambes, *feminalibus & tibialibus utebatur.* J'ai dit quelquefois, parce que César, tombant sous les coups des conjurés, rabattit le haut de sa toge sur ses genoux & ses jambes, afin que sa chute ne présentât pas un spectacle indécent. *Sinum vestis ad ima crura deduxit*, dit Suétone (*Jul. Cæs. cap.* 82), *quo honestius caderet, etiam inferiore corporis parte velatâ.* Cette précaution n'eût pas été nécessaire s'il eût porté des caleçons fermés. Peut-être portoit-il le διάζωσμα ou *subligaculum*, ou les bandelettes dont on va parler. Deux cent soixante ans après, Caracalla fut tué par un centurion. « Dans l'instant, dit Hérodien (*lib.* 4, *cap.* 24), » où il relevoit les vêtemens qui couvroient ses cuisses, » τὰς ἐσθῆτας τῶν μηρῶν. » Un ancien scholiaste, cité dans la note dix-huitième de Gessner sur la onzième épître du premier livre d'Horace, dit : *Campestre, tenue est, & totius corporis nihil præter inguina tegit.* Il ressembloit donc parfaitement à notre caleçon.

On voit sur les statues qui représentent des Romains revêtus de la toge, des bandelettes qui, fixées au soulier proprement dit, s'élèvent jusqu'au gras de la jambe en se croisant plusieurs fois. Des témoignages précis nous apprennent que les Romains, du tems de Cicéron, entortilloient autour de leurs jambes des bandelettes de diverses couleurs. Valère-Maxime (*lib.* 6, *cap.* 2, n°. 7) rapporte que Favorin reprochoit à Pompée la couleur blanche de ses bandelettes : « C'étoit, disoit-il, un ban» deau royal, quelque part qu'il fût placé : *Non refert* » *quâ in parte corporis sit diadema.* » Ces bandelettes étoient différentes du *semicinctium*, espèce de jupon très-court, que les pauvres portoient seul, & que les riches portoient sous la tunique, comme le dit Martial (*lib.* 14, *epig.* 153) :

> *Det tunicam dives ; ego te præcingere possum ;*
> *Essem si locuples, munus utrumque darem.*

Plusieurs figures en habit civil, sculptées sur l'arc de Constantin, portent une tunique à manches longues, qui ne descend qu'au milieu des cuisses : elles ont des caleçons qui se terminent au dessous des genoux ; elles se trouvent dans les bas-reliefs du siècle de Constantin.

Les Barbares portoient presque tous des pantalons, c'est-à-dire, des chausses longues, qui descendoient jusqu'aux pieds. Les Grecs & les Romains les appeloient tantôt *anaxyrides*, tantôt, du nom barbare, *sarabara.* Quelquefois les Barbares ne portoient que ce vêtement seul, comme on le voit dans la troisième partie de ce Recueil, pour les Gaulois & les Germains. De tous les habillemens qui caractérisoient les Barbares dans les peintures & les sculptures des Anciens, les longues chausses étoient le plus apparent & le plus ordinaire. On donne encore, dans la Petite-Russie & en Illyrie, le nom *saravara* aux longues chausses.

§. II. *Tunique intérieure ou chemise.*

Dans les écrivains anciens on voit que les Grecs & les Latins, hommes & femmes, portoient plusieurs tuniques à la fois. Les témoignages sont plus rares pour les Grecs ; mais ils ne sont pas moins concluans. Plaute peint les mœurs de ce peuple dans ses comédies ; & dans le *Persa*, dont la scène est à Athènes (*act. III, sc. 2, vers. 32*), il fait dire à un de ses interlocuteurs, qu'un esclave, près d'être fustigé, quitte ses tuniques, *tunicas ponit.* Dans Josèphe (*Antiq. jud. lib.* 17, *cap.* 7) on voit l'esclave d'Antiphile cacher une lettre d'Acmé à Antipater entre ses tuniques ; car, dit l'historien, il en portoit deux. Zosime (*lib.* 1, *pag.* 64, *Oxon.* 1679) se sert des mots de *vêtement intérieur* pour désigner la seconde tunique, τῆς ἐσθῆτος ἐσχάτως. Enfin Libanius, parlant de Malchus (*tom. II, pag.* 621, 1627), que Severus avoit fait dépouiller pour lui donner la question, dit qu'on lui ôta son manteau, τῆς χλαμύδος, sa première tunique, τῦ πρώτυ χιτῶνος, & même la troisième, qui étoit de lin, καὶ τῦ τρίτυ λίνυ.

Quant aux femmes grecques, Aristénète parle expressément de leur tunique intérieure. Un pêcheur raconte, dans une de ses épîtres (*lib.* 1, *epist.* 7), qu'il vit une jeune fille très-belle quitter ses habits & sa tunique intérieure, τὸν ἔσχατον χιτωνίσκον, pour se baigner dans la mer. Je dirai ici par anticipation, que le diminutif χιτωνίσκος n'est pas relatif à la longueur des tuniques, mais à leur finesse ; car on trouve les mots ποδήρης, descendant jusqu'aux pieds, & σμικρὸς, petit, joints au premier. Pollux (*lib.* 7, *cap.* 13) parle du *cypassis*, qu'il décrit ainsi : « C'est une petite tunique de lin, qui finit » au milieu de la cuisse, comme le dit Ion. » J'en ai trouvé une sur les vases grecs d'Hamilton (2[e]. *collect.* 1800, *I, Pl. LIX*). On la verra ici au *n°.* 2, *Pl. CXII.* Il n'est pas douteux que ce soit la tunique intérieure (notre chemise) de la jeune fille qui y est représentée, puisqu'elle va se laver dans un très-grand vase, sur lequel elle s'appuie. Zosime (*lib.* 4, *pag.* 242, *Oxon.* 1679) parle d'un semblable vêtement de femme lorsqu'il dit que « les exacteurs de Théodose, après avoir perçu les » impôts, enlevoient encore les ornemens des femmes, » tous leurs habits, & même celui qui couvre les parties » les plus secrètes. » Mais n'ayant point employé, pour le désigner, le mot *tunique* ni ses dérivés, on ne peut décrire ce vêtement avec précision. Peut-être ne faut-il voir ici qu'une espèce de jupe très-courte, telle que celle du *n°.* 3, *Pl. CXII.* Passeri (*Picturæ etrusc. I, Præf. pag.* 63) l'a fait dessiner d'après une figure de femme d'un vase grec, appelé improprement *étrusque.*

Les Romains, qui, dans leur premier âge, ne portèrent qu'un manteau sans tunique, portèrent ensuite deux tuniques long-tems avant Varron, qui servit sous Pompée. Cet écrivain (*de Vitâ Pop. Rom. lib.* 1, *apud Nonium*, 14, 36) nous l'apprend ; & il ajoute qu'ils appelèrent la tunique intérieure *subucula* & *indusium.* Il paroît que, depuis cette époque, ce vêtement, que j'appellerois *chemise* avec les Modernes, devint d'un usage général chez les Romains & les Grecs, au moins parmi les gens riches. Auguste (*Suetonius*) portoit la *subucula* sous ses quatre tuniques. Horace (*I, epist.* 1, 95) parle de la *subucula.* Tertullien l'appelle *interula.* Suétone (*Vitell. cap.* 2) parle de plusieurs tuniques : *Inter togam tunicasque.* Pline-le-Jeune dit que, dans la foule qui entouroit le tribunal des centumvirs (*IV, epist.* 16), un jeune homme ayant eu ses tuniques déchirées, *scissis tunicis*, demeura pendant sept heures vêtu de la toge seule, *solâ velatus togâ.*

Le mot *camisia*, d'où a été formé le français chemise, se trouve employé dans ce sens, pour la première fois, dans Victor de Vite (*lib.* 1), qui, décrivant la persécution des Chrétiens d'Afrique au cinquième siècle, dit que le ministre des cruautés du roi Genséric « employa les » nappes des autels à faire des chemises & des caleçons » pour son usage. » *De pallis altaris camisias sibi & femoralia faciebat.* Deux siècles après, Isidore de Séville écrit que ce vêtement étoit appelé *camisia* parce qu'on le portoit dans le lit, *in camis, id est, in stratis nostris.*

Cette tunique intérieure, que l'on portoit le jour sous la tunique extérieure, & que l'on gardoit seule dans le lit lorsque l'on ne couchoit pas nu (comme on le fait souvent dans les pays chauds), avoit la forme d'une tunique sans manches, & ne descendoit qu'au milieu des cuisses. Pollux le dit en parlant du *cupassis*, & on peut le conclure des mots χιτῶν, χιτωνίσκος, & autres dérivés du premier, que les Anciens emploient pour désigner la chemise.

Le lin étoit la matière dont on la faisoit ordinairement : tel étoit le *cupassis.* On l'apprend aussi du texte de Victor de Vite & de celui de Libanius, cités plus haut.

Ausone, décrivant les occupations de sa journée dans le petit poème intitulé *Ephemeris*, demande (*in Parecbasi*) à son domestique, pour se lever, « sa chaussure, » son habillement de lin, enfin tout ce qui sert à l'ha» biller. » *Puer eia surge, & calceos, & linteam da sindonem. Da, quidquid est, amictui quod jam parasti.* Ce poète vivoit dans le quatrième siècle de l'ère vulgaire, & fut consul l'an 379. On voit par ses vers, qu'alors on portoit immédiatement sur la peau, ou un linge qui entouroit les reins & les cuisses, ou, ce qui me paroît plus vraisemblable, une tunique de lin. Sans doute on en fit de soie lorsque le luxe fut porté à l'excès sous les Empereurs romains. La légéreté & la transparence de ces tuniques intérieures les fit appeler *du vent tissu, un habit aérien, &c.* (*Voyez* l'article de la Soie dans les *Observations générales* qui commencent ce livre.)

§. III. *Diverses parties de vêtemens.*

Suétone, décrivant les vêtemens d'Auguste, parle d'un plastron de laine, *thorax laneus.* Les monumens n'en présentent aucun exemple.

Une figure de bronze, publiée par Caylus (*tom. VI, Pl. LXXI*), représente une femme qui s'attache sur la peau une large ceinture, immédiatement sous la gorge. On la voit ici au *n°.* 4, *Pl. CXII.* Martial (*lib.* 14, *epigr.* 134) l'appelle *fascia pectoralis.*

Fascia crescentes dominæ compesce papillas.

Castula : espèce de jupe qu'on lioit au dessus du nombril, & qui descendoit jusqu'aux pieds ; elle est décrite ci-après, dans le paragraphe de la tunique des femmes.

SECTION II.

Tunique.

§. I[er]. *De la tunique en général, & de ses noms divers.*

La *tunique* étoit le vêtement que l'on portoit le plus souvent sur la peau, & sous le manteau. Dans ce sens

elle étoit le vêtement *intérieur*, relativement au manteau ; mais elle dut être appelée *vêtement extérieur* lorsqu'on portoit une seconde tunique *intérieure*, celle qui est appelée aujourd'hui *chemise*.

La tunique étoit commune aux deux sexes, de même que le manteau : l'un & l'autre ne différoient point pour chaque sexe par la forme : les proportions seules, & quelquefois la matière, étoient différentes.

La tunique est désignée dans les écrits des Grecs par plusieurs noms. Χιτὼν est le nom commun aux tuniques des deux sexes & à la chemise, comme on peut le prouver par cent passages, quoique Suidas l'appelle un habillement d'homme, & Eustathe (*in Σ Iliad. pag.* 1166) un habillement de femme. Le dernier dit au même endroit, que le mot χιτωνισκάριον désignoit une tunique courte, & que les mots χιτώνιον & χιτωνάριον désignoient proprement la tunique des femmes. Cependant on voit le dernier mot désigner le manteau des philosophes (*Anthol. lib.* 3, *cap.* 52, *n°.* 2), & Lucien (*Meretric. XIV, tom. III*) dit en parlant d'un pilote : « Sa tunique » étoit petite, ne descendoit que jusqu'aux cuisses ; » il l'appelle χιτώνιον. Zosime (*lib.* 5, *pag.* 341, *Oxon.* 1679) se sert aussi du même mot pour désigner la tunique de l'empereur Honorius : d'où il faut conclure qu'on ne doit pas trop resserrer l'acception de ces mots.

On dira la même chose de χιτωνίσκος. Il est employé pour désigner la tunique des hommes par Aristide (*Sacr. Sermon. I, pag.* 274, *& II, pag.* 308, *&c.*), par Dion Cassius (*lib.* 77, *cap.* 4, *de Cilone*), par Appien (*Bell. civil. lib.* 4, *pag.* 976 *Tollii*, *& Bell. punic. pag.* 66, *n°.* 41), par Plutarque (*Apoph. Cæcilii Metelli, & in Marcello, Briani, II, pag.* 267, *& in Alexandro, IV, pag.* 8, *&c. &c.*). Ammonius (*de Differentiis vocum*) dit aussi que χιτώνιον est la tunique des femmes, comme χιτωνίσκος est celle des hommes ; mais Aristénète (*lib.* 1, *epist.* 7) appelle une tunique de femme χιτωνίσκος, de même qu'Alciphron en parlant de celle de Phryné. Ainsi ce mot étoit, comme χιτὼν, commun aux deux sexes. La forme des deux vêtemens étoit aussi la même ; car on voit quelquefois χιτωνίσκος descendre jusqu'aux pieds, & avoir des manches prolongées jusqu'au poignet (*Athen. Deipnosoph. lib.* 12, *cap.* 12, *& Dionys. Halicarn. lib.* 7, *cap.* 9). Dans le passage de ce dernier écrivain, un tyran de Cymes, voulant rendre efféminés les jeunes hommes de sa ville, les fait revêtir de tuniques traînantes de diverses couleurs, & de manteaux légers & moëleux. Je trouve donc dans la finesse de la matière, & dans celle du tissu, le caractère qui distingue ordinairement la tunique appelée χιτωνίσκος ; ce qui se prouve d'ailleurs par la qualité & les mœurs des personnes auxquelles s'appliquent les passages cités.

Le mot ἱμάτιον, qui désigne en général un vêtement, & en particulier un manteau, est quelquefois employé pour désigner la tunique. Polyen (*Strat. VIII, cap.* 66) dit que les habitans de Chios, pressés par les Erythréens, s'engagèrent par serment à se retirer, χλαῖναν μίαν ἕκαστος καὶ ἱμάτιον ἔχοντες, avec une seule *chlæna* & une tunique. Leurs femmes, honteuses de les voir désarmés, leur conseillèrent de garder leurs armes malgré les sermens, & de dire que leur usage étoit d'appeler χλαῖνα le javelot, & χιτῶν le bouclier. On voit évidemment que Polyen appelle ici la tunique ἱμάτιον.

§. II. *Tunique des hommes.*

Les Lacédémoniens, chez les Grecs, ne portoient pas ordinairement de tunique sous le manteau. Les philosophes cyniques les imitèrent. Dans les premiers siècles de la République, les Romains portèrent aussi la toge sans tunique, & les candidats conservèrent long-tems cet usage.

La tunique étoit ordinairement composée de deux pièces, coupées sous la forme de carré ou de carré long : l'une couvroit la poitrine & le ventre ; l'autre, les épaules & le dos. Elles se réunissoient sur les épaules par des coutures ou par des agraffes : quelquefois elles n'avoient pas d'autres points de réunion. Passeri en donne deux modèles, tirés des vases grecs du Vatican (*Picturæ Etrusc. tom. I, pag.* 63). Le premier, représenté ici sous le *n°.* 5, *Pl. CXII*, est formé de pièces carrées. Le second, *n°.* 4, *Pl. CXII*, est formé de pièces coupées en carré long. Cette forme de tunique étoit la plus simple. On la retrouve, mais rétrécie, dans le scapulaire des moines, qu'ils plaçoient sur la tunique ordinaire pour la conserver lorsqu'ils alloient au travail.

Dans la tunique de la seconde forme, les deux pièces étoient réunies sur les épaules, comme dans la première ; mais de plus elles étoient réunies depuis les ouvertures par lesquelles passoient les bras, jusqu'au bas de la tunique. Passeri (*ibidem*) nous en fournit deux modèles, tirés des vases grecs. On les voit ici sous les *n°s.* 1 & 2, *Pl. CXIII*. La ceinture qui les lie, en diminue la longueur à l'œil ; mais il est facile d'évaluer cet effet.

Les tuniques que j'ai décrites étoient courtes, étroites, & laissoient découverts les bras & une partie des épaules : d'où leur vint, selon Aulu-Gelle (*lib.* 7, *cap.* 12), le nom ἐξωμὶς chez les Grecs, *exomis* chez les Latins. Elles furent le vêtement du peuple & des esclaves en Grèce, & à Rome après que les Romains eurent adopté l'usage de la tunique ; mais dès les troisième & quatrième siècles de la République, les Romains donnèrent plus d'ampleur à la tunique : de là vint qu'elle couvrit les épaules & la moitié du bras. La ceinture qui resserroit la tunique donnoit aux prolongemens du haut une apparence de manches, quoiqu'il n'y en eût réellement aucune. On trouve ici pour modèle la figure du *n°.* 3, *Pl. CXIII* ; elle a été publiée par Gori (*Mus. etrusc. tom. I, tab.* 96, *n°.* 1). On ajouta par la suite de véritables manches, mais si courtes, qu'elles n'atteignoient pas le coude, & la tunique fut alors appelée *colobium*.

J'ai dit plus haut que la tunique étoit ordinairement composée de deux pièces réunies par deux coutures ; mais elle pouvoit être composée d'une seule pièce pliée en deux, & réunie par une seule couture. Alors on perçoit l'ouverture du bras gauche dans le pli de l'étoffe, & on réservoit celle du bras droit dans la couture du côté droit. On trouveroit peut-être dans cette contexture de la tunique l'explication de passages très-difficiles des lexicographes grecs. La tunique, ἀμφιμάσχαλος, avoit deux aisselles, deux ailes (πτέρον, μασχάλη) ou deux prolongemens sur les bras. Le scholiaste d'Aristophane (*Equit. act. II, sc.* 4, *vers.* 47) dit que c'étoit l'habillement des gens libres. En effet, ces prolongemens étoient produits par l'ampleur du vêtement. Les lexicographes opposent à cette ample tunique « la petite tunique des esclaves, garnie d'une seule aile, dit Suidas » (*voce* Ἀμφιμάσχαλος), ou dont on cousoit une aile. » Pollux (*IV, segm.* 118) dit aussi que l'*exomis* n'avoit point de couture sur le côté gauche.

Dans les textes relatifs à l'*exomis*, on lit les mots : à une aile ou à deux ailes, & non celui de tunique garnie

de manches, χειρόδετον. On trouve le dernier mot employé pour désigner les tuniques des Barbares, des efféminés, chez les Grecs & chez les Romains, jusqu'au troisième siècle. Aulu-Gelle (*lib.* 7, *cap.* 12) dit : « C'étoit, pour les hommes, une honte à Rome & dans » tout le Latium de porter des tuniques qui couvrissent » les bras jusqu'aux poignets. » Aussi voit-on (*Cicero*, *Philipp. XI*, *cap.* 11) Antoine ne prendre des manches, *accipere manicas*, qu'en sortant de Rome ; mais l'usage contraire prévalut. L'empereur Aurélien (*Vopiscus*) distribua au peuple des tuniques blanches garnies de manches, qui avoient été fabriquées dans diverses provinces. J'en donne sous le *n°.* 4, *Pl. CXIII*, un modèle tiré d'un bas-relief de la villa Panfili : c'est le portrait d'un jeune patricien (*Monum. ant. Winck. n°.* 189). On observera que les manches des Romains n'étoient pas étroites & serrées au poignet, comme celles des Barbares.

La longueur de la tunique des hommes varia suivant les pays & les tems. On peut dire en général que celle des Grecs ne descendoit pas au dessous du genou, & qu'à l'aide de la ceinture, les voyageurs la relevoient jusqu'au milieu des cuisses. Il en fut de même à Rome, & les militaires, de même que les voyageurs, la relevoient au dessus du genou. Quintilien (*XI*) dit : *Cui lati clausi jus non erit, ut tunicæ prioribus oris infrà genua paulùm, posterioribus ad medios poplites usque perveniant : nam infrà, mulierum est ; suprà, centurionum.* Mais les hommes, amollis par le luxe en Grèce & à Rome, portoient quelquefois, comme les femmes & les Orientaux, des tuniques qui descendoient jusqu'aux pieds.

Lorsqu'on ne portoit point de ceinture (usage des hommes efféminés & des femmes plongées dans l'affliction), les plis de la tunique n'étant point interrompus, étoient droits & perpendiculaires : de là vint, chez les Romains, la dénomination de *tunique droite* (*tunica recta*). C'est ainsi que la portoient, selon Pline (*lib.* 8, *cap.* 48, *sect.* 74), les nouveaux soldats & les nouvelles mariées.

Chacune des deux pièces qui composoient la tunique, s'appeloit à Rome *plagula*. Les prolongemens qui couvroient le commencement du bras s'appeloient, chez les Grecs, *les ailes* ou *les aisselles*.

Tunica asema, tunique simple, sans ornemens extraordinaires. Lampride (*Alex. Severo*, *cap.* 33) définit les tuniques *asemæ*..... « des tuniques à longues manches, » très-peu ornées de pourpre. »

§. III. *Tunique des femmes.*

Dans la section précédente j'ai parlé de la tunique intérieure ou de la chemise des femmes, & j'en ai donné un modèle d'après les vases grecs d'Hamilton. Je vais parler ici de la *castula*, longue jupe qu'elles portoient quelquefois seule, & quelquefois sous une tunique courte. Cette jupe se lioit au dessus des hanches, & descendoit jusqu'aux pieds. On en voit distinctement la forme sur une Bacchante d'un bas-relief du muséum Capitolin (*tom. IV*, *tab.* 58), qui est dessinée ici sous le *n°.* 5, *Pl. CXIII*. On pourra juger de la finesse de l'étoffe par celle des plis. Quelquefois cette jupe n'étoit fermée que d'un côté, & laissoit voir, lorsqu'elle étoit agitée, la cuisse & la jambe de l'autre côté : tel étoit sans doute le vêtement des filles de Lacédémone. On en trouvera ici au *n°.* 1, *Pl. CXIV*, un modèle qui est tiré d'un bas-relief du même muséum (*ibidem*, *tab.* 47). Varron (*apud Nonium*, *caltula*) dit : « La castula est un vêtement que les femmes ceignent » à nu au dessous du sein, & dont elles font usage de- » puis qu'elles ne portent plus de tunique intérieure. » *Castula est palliolum præcinctui, quod nudæ infrà papillas præcinguntur, quo mulieres nunc & eò magis utuntur postquàm subuculis desierunt.* Elle ressembloit au *limus* des Victimaires, mais elle se lioit plus haut.

Lorsque les femmes portoient une jupe, elles mettoient une tunique courte, comme on le voit à la figure précédente. Quand cette tunique courte étoit dépourvue de manches, comme celle du *n°.* 2, *Pl. CXIV*, qui est tirée des vases grecs (*Passeri*, *Pict. Etrusc. I*, *pag.* 63), on pouvoit ne pas la lier avec une ceinture ; mais il n'en étoit pas de même quand elle étoit garnie de manches, *n°.* 3, *Pl. CXIV* (*ibidem*).

La tunique longue des femmes, garnie ou dépourvue de manches, descendoit jusqu'aux chevilles des pieds. Elles la laissoient flotter sans la lier avec une ceinture (*Nonni*, *Dionys. lib.* 5, *vers.* 405), lorsqu'elles étoient dans l'affliction (λυσιχίτωνες). C'est ainsi que paroît Andromède sur un bas-relief du Capitole (*Mus. Capitol. tom. IV*, *tab.* 52), où elle est délivrée par Persée. Elle est ici dessinée sous le *n°.* 4, *Pl. CXIV*. Les femmes portoient dans le lit la tunique longue, dépourvue de manches & sans ceinture. C'étoit alors leur seul vêtement ; ce qui étoit exprimé en grec par le mot μονοχίτων. Lorsqu'après la mort d'Antoine, Cléopâtre eut un entretien secret avec Octave, elle étoit couchée sur un lit de feuillage, vêtue d'une seule tunique (*Plutarch. Anton.*). C'est probablement dans le même sens qu'il faut entendre le mot ἄπεπλος, sans manteau, dont Pindare (*Nem. I*, *vers.* 74) se sert lorsqu'il peint Alcmène s'élançant de son lit pour écraser les serpens avec lesquels Hercule luttoit dans son berceau.

La tunique longue, dépourvue de manches, étoit ordinairement liée avec une ceinture. Le *n°.* 5, *Pl. CXIV*, en présente un modèle que Passeri (*Pict. Etrusc. tom. I*, *pag.* 63) a tiré des vases grecs. Le même auteur a dessiné, d'après les mêmes vases (*ibidem*), l'habillement du *n°.* 6, *Pl. CXIV*; il est composé d'une longue jupe, sur laquelle est placée une moins longue : sur celle-ci, une tunique courte, dépourvue de manches, est liée avec une ceinture.

Souvent en Grèce, presque toujours dans l'Ionie, dans l'Orient & chez les Romains, la tunique longue étoit garnie de manches qui quelquefois ne passoient pas le coude, mais qui ordinairement descendoient jusqu'au poignet. Cette tunique fut appelée, à Rome spécialement, *stola*, nom qui avoit désigné en Grèce, & primitivement à Rome, tout habillement long de l'un ou de l'autre sexe. La stole des dames romaines étoit fermée au haut du cou, & descendoit jusqu'aux talons ; de sorte que l'on ne pouvoit voir que le visage & les mains. Horace le dit expressément (*Sermon. lib.* 1, *sat.* 2, *vers.* 94) :

Matronæ præter faciem nil cernere possis ;
Cætera, ni Catia est, demissâ veste tegentis.

& ailleurs (*ibidem*, *vers.* 28) :

. . . . . *sunt qui nolint tetigisse, nisi illas*
Quarum subsuta talos tegat instita veste.

La bande de pourpre, formant bordure au bas de la stole, touche ici les pieds, de même que dans le vers suivant de la même satyre (*vers.* 99) :

Ad talos stola demissa, & circumdata palla.

Une des filles de Niobé (*Lens*, *Pl. V*, *n°*. 12) présente la stole en son entier; elle est dessinée ici sous le *n°*. 1, *Pl. CXV*. On la verra encore à la Muse de la tragédie, aux Rois grecs, &c. Il faut distinguer la stole, tunique longue, de la *stola* ou bande d'étoffe, dont il sera parlé dans la section troisième.

Xystis, ξυσίς. C'étoit, selon Pollux (*lib.* 7, *cap.* 13), un vêtement, un manteau & une tunique. La tunique appelée *xystis* étoit (*Suidas*) une tunique de femme qui descendoit jusqu'aux pieds, & Photius, dans son *Lexique*, ajoute qu'elle étoit de diverses couleurs.

§. IV. *Tunique des enfans.*

Sur les monumens des Grecs, les enfans sont ordinairement représentés nus. Lorsqu'ils sont vêtus, ils le sont comme leurs parens. Sur un bas-relief du palais de la villa Borghèse, qu'a publié Winckelmann (*Monum. ant. n°*. 89), on voit les plus jeunes enfans de Niobé se serrant contr'elle. Le petit garçon ne porte qu'une chlamyde, & la petite fille porte une longue jupe, une tunique courte & un manteau. Il en est de même des enfans romains représentés sur les sarcophages; ils sont vêtus comme leurs parens.

Nous lisons dans Suidas (*voce* Χιτων) que les enfans esclaves portoient une tunique garnie de manches.

Les Anciens emmaillotoient les enfans. Un bas-relief (*Monum. ant.* 71) présente Télèphe qui vient de naître. On le voit ici au *n°*. 2, *Pl. CXV*. Sur une urne romaine est sculpté Julius Diadumenus, qui n'avoit vécu que quatre heures (*Antiq. expliq. tom. III*, *Pl. XXXVI*); il est ici dessiné sous le *n°*. 3, *Pl. CXV*.

§. V. *Tunique des Rois & des Empereurs, des Reines, &c.*

On voit ici au *n°*. 4, *Pl. CXV*, le roi Créon, tiré d'un bas-relief du palais Lancellotti (*Mon. ant. n°*. 91), publié par Winckelmann; il porte les caractères distinctifs des Rois grecs hors des combats, le bandeau royal & la longue tunique garnie de manches. Œdipe, s'exilant de Thèbes après s'être privé de la vue, porte sur un bas-relief du palais Rondinini (*ibidem*, *n°*. 103) une longue tunique garnie de manches courtes, & un ample manteau. C'est ainsi que paroissoient les Rois sur les théâtres des Grecs & des Romains, & de plus ils tenoient un sceptre de leur hauteur.

Les Empereurs romains évitèrent long-tems de porter un habillement qui rappelât le souvenir des anciens Rois. « Avant Dioclétien, dit Eutrope (*Breviar. lib.* 9, » *cap.* 26), c'est-à-dire, avant la fin du troisième siècle, » l'Empereur n'étoit distingué des citoyens que par le » manteau de pourpre : ses autres vêtemens ne présen- » toient rien d'extraordinaire..... Dioclétien le premier » adopta les attributs & les formes de la royauté, étran- » gers à la liberté romaine. » Les premiers Empereurs portèrent une tunique blanche, sans manches, & ornée d'une bordure de pourpre par le bas, comme le dit expressément de Septime-Sévère Spartien (*cap.* 19). On voit dans ce même historien, que Caracalla portoit le laticlave ou la tunique ornée de deux bandes de pourpre perpendiculaires lorsqu'il se rendit au Sénat après la mort de Géta. C'est le seul écrivain qui attribue le laticlave aux Empereurs; mais l'on peut croire qu'ils le portoient comme les Sénateurs.

Alexandre-Sévère reprit, dit Lampride (*cap.* 33), les tuniques (*asema vel macrochera*) simples & à longues manches, ornées de bandes étroites de pourpre, que portoit Septime-Sévère. Gallien renonça à cette simplicité antique (*Trebel. Pollion. cap.* 16); il se revêtit d'une tunique de pourpre ornée d'or, & garnie de longues manches. Le sage empereur Tacite ne porta pas d'autres tuniques que celles des particuliers (*Vopisc. cap.* 10 & 11). Enfin, les successeurs de Constantin portèrent toujours la longue tunique des anciens Rois : aussi voit-on une tunique descendant jusqu'aux pieds, & brodée en or, entre les ornemens de la royauté que les Empereurs de Constantinople envoyoient, dans le siècle de Justinien, aux Rois des bords du Pont-Euxin (*Agath. Histor. Justiniani*, *lib.* 2, *pag.* 60 : 1660). Le poète Corippus décrit cette tunique royale dans l'éloge de Justin jeune (*lib.* 2, *n°*. 18). Ce Prince, succédant à Justinien, se revêt des habits impériaux. La tunique intérieure est le seul des vêtemens ordinaires qu'il ne quitte pas.

. . . . cultu ipse priore
Exuitur, tantùmque uno vestitus amictu
Constitit. . . . .
. . . . . tunicâque pius inducitur artus
Auratâ se veste tegens. . . . . .
Substrictoque sinu vestis divina pependit
Poplite fusa tenus, pretioso candida limbo.

« Il prend d'abord la tunique impériale blanche, ornée » de broderies en or, de riches bordures, & il la relève » à l'aide de la ceinture; de sorte qu'elle ne descend » pas plus bas que les jarrets. »

§. VI. *Observations diverses sur les tuniques.*

Κροκωτὸν étoit une espèce de tunique de couleur jaune-rougeâtre ou de safran. Suidas, qui l'appelle *vêtement intérieur*, relativement à une espèce de manteau, à l'ἔγκυκλος, dit que c'étoit un habillement consacré aux fêtes de Bacchus. Les Latins l'appelèrent *crocota*. — Κηροχίτων étoit une tunique de couleur de cire ou jaunâtre. Pan étoit vêtu quelquefois d'une semblable tunique (*Athenæi Deipnos. lib.* 10, *cap.* 20, *pag.* 455). — *Bassaris*, tunique traînante, à fleurs, que porte souvent Bacchus. — La *calasiris* étoit une tunique ornée de bandes d'une autre matière ou d'une autre couleur que celles du fond. Hesychius dit qu'elle étoit propre aux chevaliers & aux cochers. C'étoit aussi la longue tunique de coton que portoient les Égyptiens. — Φαινόλης, tunique sacerdotale, selon Suidas.

COLOBIUM. Isidore (*lib.* 19, *cap.* 32) dit que les anciens Romains (relativement à lui, qui écrivoit dans le sixième siècle de l'ère vulgaire) appeloient de ce nom une tunique sans manches. Il faut l'entendre de manches longues; car Cassien (*de Habitu monachi*, *cap.* 5) dit que certains moines portoient des *colobium* de lin, & il ajoute qu'ils descendoient à peine jusqu'au bas des coudes, laissant les poignets entièrement découverts. Les écrivains liturgiques attribuent à saint Silvestre, au commencement du quatrième siècle, la substitution des dalmatiques aux *colobium* chez les prêtres; substitution qui eut pour motif de couvrir la nudité des bras avec les longues manches des premières. Le mot κολοϐὸς, court ou raccourci (racine du mot *colobium*), annonce l'absence des longues manches ou des manches proprement dites; mais il n'exclut pas les manches courtes. Au reste, le *colobium* fut orné de bandes de pourpre; il

servit même de laticlave, & il donna son nom à celui-ci. Enfin, on voit par la onzième loi du Code, que l'on portoit en paix le *colobium* avec la *penula*, comme on portoit la chlamyde en tems de guerre. Le *colobium* servoit aux deux sexes.

DALMATICA & DELMATICA. Dès le second siècle de l'ère vulgaire s'introduisit à Rome l'usage de la dalmatique. Ce vêtement venoit originairement de la Dalmatie (*Isidor. Origin. lib.* 19, *cap.* 22), &, comme nous l'avons vu dans la description du *colobium*, il ne différoit de celui-ci que par la longueur de ses manches, qui descendoient jusqu'aux poignets. Capitolin (*in Pertinace*, *cap.* 8) dit que Commode avoit des *penula*, des *lacerna* & les tuniques à longues manches des Dalmates, *chiridatas Dalmatarum*. On ne se servit d'abord de la dalmatique que dans les maisons ; mais Commode la porta publiquement : ce que Lampride (*cap.* 8) remarque comme l'action d'un débauché. Élagabale se conduisit de même. A la longue, cette tunique devint d'un usage ordinaire, & on la porta sous la *lacerna* quand on abandonna la toge. Alors on l'orna de bandes de pourpre perpendiculaires ou de *clavi*, que représentent aujourd'hui les orfrois des dalmatiques dont se servent les diacres catholiques.

TUNICA PALMATA, tunique ornée de bandes de pourpre. On verra dans l'article de la TOGA PALMATA, que le mot *palma*, pris dans ce sens, étoit synonyme de *clavus*. Le nombre de ces bandes étoit exprimé par les mots *monoloris*, *diloris*, *triloris*, *&c.*

DIPHTERA, tunique de cuir, étroite, garnie d'un capuchon (*Pollux*, *lib.* 7, *segm.* 70).

J'ai dit plus haut que le mot ἀχίτων désignoit l'absence de la tunique. C'est ainsi que les philosophes cyniques portoient le manteau sur la peau, & sans aucun autre vêtement.

Le mot μονοχίτων n'exprimoit pas seulement que l'on ne portoit qu'une tunique (comme on l'a vu plus haut pour certaines circonstances), mais il désignoit spécialement l'absence de l'espèce de vêtement ou des objets quelconques que l'on mettoit par-dessus la tunique. C'est dans ce sens qu'est prise μοναχὴ ὀθόνη dans le périple de la Mer-Rouge, dite d'un peuple qui ne portoit d'autre vêtement qu'une tunique de coton ou de lin. C'est ainsi que, dans Lucien (*Cronosolon. n°.* 11, *tom. III*, *pag.* 393), un interlocuteur se plaint de n'être couvert, pendant un grand froid, que d'une tunique, μονοχίτων. Athénée (*lib.* 10, *cap.* 7, *pag.* 425), décrivant les statues de Clinès, échanson de Ptolémée-Philadelphe, dit qu'il tenoit le vase oblong pour verser à boire, & qu'il n'avoit qu'une tunique, μονοχίτων. Les *pocillatores* sont toujours représentés sans manteau. Enfin Plutarque, parlant de soldats dans deux endroits (*in Æmilio Paulo*, *Briani*, *II*, *pag.* 165, & *in Alexandro*, *IV*, *pag.* 93), dit qu'ils étoient sans armes, & qu'ils n'avoient que la tunique : ἄνευ τῶν ὅπλων μονοχίτων & ἄνοπλοι καὶ μονοχίτωνες.

N. B. Des circonstances imprévues ayant forcé à imprimer la troisième Partie de ce Recueil avant la seconde, on n'a pu calculer avec précision la place que celle-ci devoit occuper. On en trouvera la suite à la page 175, sous le titre courant SUPPLÉMENT A LA SECONDE PARTIE.

TROISIÈME

Fig. 1.

Fig. 2.

Fig. 4.

Fig. 3.

Deseve dir.

ANTIQUITÉS.





Desève dir.t

N.o 1 ANTIQUITÉS.





Desève dir.t

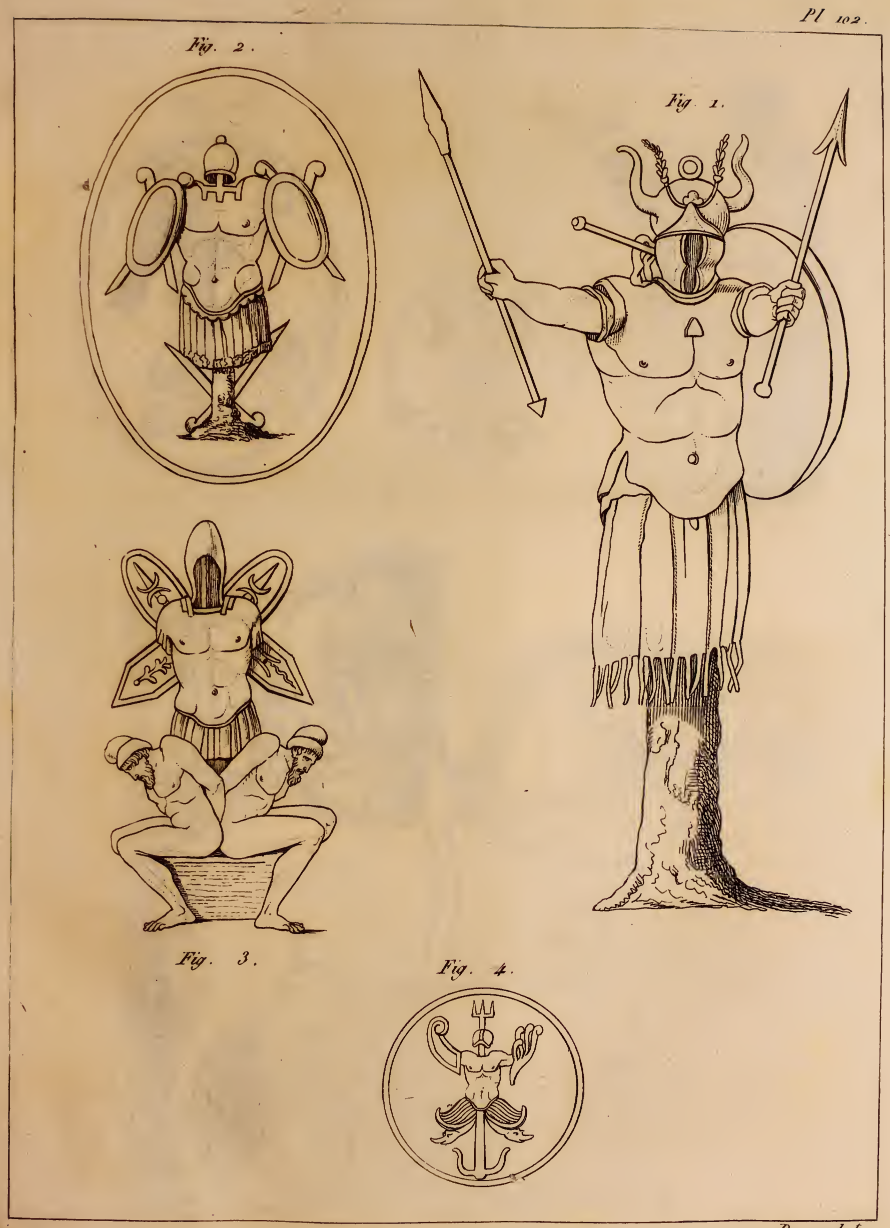
ANTIQUITÉS.



Deseve dir.

ANTIQUITÉS.





Deseve dir.^t

ANTIQUITÉS.



Fig. 4.

Fig. 2.

Fig. 1.

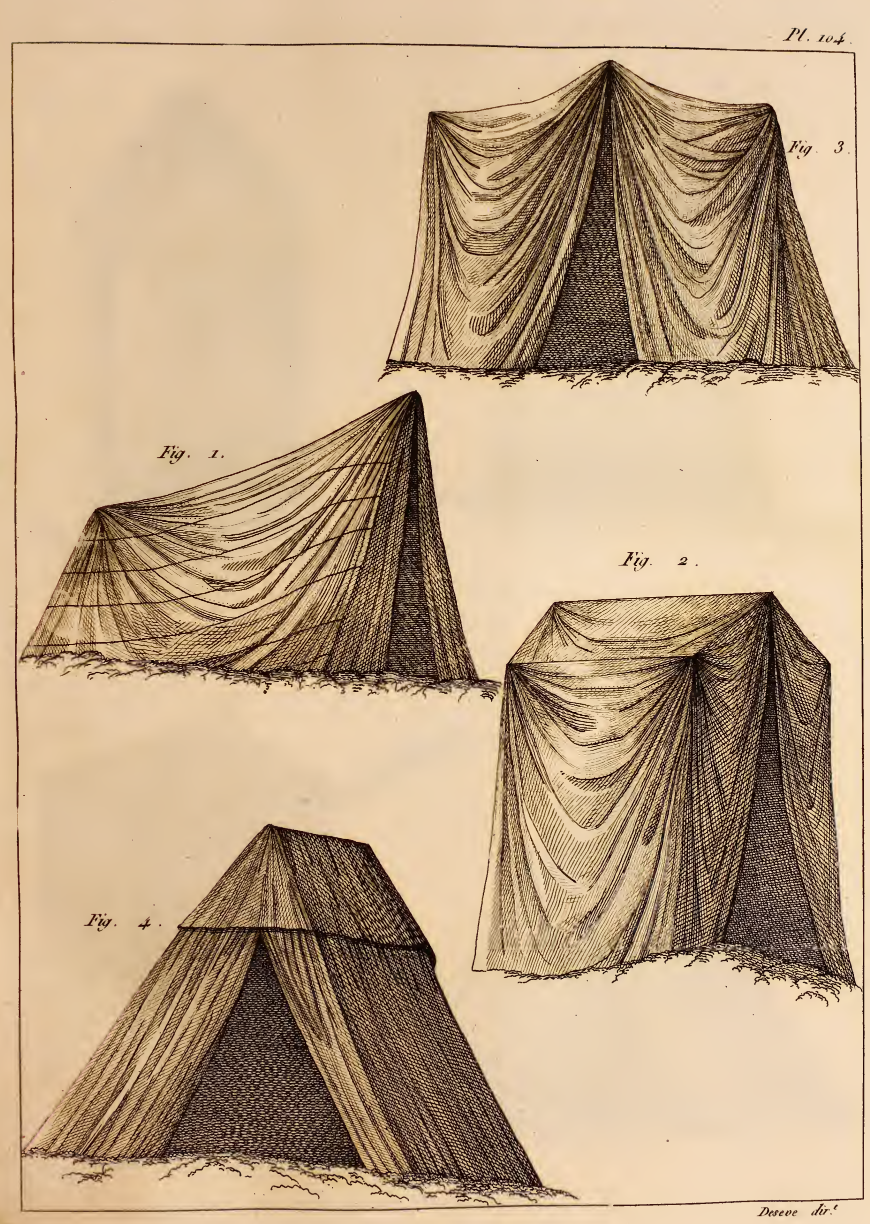
Fig. 3.

Deseve dir.^t

ANTIQUITÉS.



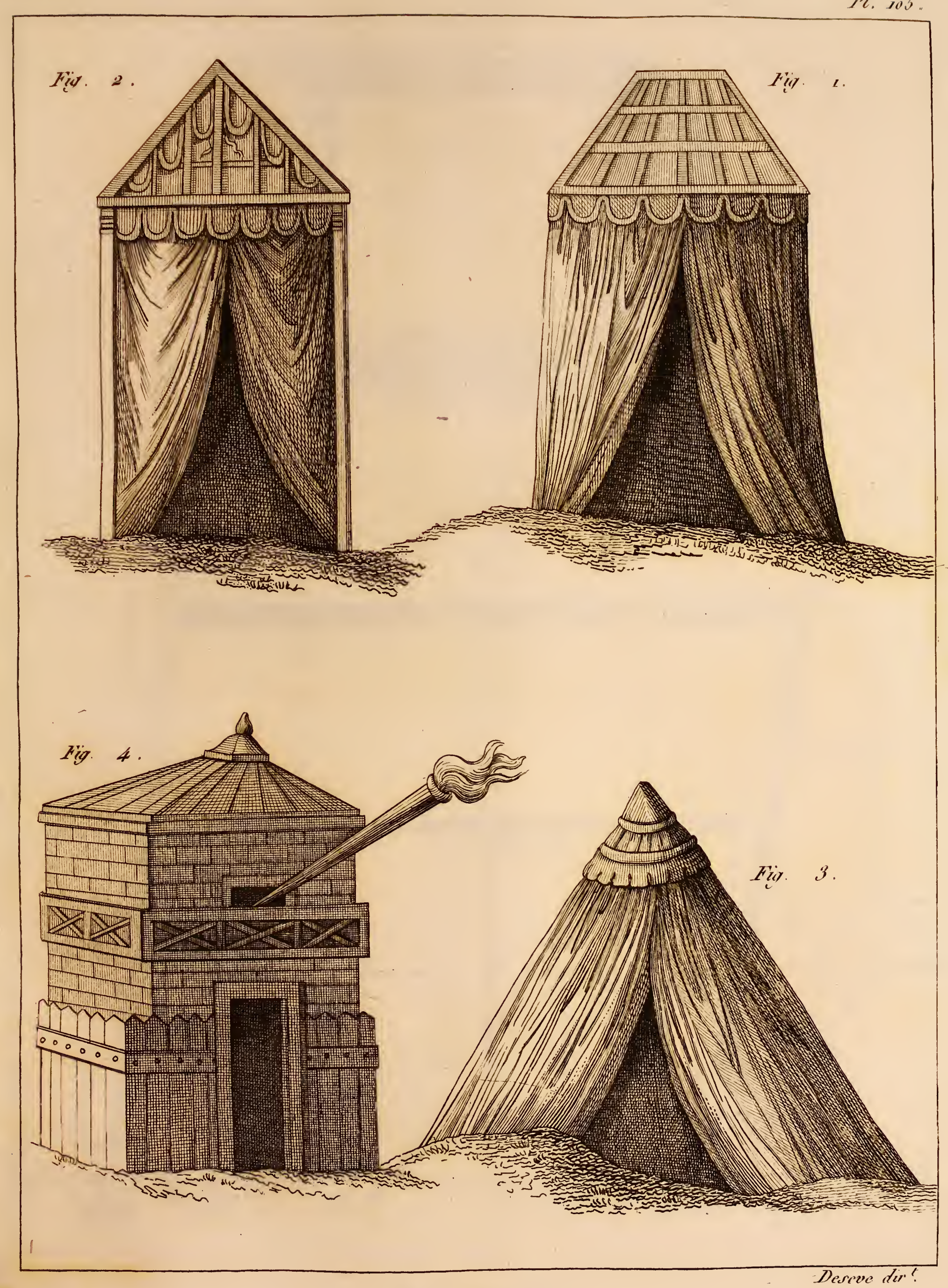




Deseve dir.

ANTIQUITÉS.

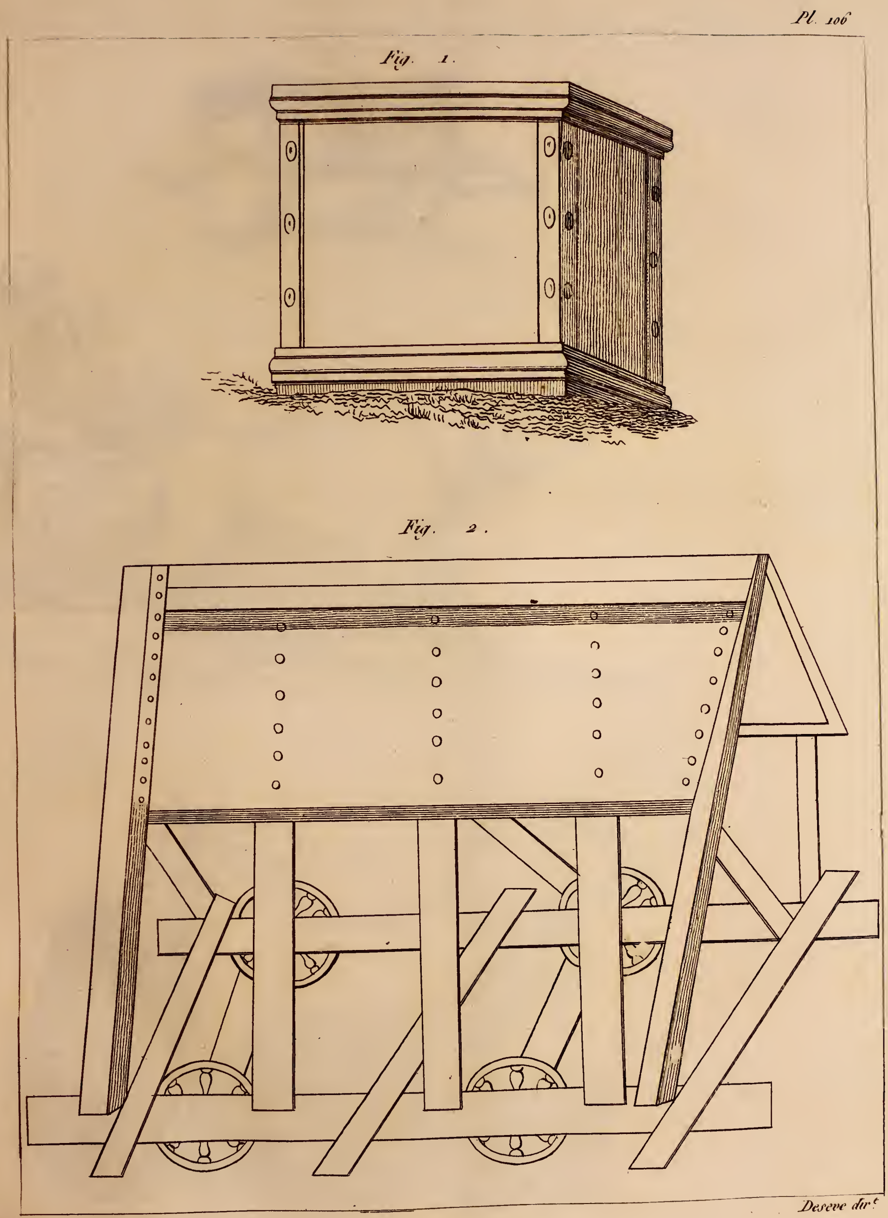




Deseve dir.t

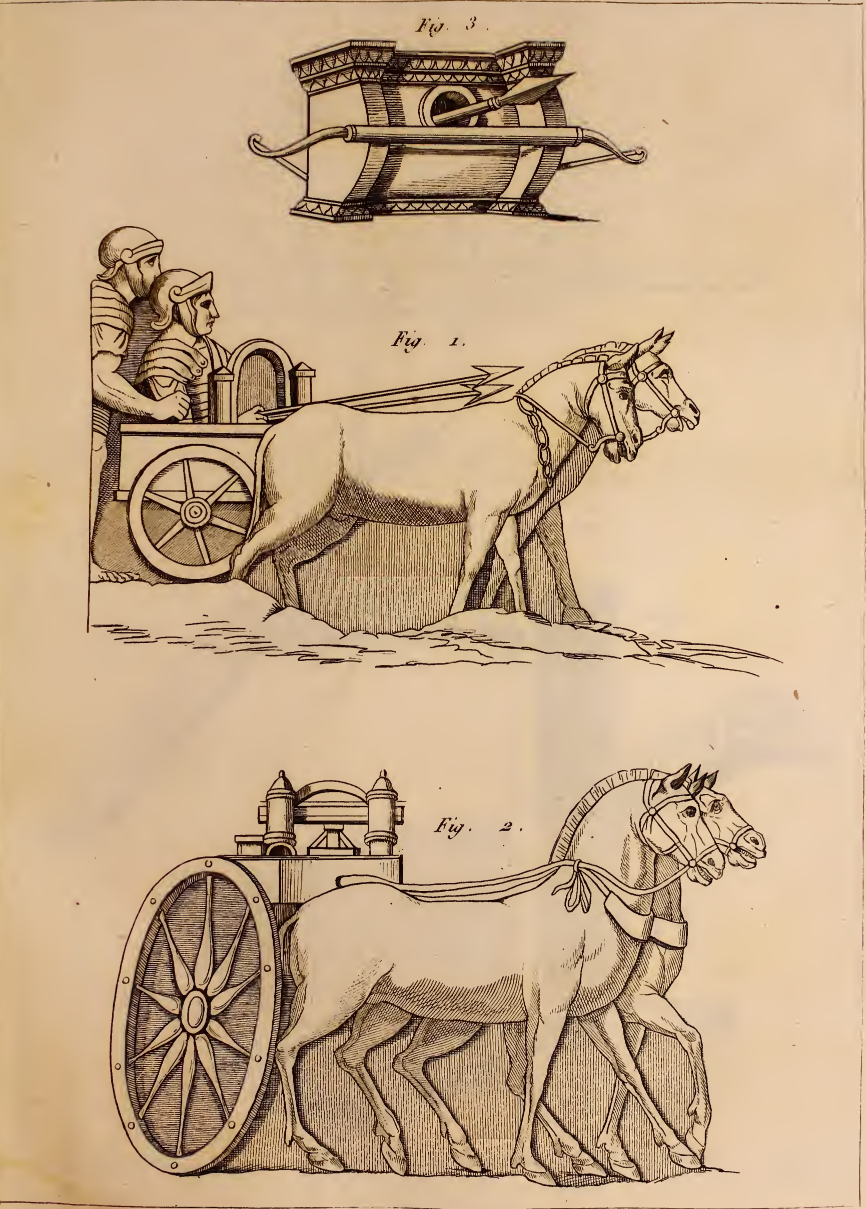
ANTIQUITÉS





Deseve dir.t

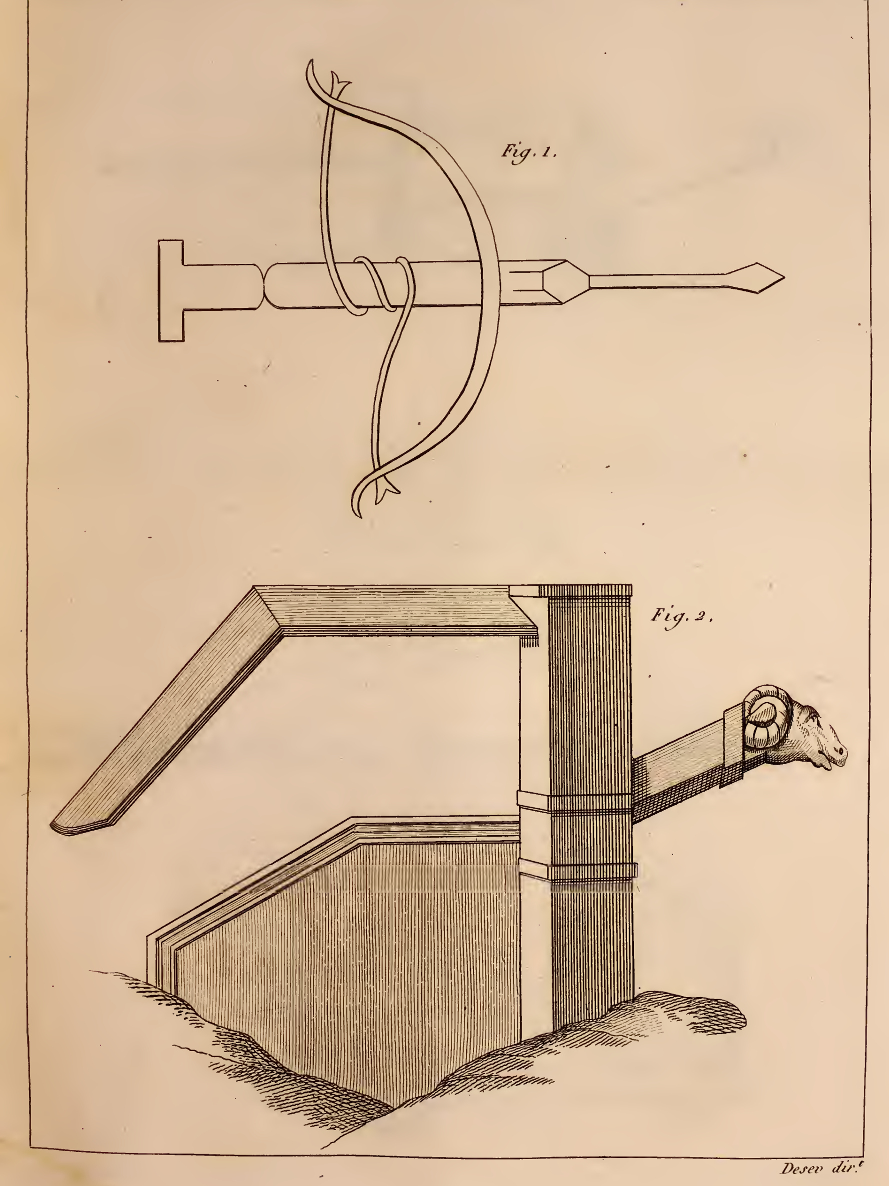
ANTIQUITÉS.



Deseve dir.

ANTIQUITÉS.

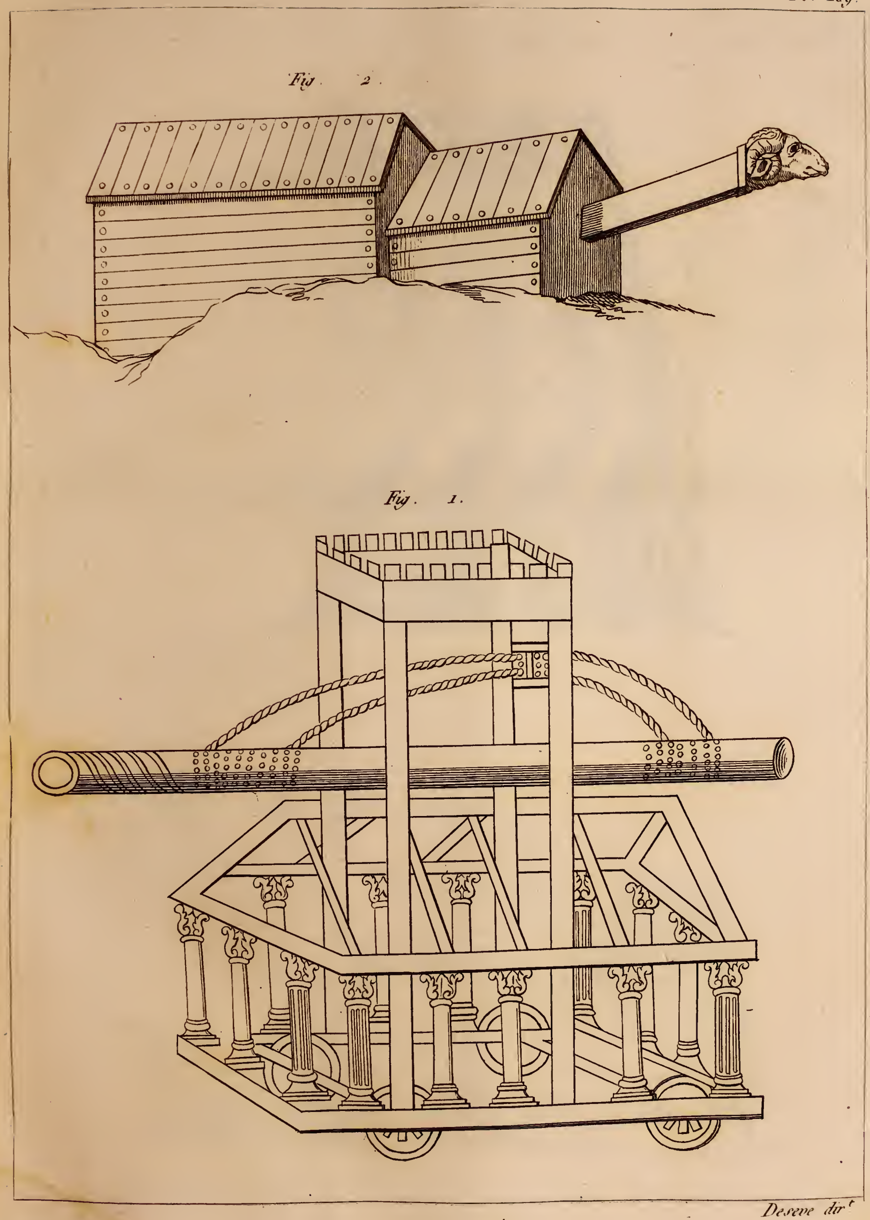




Desev dir.ᵗ

ANTIQUITÉS.





Desève dir.t

ANTIQUITÉS.

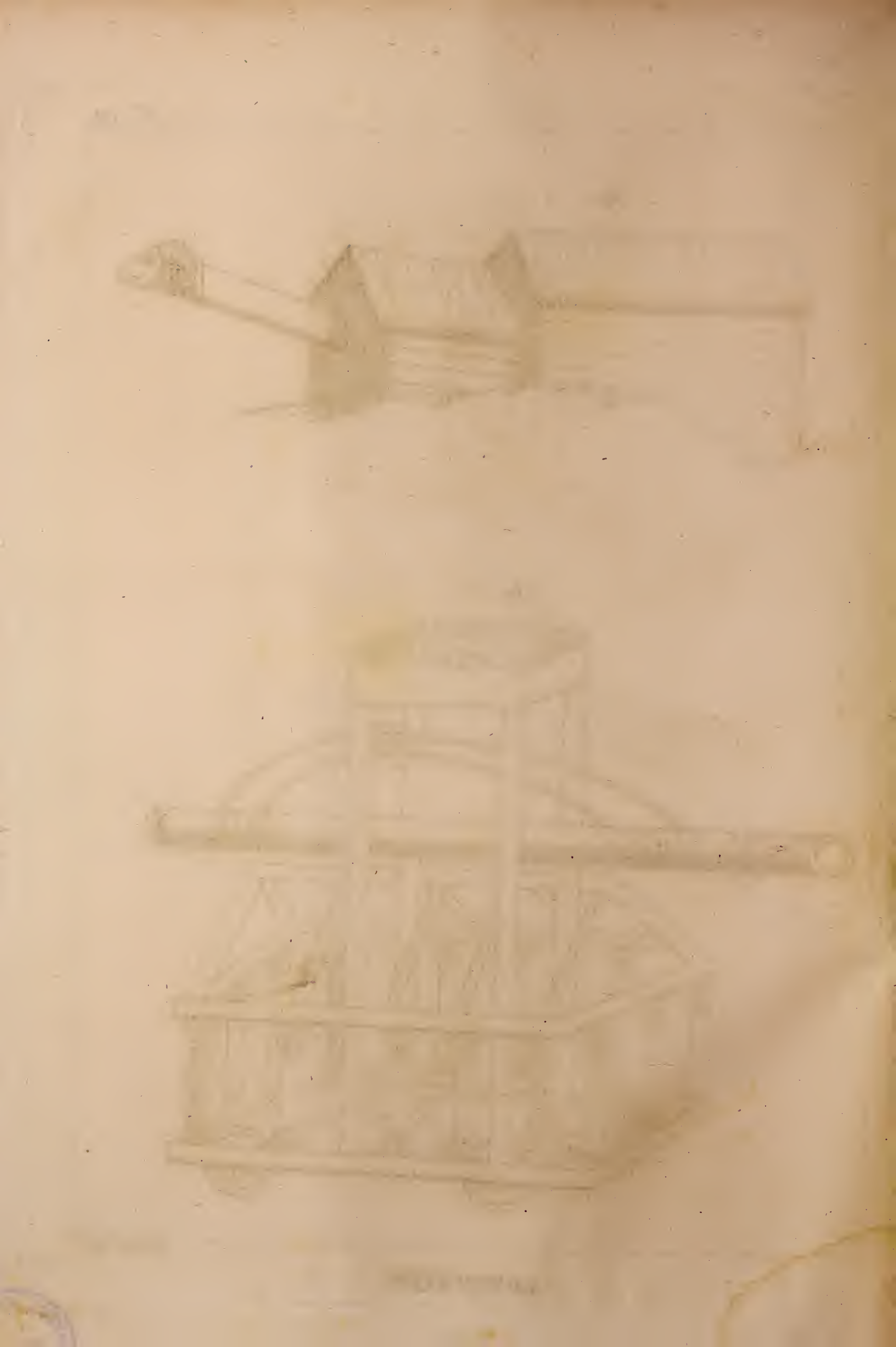


Fig. 1.

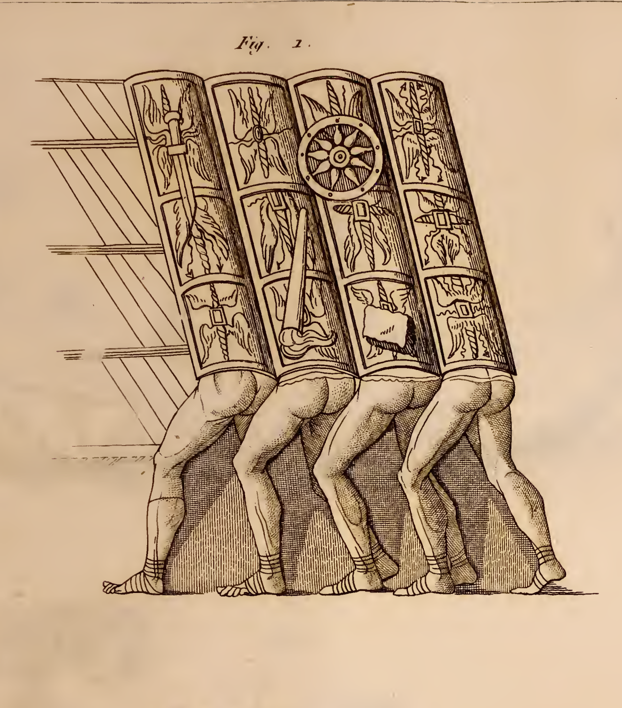


Fig. 2.

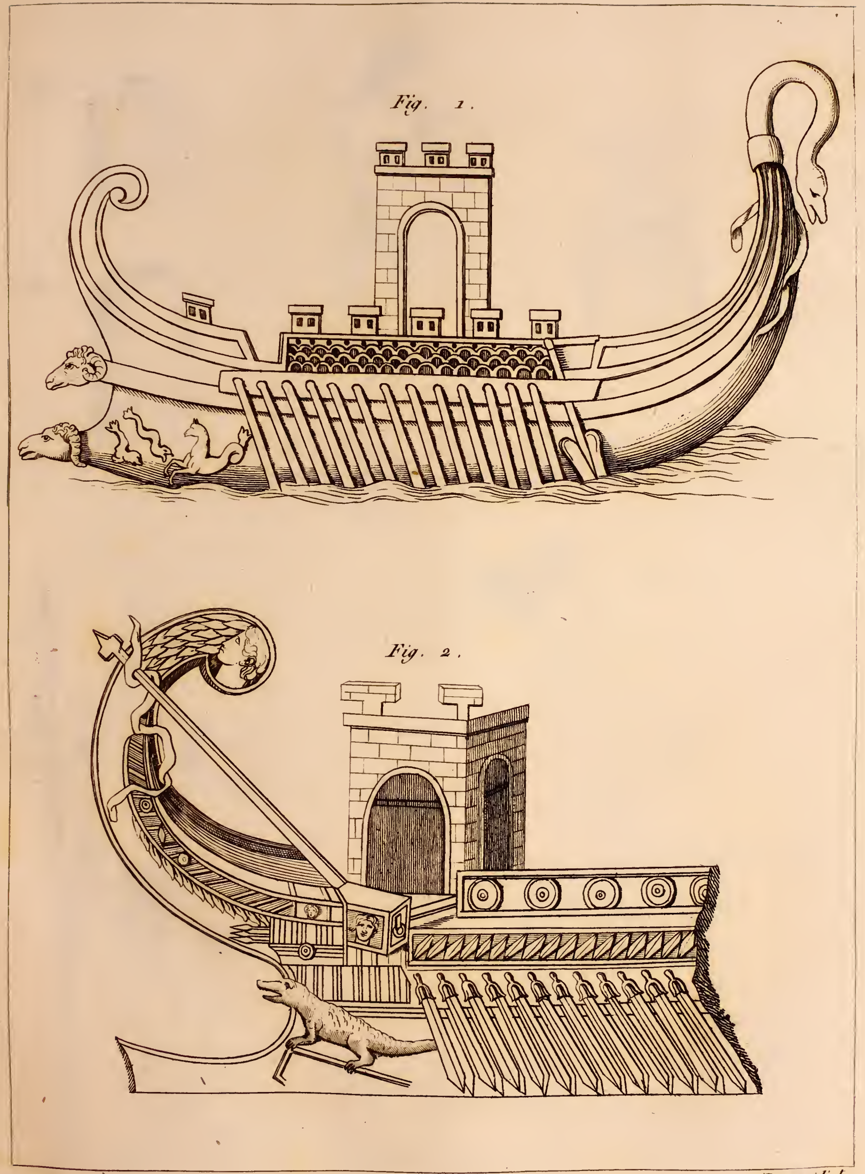


Deseve dir.t

N.o 7.

ANTIQUITÉS.





Deseve dir.t

ANTIQUITÉS.





ANTIQUITÉS

Deseve dir.t



Fig. 1.

Fig. 4.

Fig. 2.

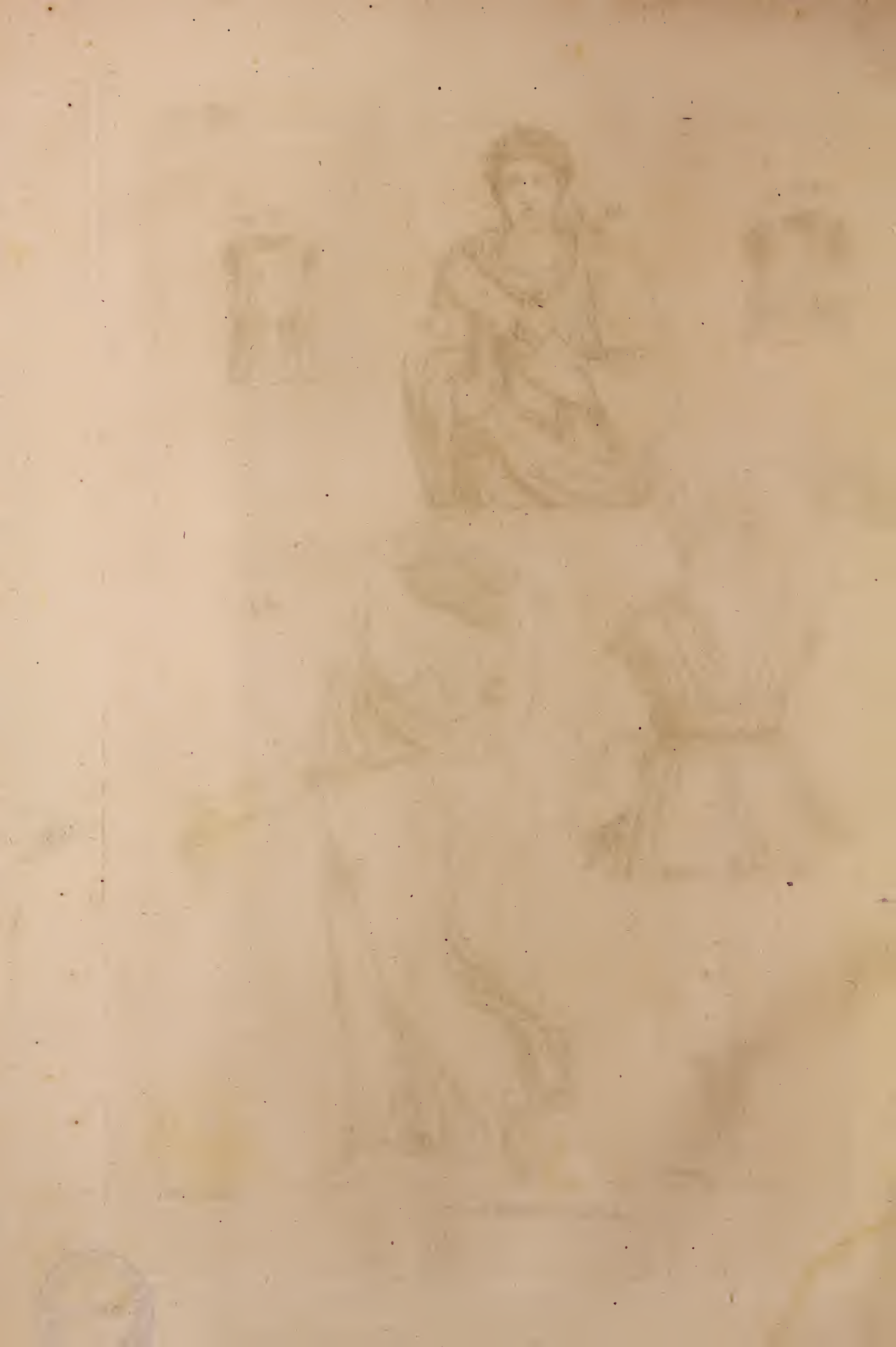
Fig. 3.

Fig. 5.

Deseve dir.

ANTIQUITÉS.







Desève del.t

ANTIQUITÉS.





Deseve dir.

ANTIQUITÉS.



Deseve dir.t

ANTIQUITÉS.





Deseve dir.^t

ANTIQUITÉS.





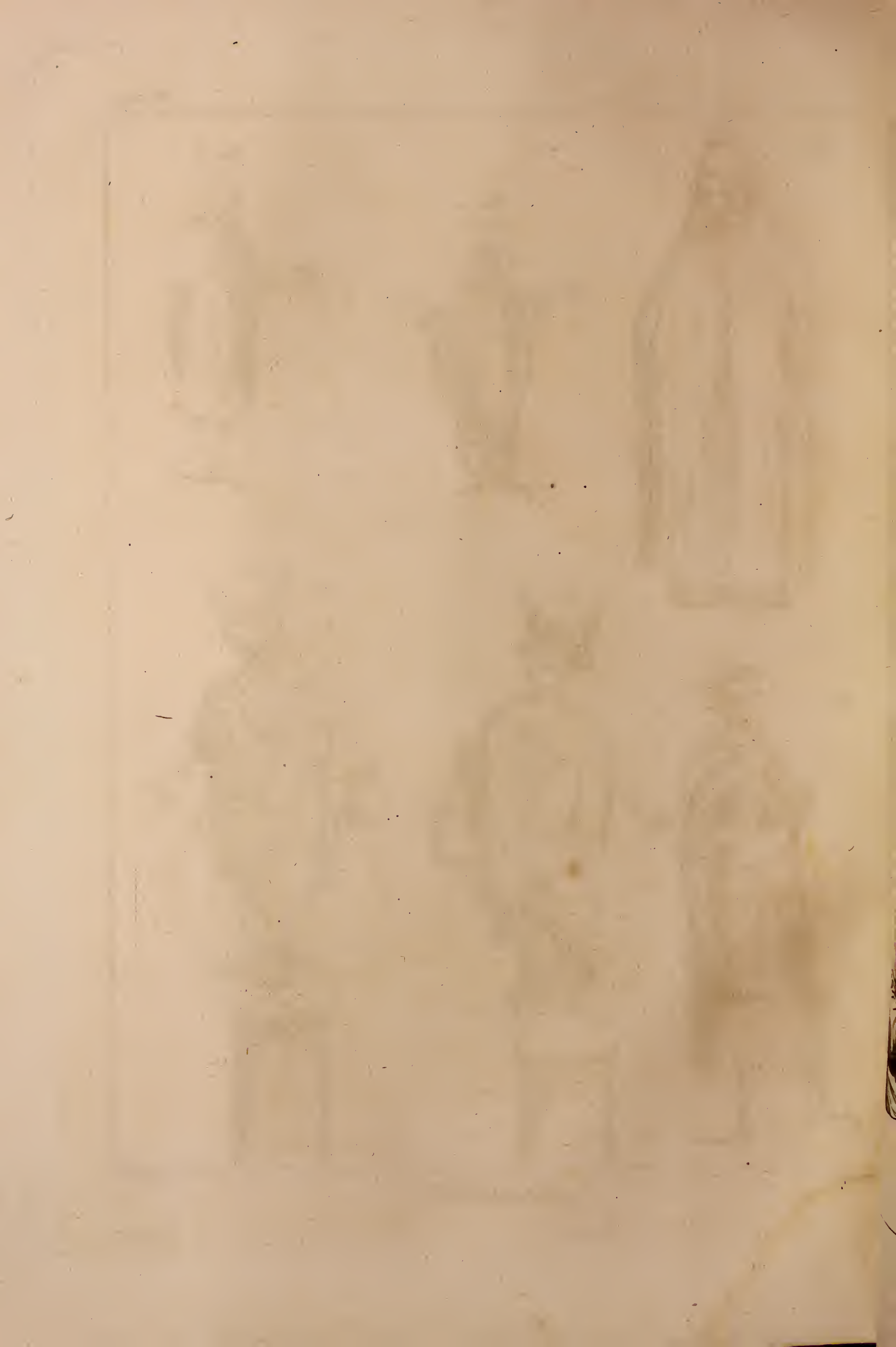
ANTIQUITÉS.

Deseve dir.





ANTIQUITÉS.





Deseve dir.

ANTIQUITÉS.



Desève dir.t

ANTIQUITÉS



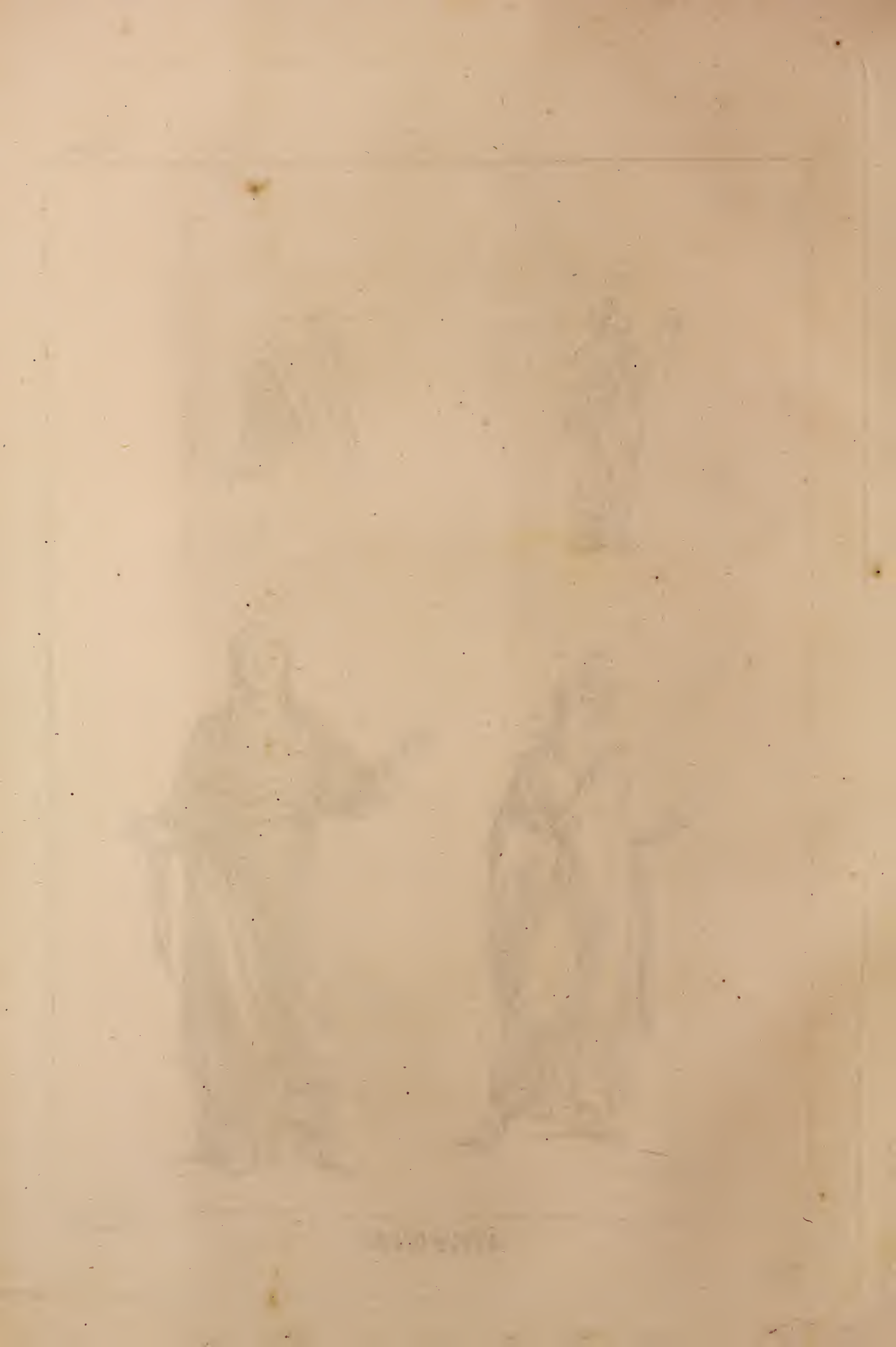
ANTIQUITÉS.





Deseve dir.t

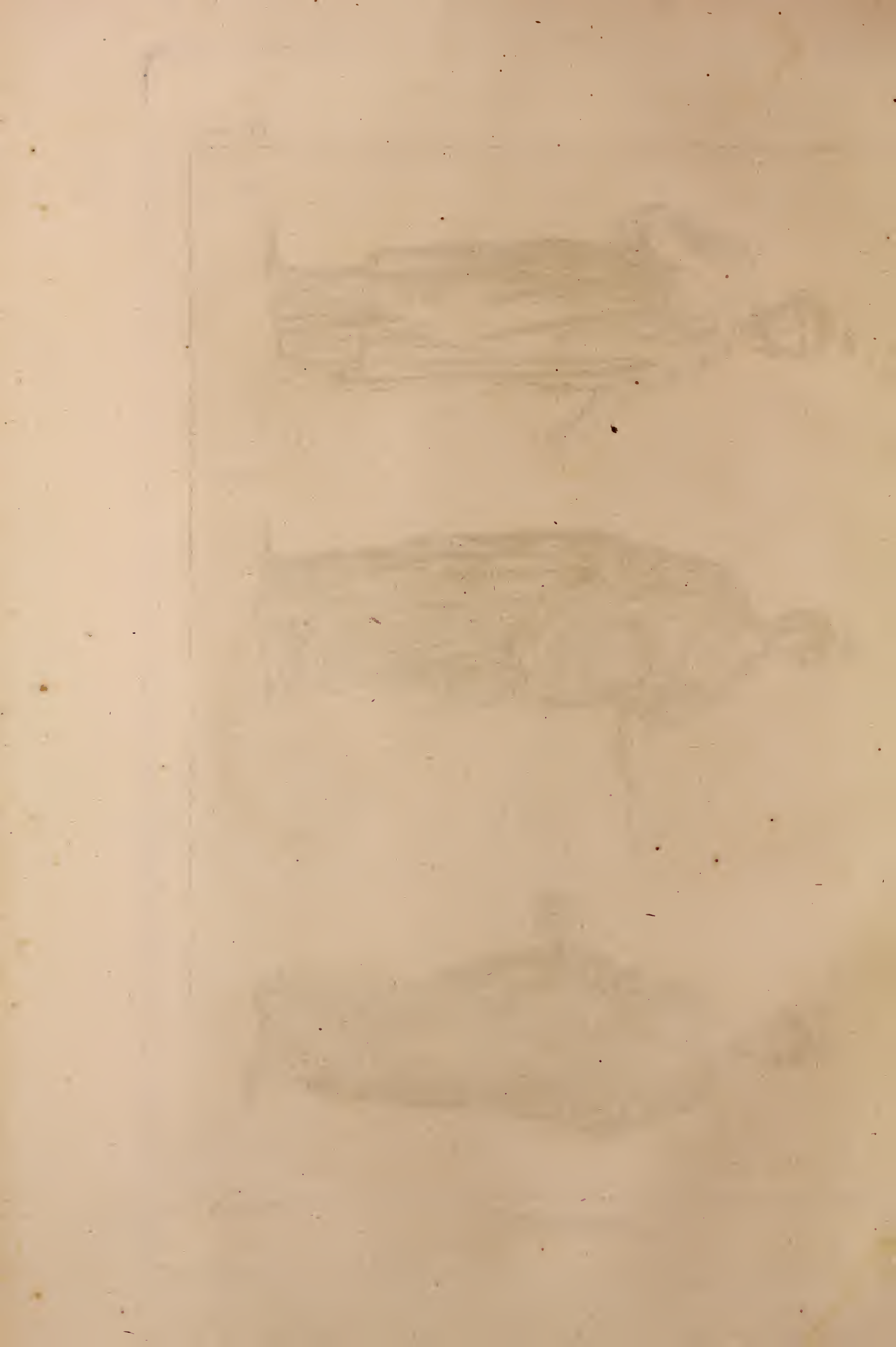
ANTIQUITÉS





ANTIQUITÉS.

Deseve dir.^e





Deseve dir.^t

ANTIQUITÉS.



Deseve dir.t

ANTIQUITÉS



Deseve dir.

ANTIQUITÉS.



Deseve del.

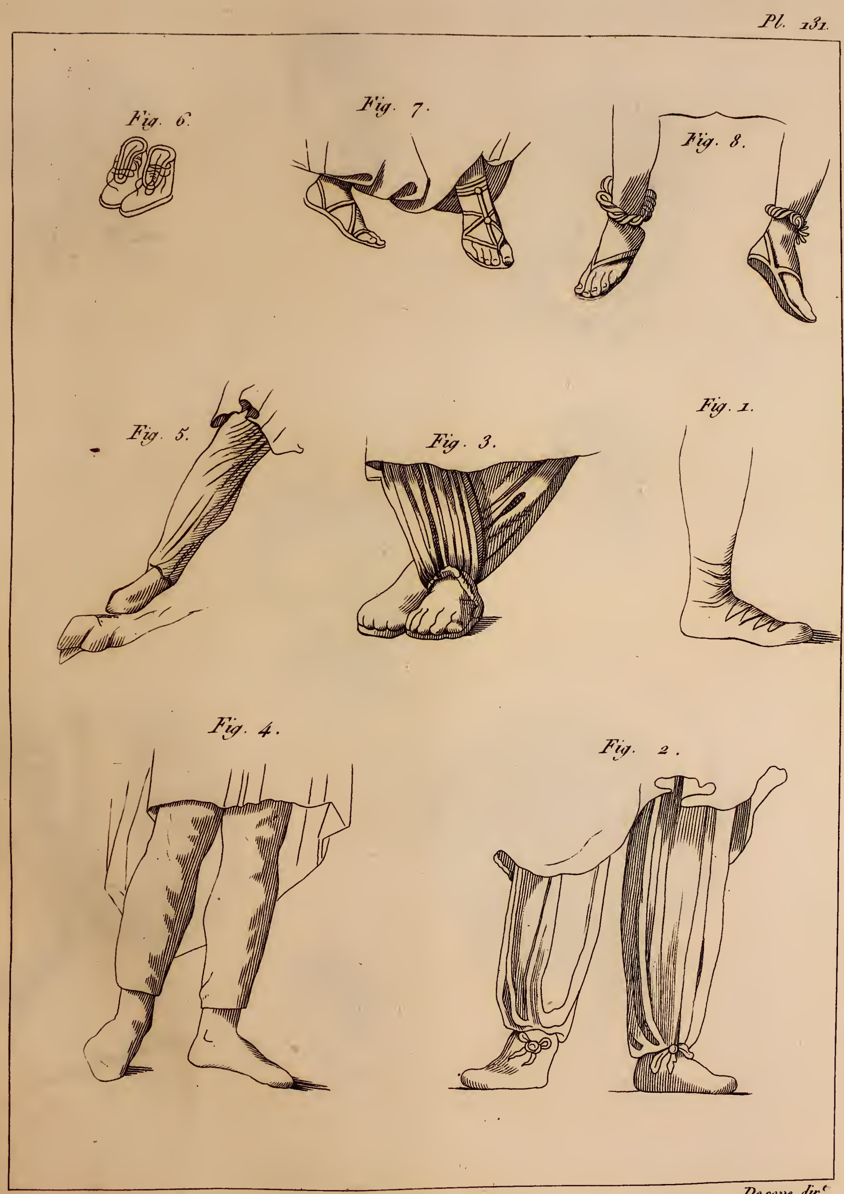
ANTIQUITÉS.





Desève dir.

ANTIQUITÉS.



Deseve dir.t

ANTIQUITÉS.



Deseve dir^e

ANTIQUITÉS.



Deseve dir.

ANTIQUITES.





Deseve dir.[t]

ANTIQUITÉS





ANTIQUITÉS.



Fig. 11. *Fig. 12.* *Fig. 6.*

Fig. 7.

Fig. 8.

Fig. 1.

Fig. 5.

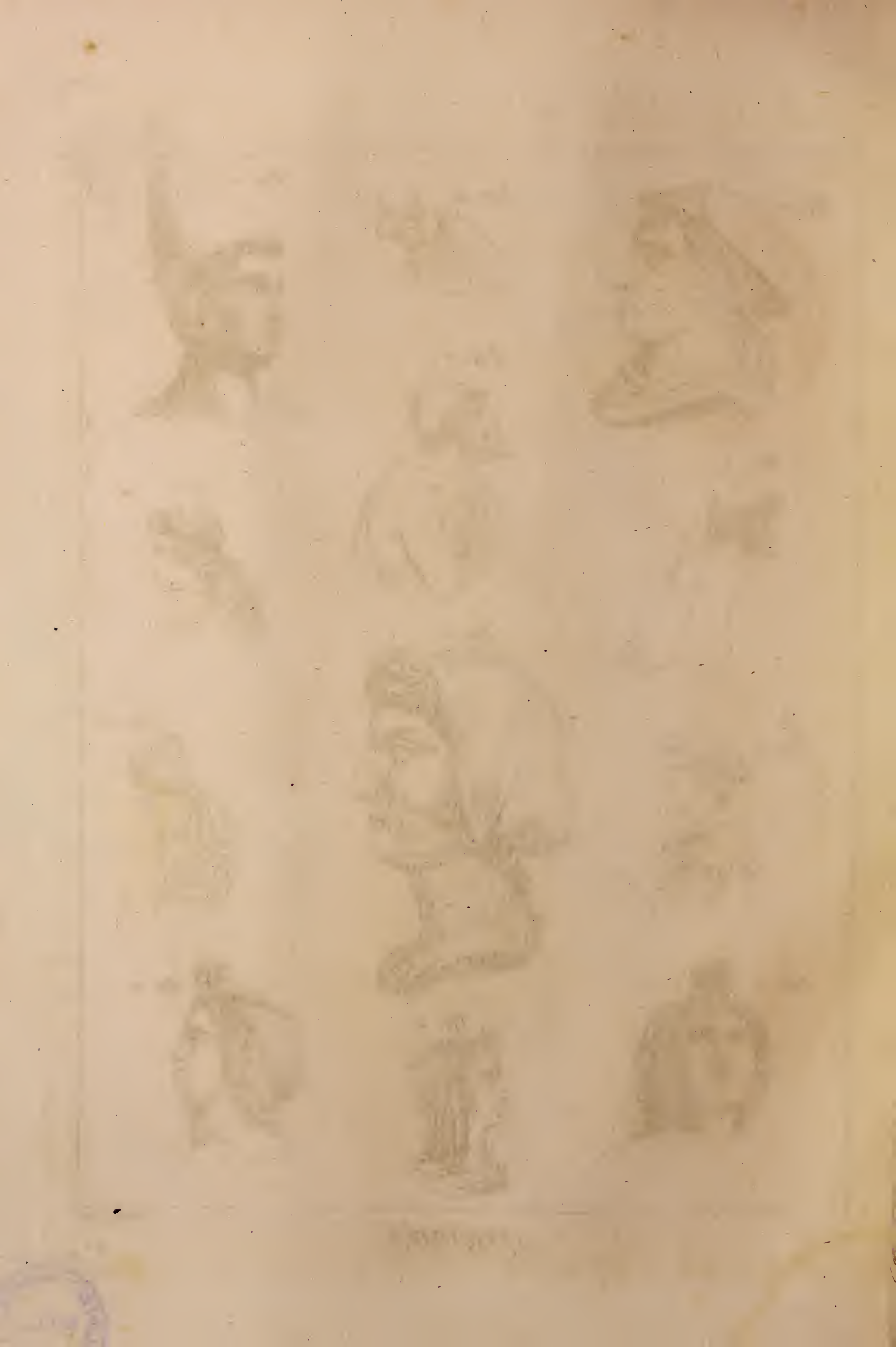
Fig. 9.

Fig. 10.

Fig. 3. *Fig. 2.* *Fig. 4.*

Deseve dir.t

ANTIQUITÉS.





Deseve del.

ANTIQUITÉS.



Deseve dir.t

ANTIQUITÉS.





Deseve dir.t

ANTIQUITÉS.



Fig. 12.

Fig. 11.

Fig. 10.

Fig. 7.

Fig. 1.

Fig. 8.

Fig. 9.

Fig. 6.

Fig. 5.

Fig. 3.

Fig. 4.

Fig. 2.

Deseve dir.t

ANTIQUITÉS.





Deseve dir.t

ANTIQUITÉS





ANTIQUITÉS.

Deseve dir.t





Desove dir.

ANTIQUITÉS.





Deseve dir.t

ANTIQUITÉS.

Fig. 8.

Fig. 4.

Fig. 3.

Fig. 1.

Fig. 10.

Fig. 5.

Fig. 2.

Fig. 7.

Fig. 9.

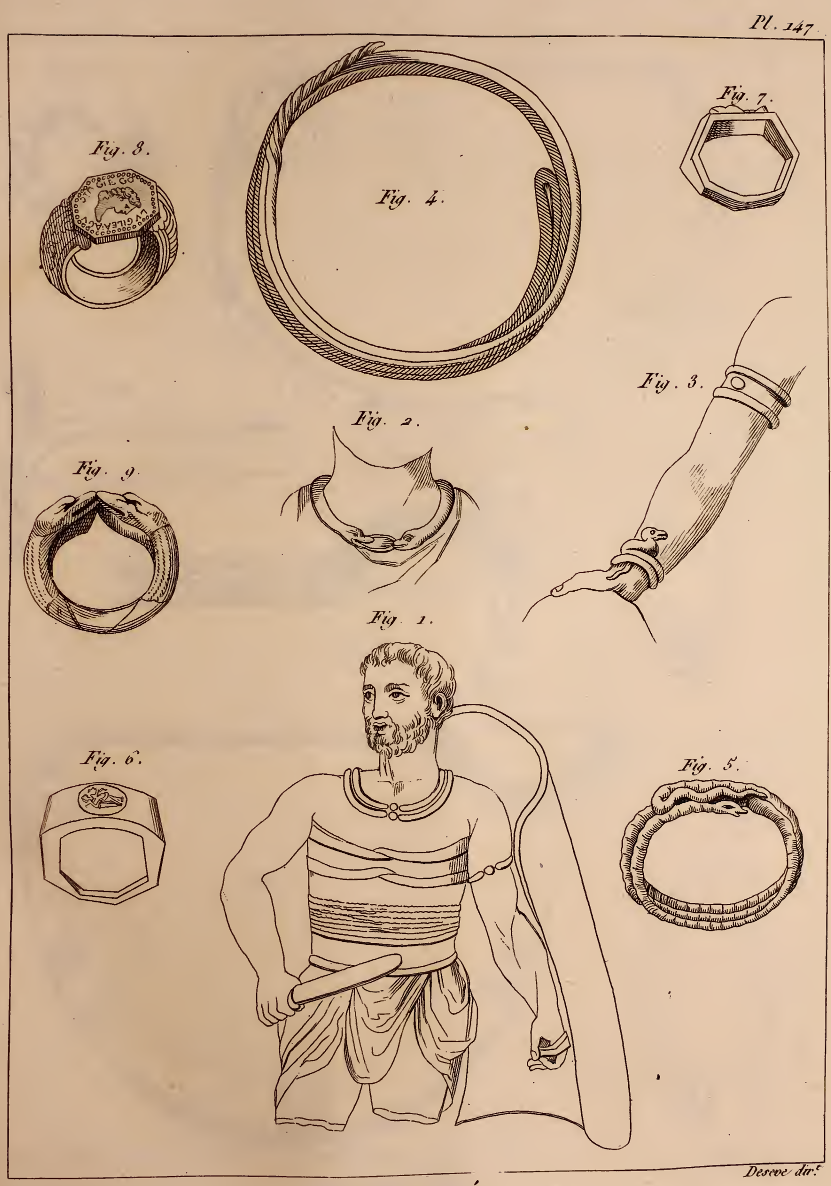
V

Fig. 6.

Deseve dir.t

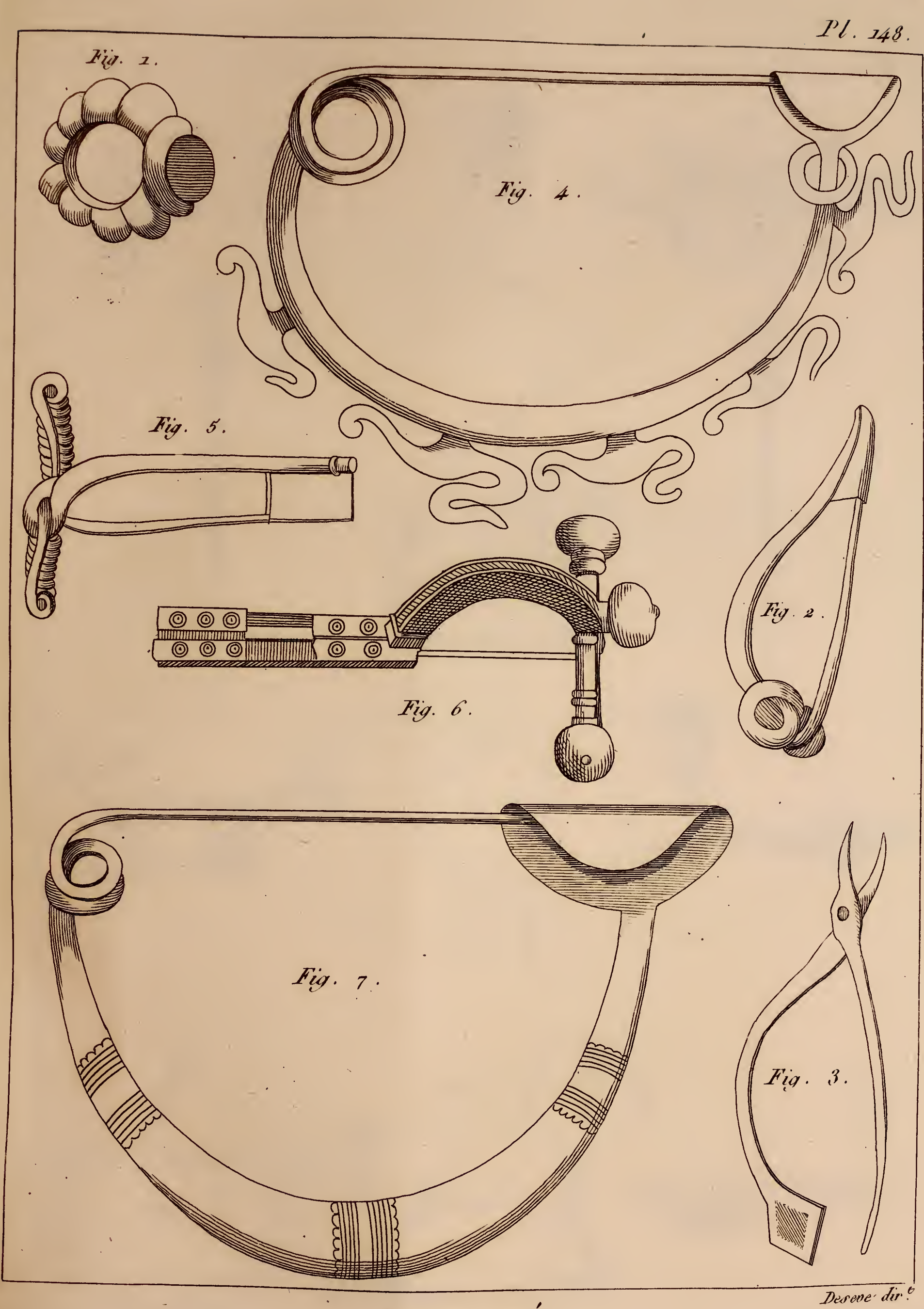
ANTIQUITÉS.





ANTIQUITÉS.





Deseve dir.

ANTIQUITÉS.



Fig. 5.

Fig. 6.

Fig. 2.

Fig. 11.

Fig. 4.

Fig. 10.

Fig. 7.

Fig. 12.

Fig. 8.

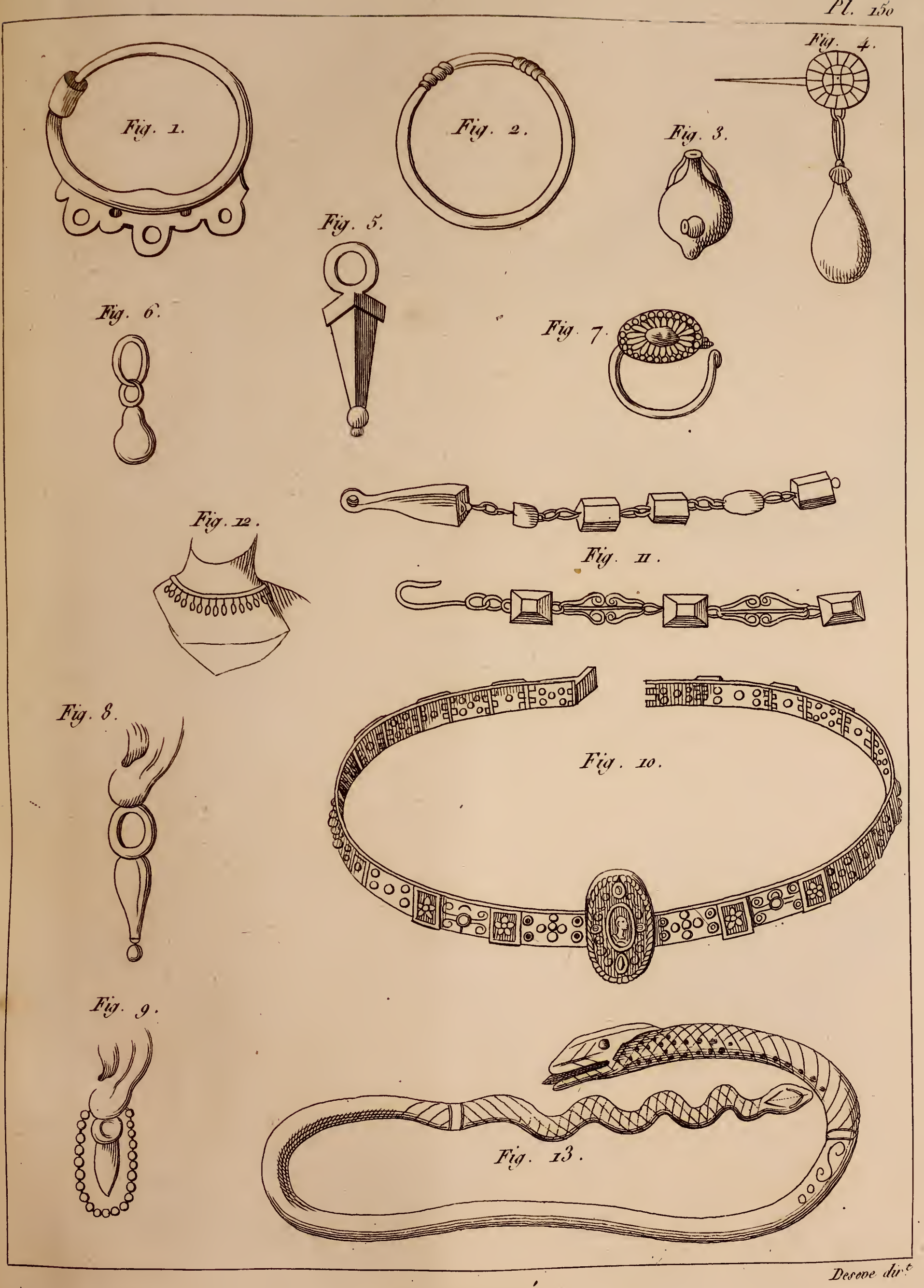
Fig. 3.

Fig. 9.

Fig. 1.

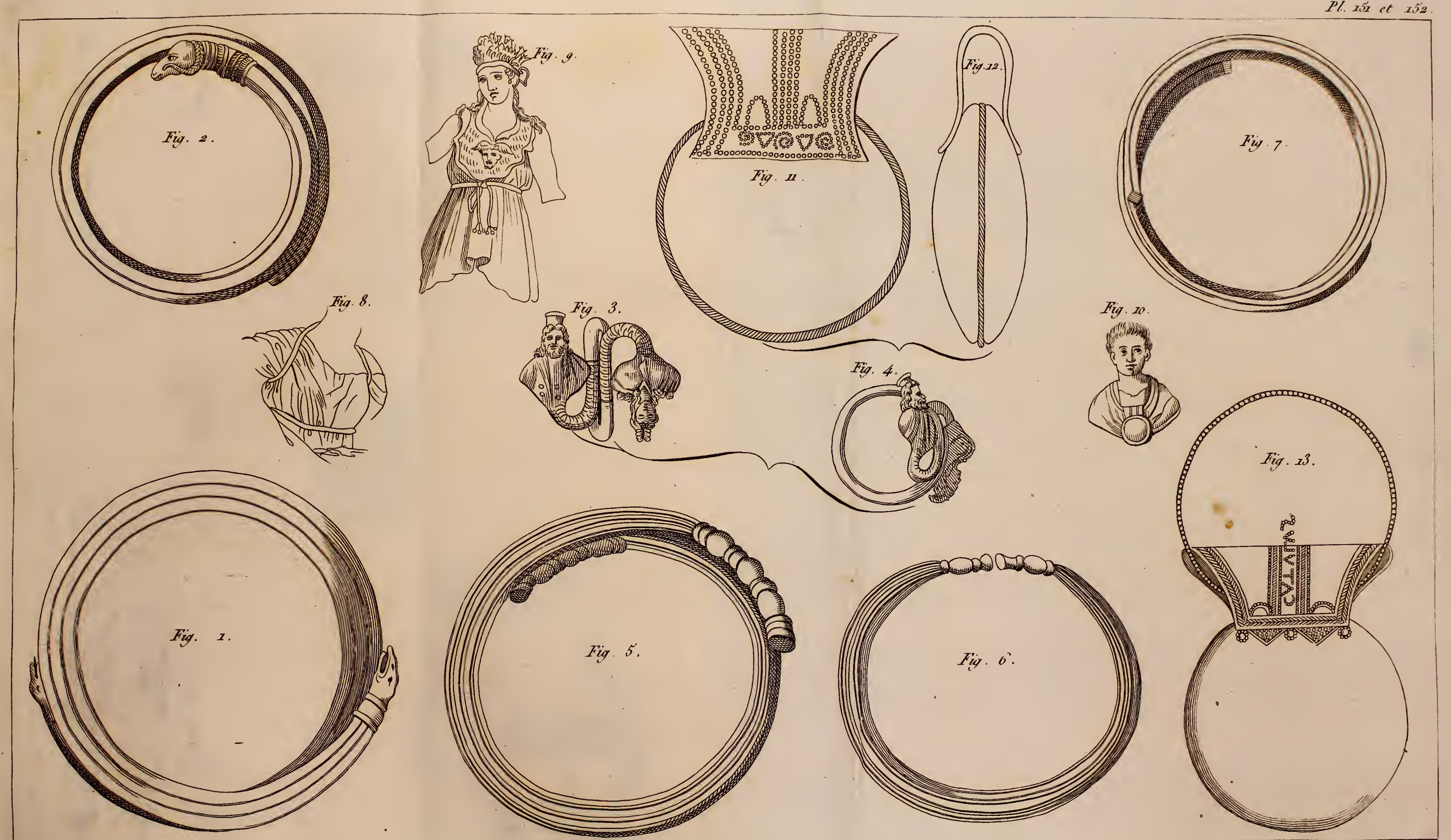
Deseve dir.t

ANTIQUITÉS.



Desève dir.t

ANTIQUITÉS.



Deseve del.

ANTIQUITÉS.

Fig. 9.

Fig. 4.

Fig. 3.

Fig. 1.

Fig. 2.

Fig. 5.

Fig. 6.

Fig. 8.

Fig. 7.

Deseve del.t

ANTIQUITÉS.

Fig. 6.

Fig. 3.

Fig. 4.

Fig. 5.

Fig. 1.

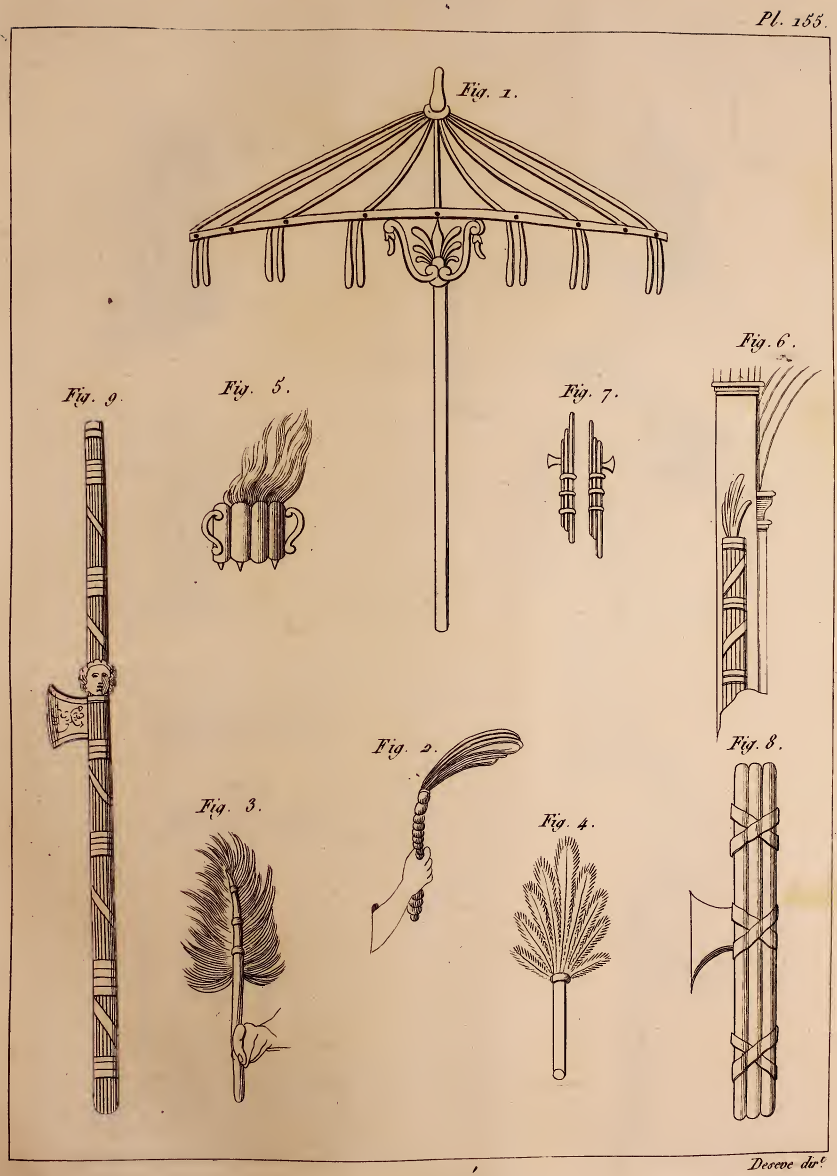
Fig. 2.

Deseve dir.^t

ANTIQUITÉS.

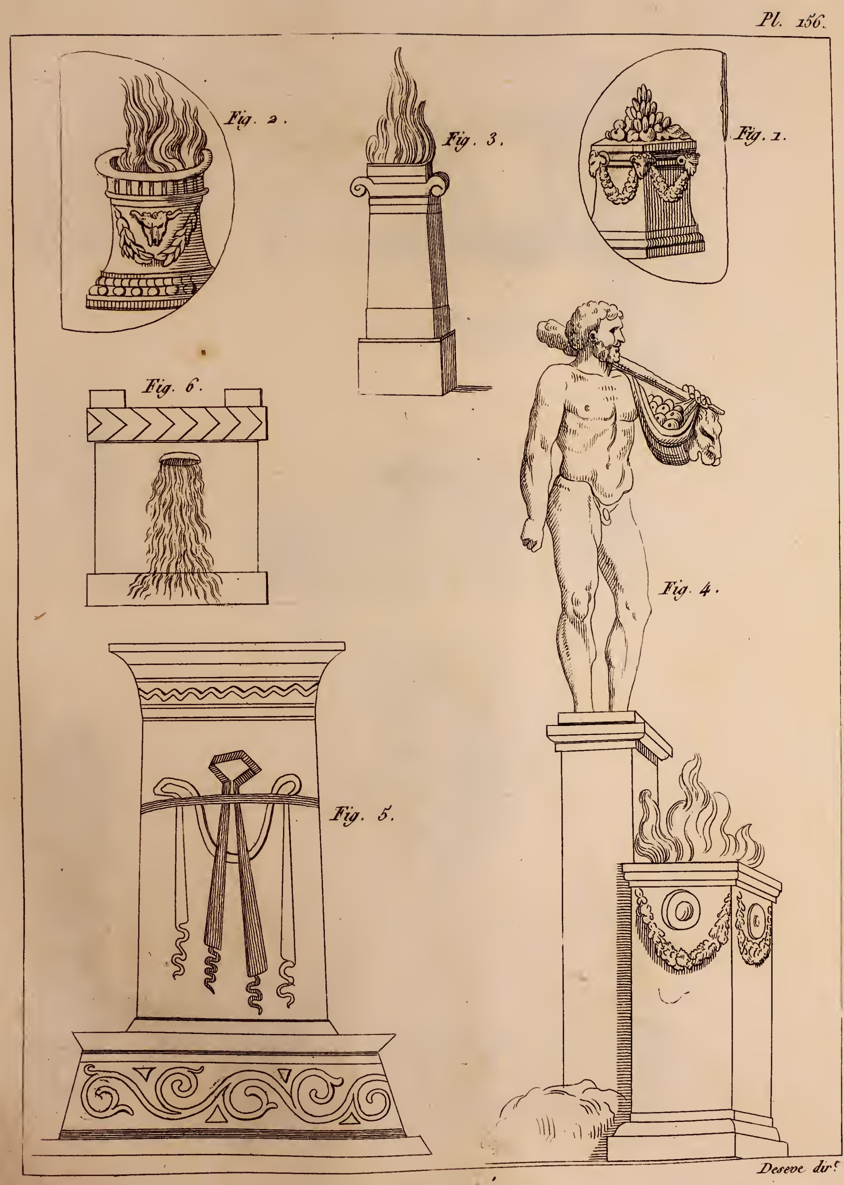






Deseve dir.[t]

ANTIQUITÉS.



ANTIQUITÉS.



Deseve dir.

ANTIQUITÉS.

Fig. 1.

Fig. 6.

Fig. 8.

Fig. 10.

Fig. 2.

Fig. 3.

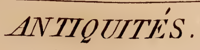
Fig. 5.

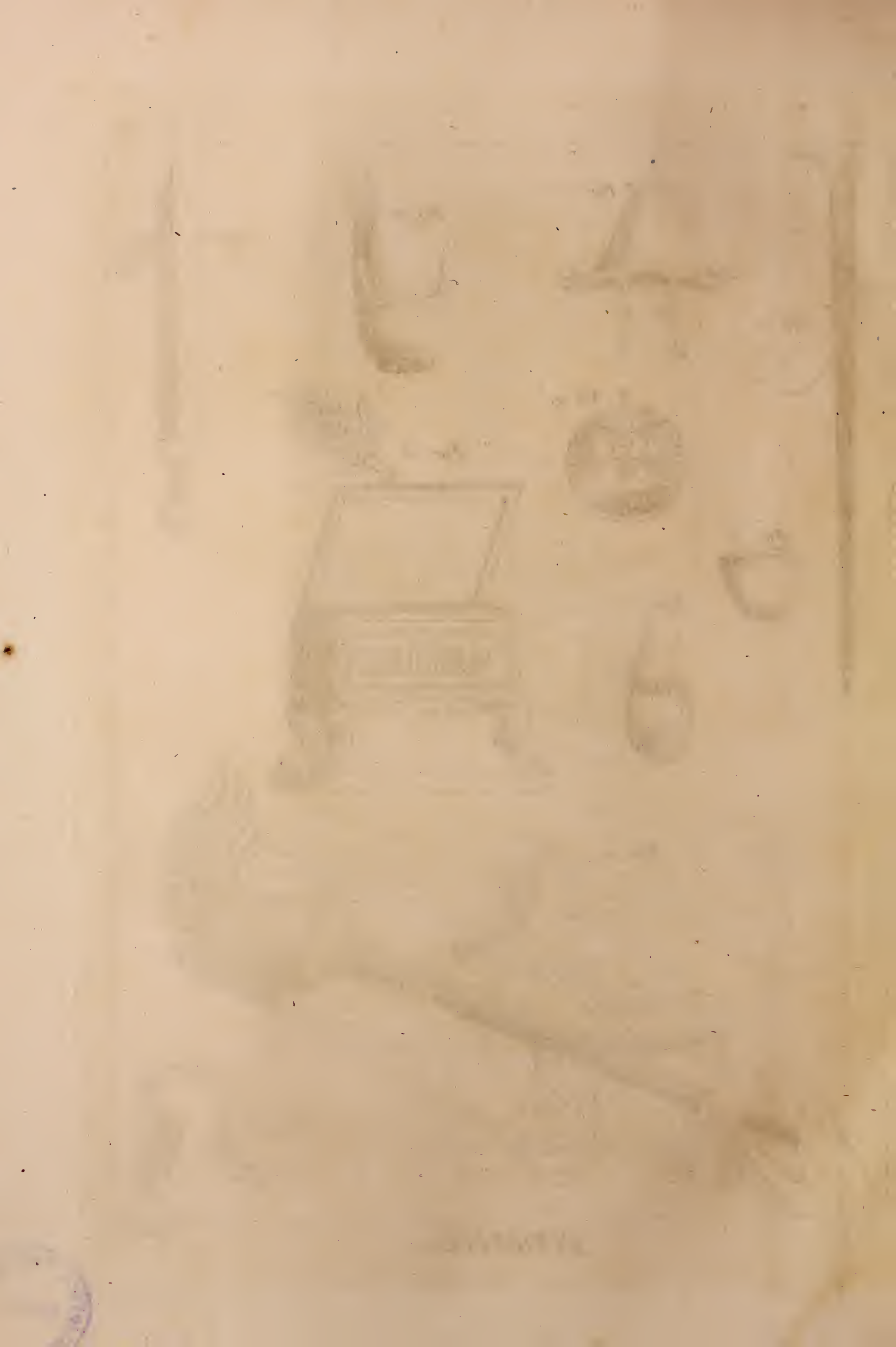
Fig. 7.

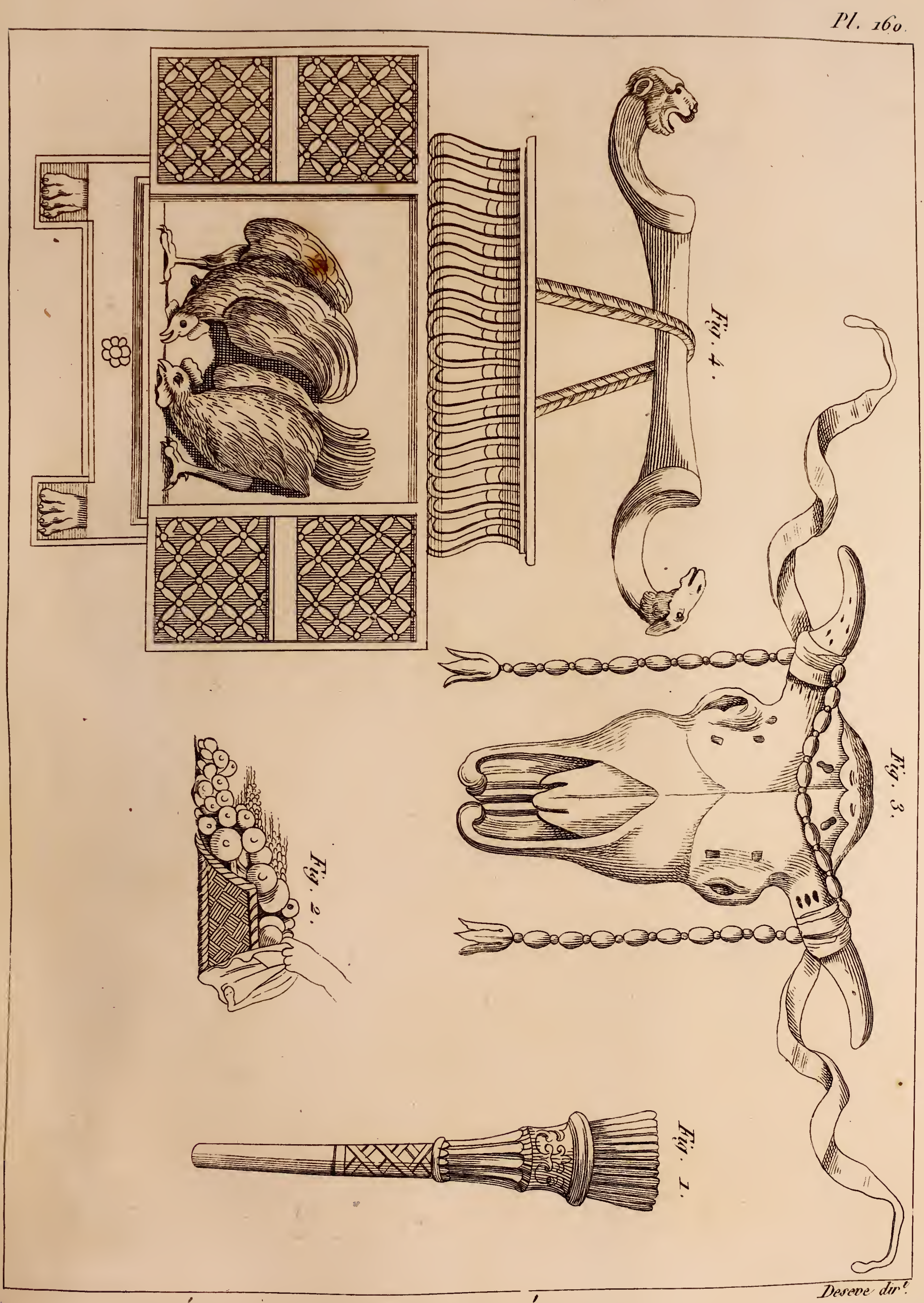
Fig. 9.

Fig. 4.

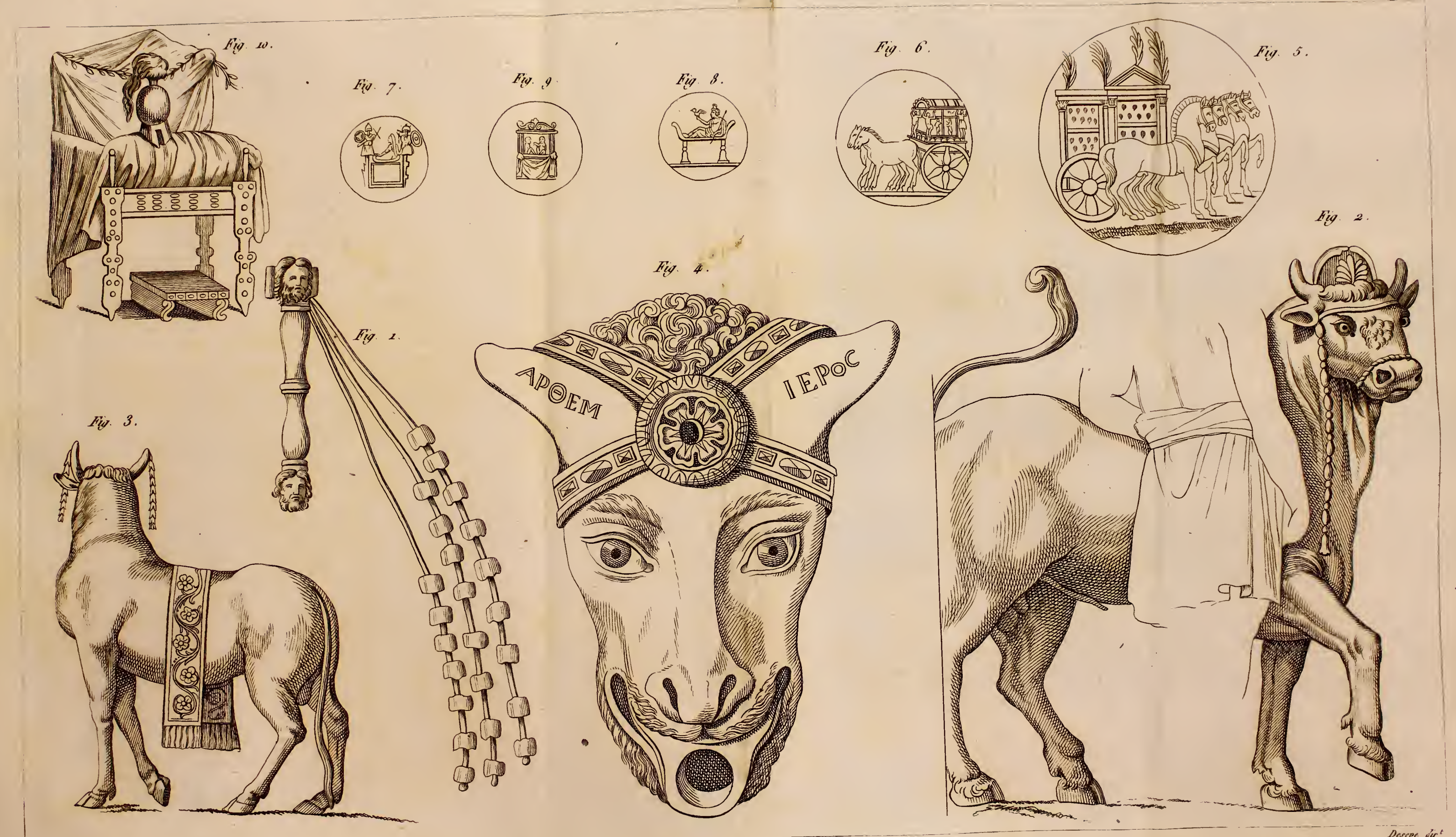
Deseve dir.^t







Deseve dir.^t


Fig. 10.
Fig. 7.
Fig. 9.
Fig. 8.
Fig. 6.
Fig. 5.
Fig. 2.
Fig. 4.
Fig. 1.
Fig. 3.
ΑΡΘΕΜ
ΙΕΡΟϹ
Deseve dir.

ANTIQUITÉS.



Fig. 11. *Fig. 12.* *Fig. 7.*

Fig. 3.

Fig. 13. *Fig. 14.* *Fig. 8.* *Fig. 10.*

Fig. 15.

Fig. 4.

Fig. 5.

Fig. 6.

Fig. 1. *Fig. 9.*

Fig. 2.

Deseve dir.^t

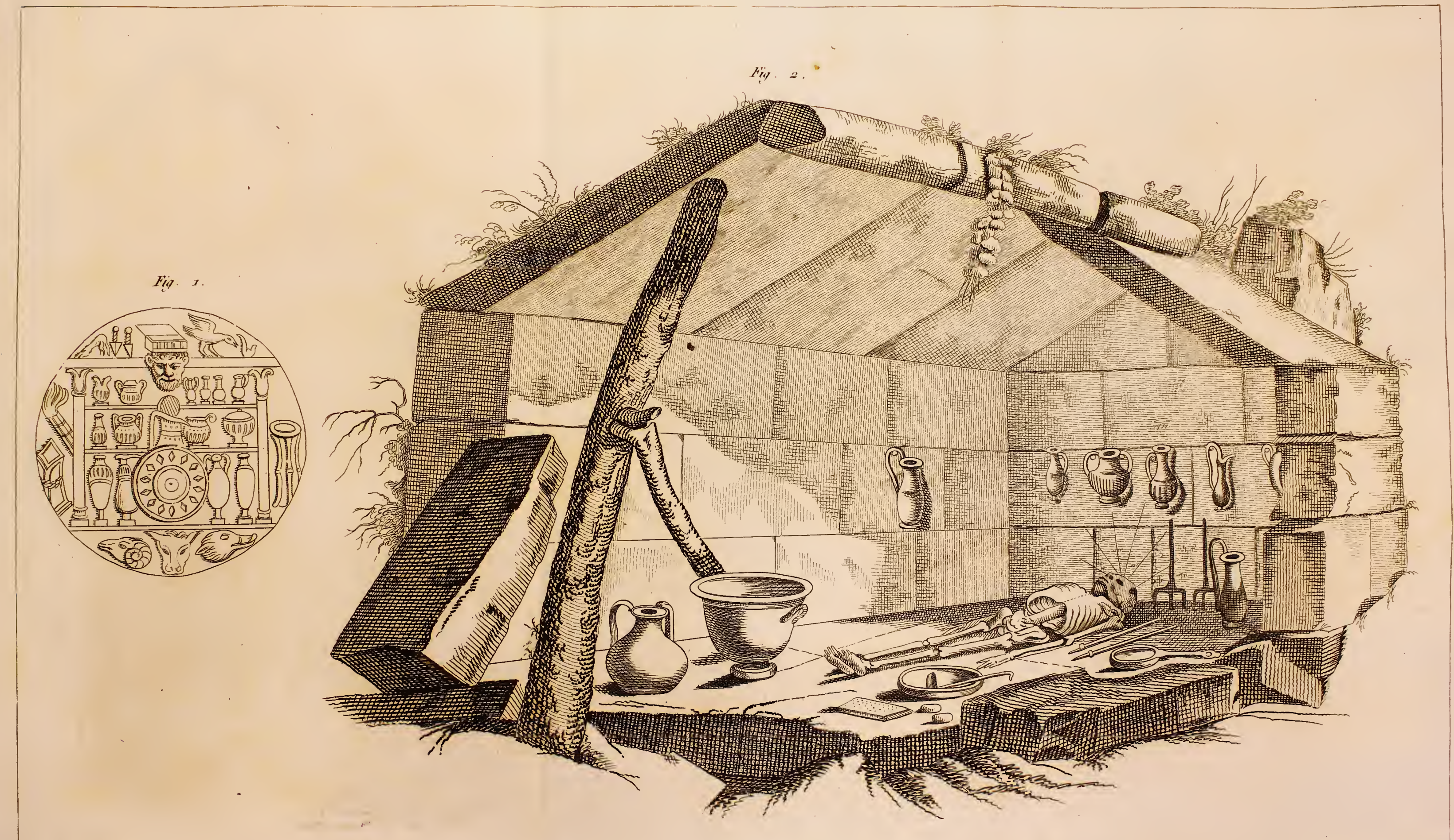
ANTIQUITÉS.



Deseve dir.

ANTIQUITÉS.

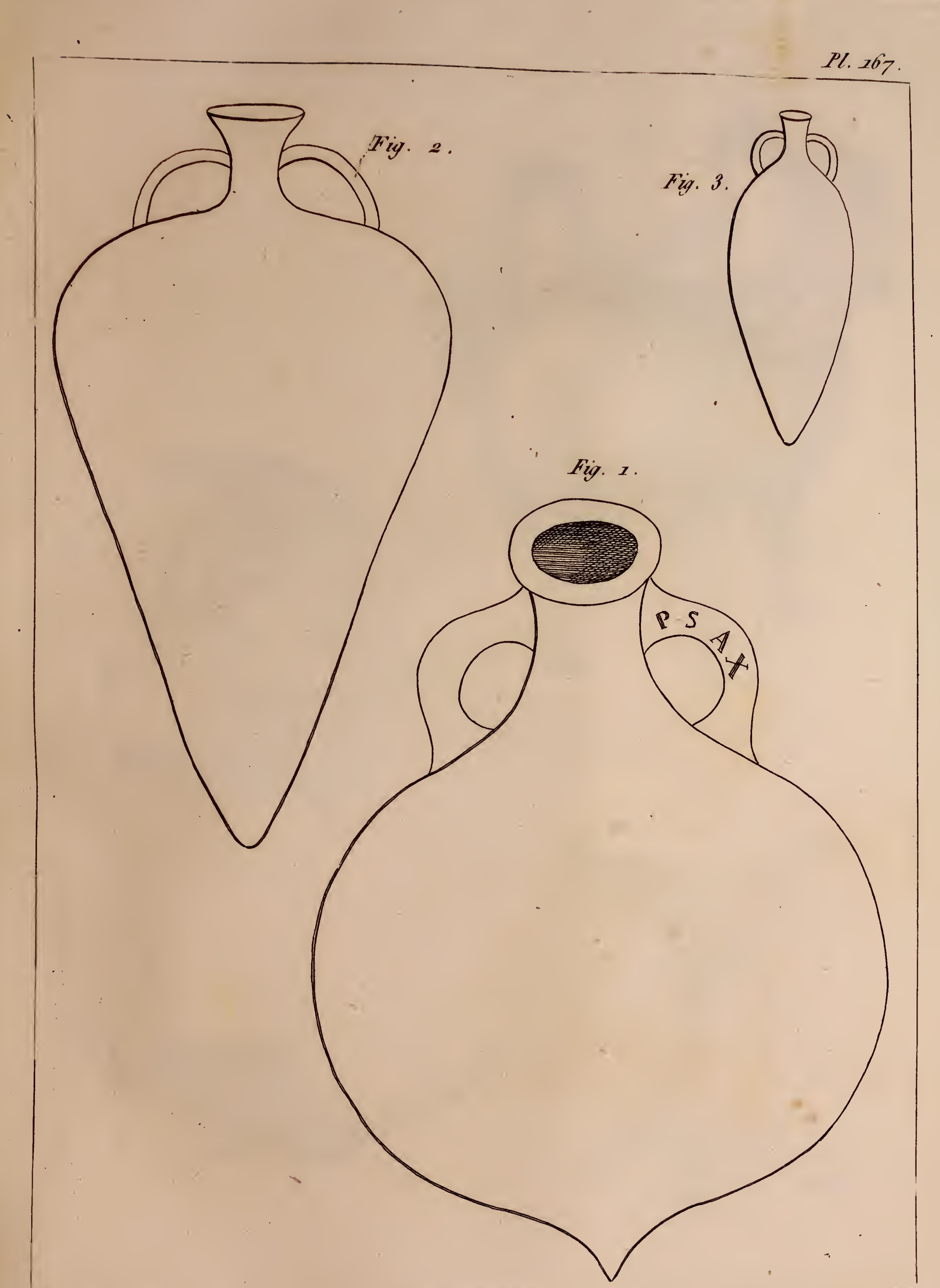




Deseve dir.t

ANTIQUITÉS.





Deseve dir.

ANTIQUITÉS.

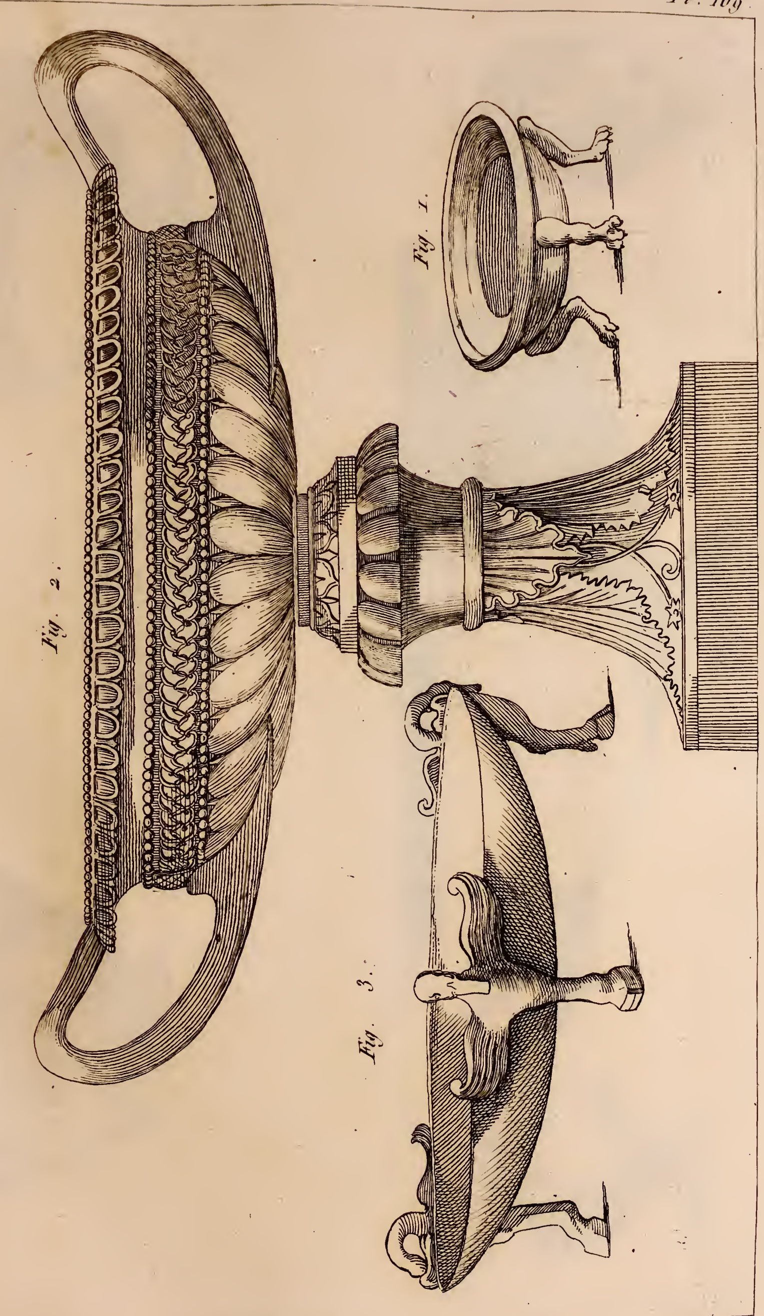




Deseve dir.t

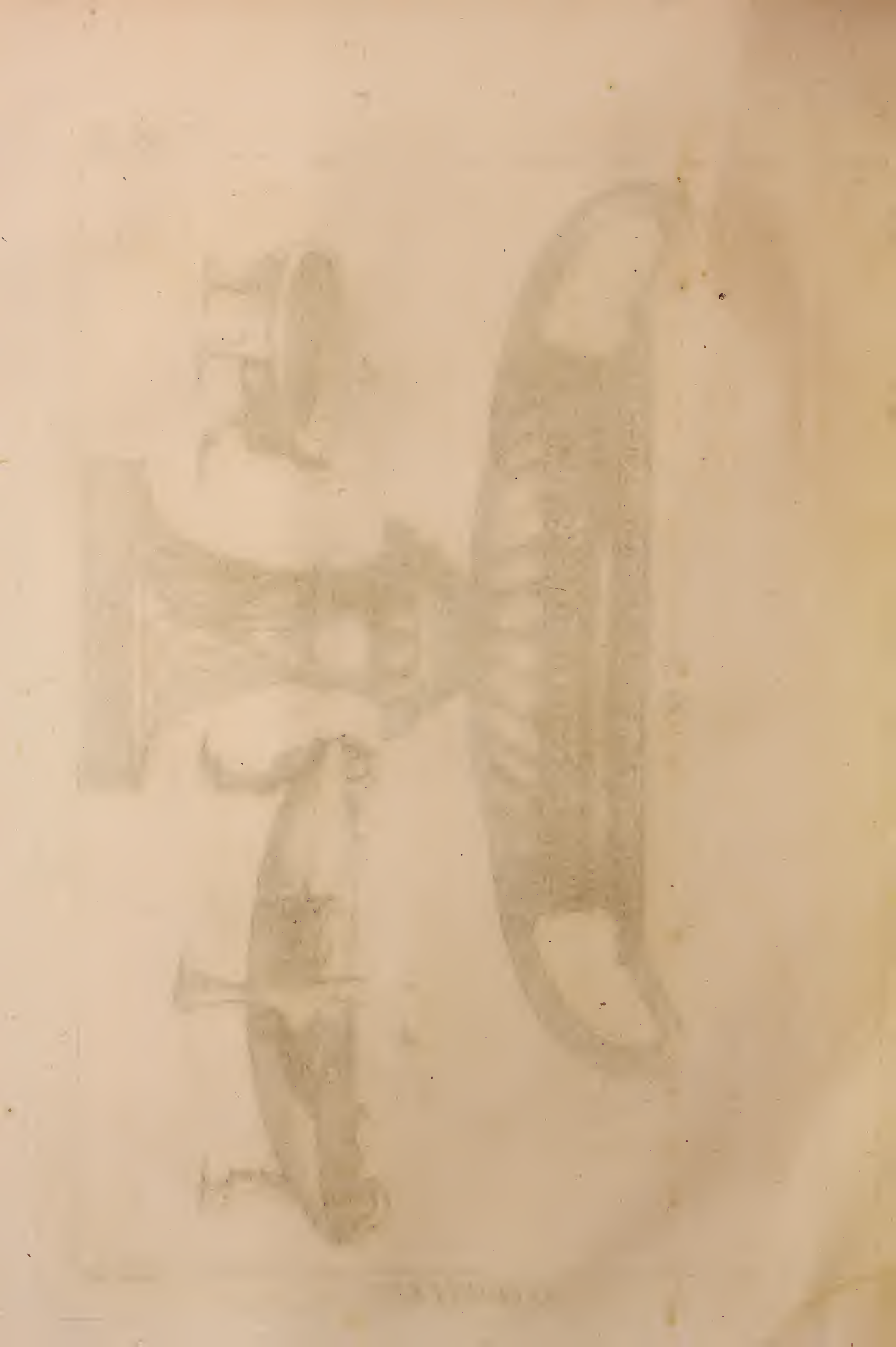
ANTIQUITÉS.

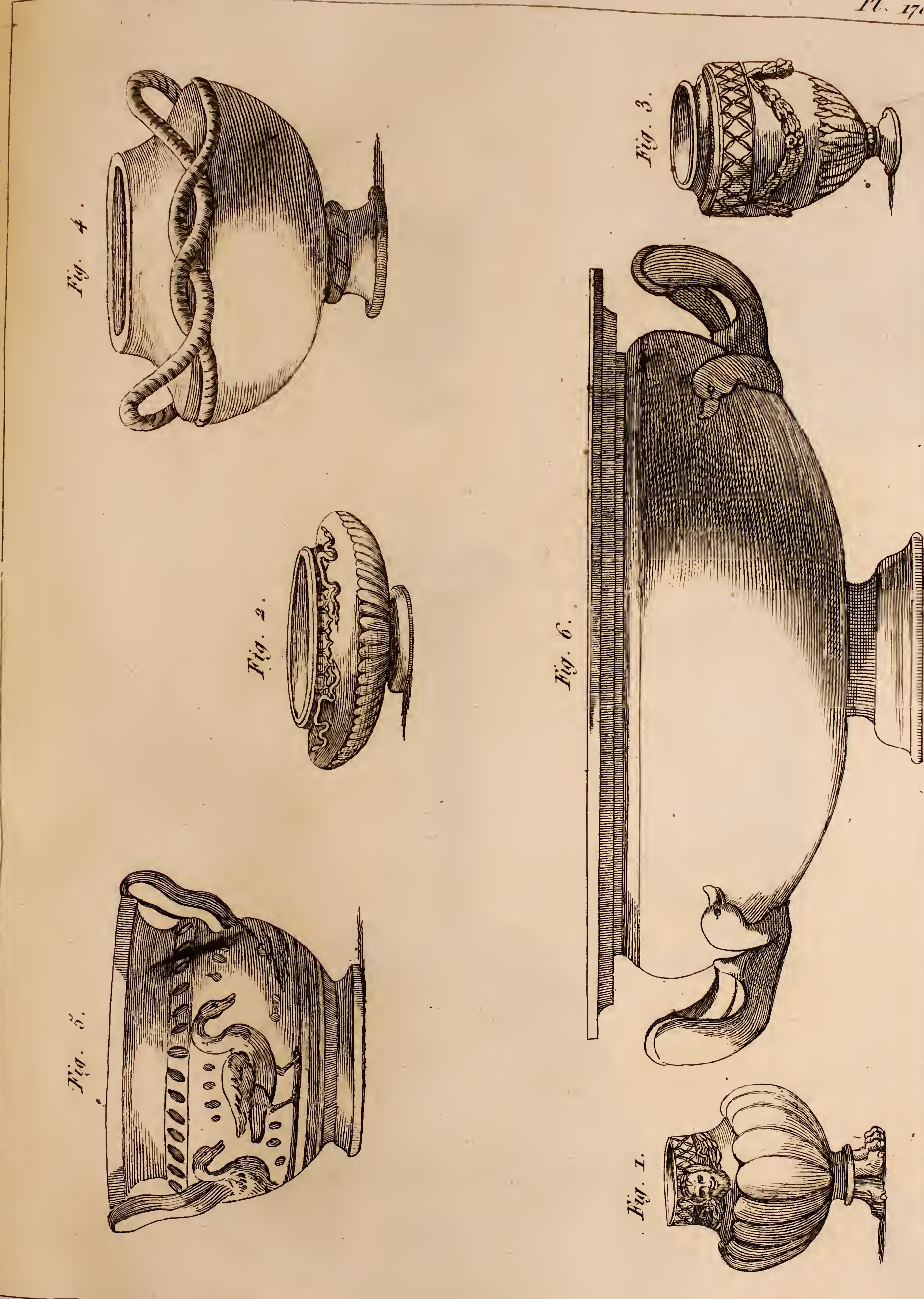




Deseve dir.^e

ANTIQUITÉS





Desève dir.[t]

ANTIQUITÉS.



Fig. 3.

Fig. 1.

Fig. 4.

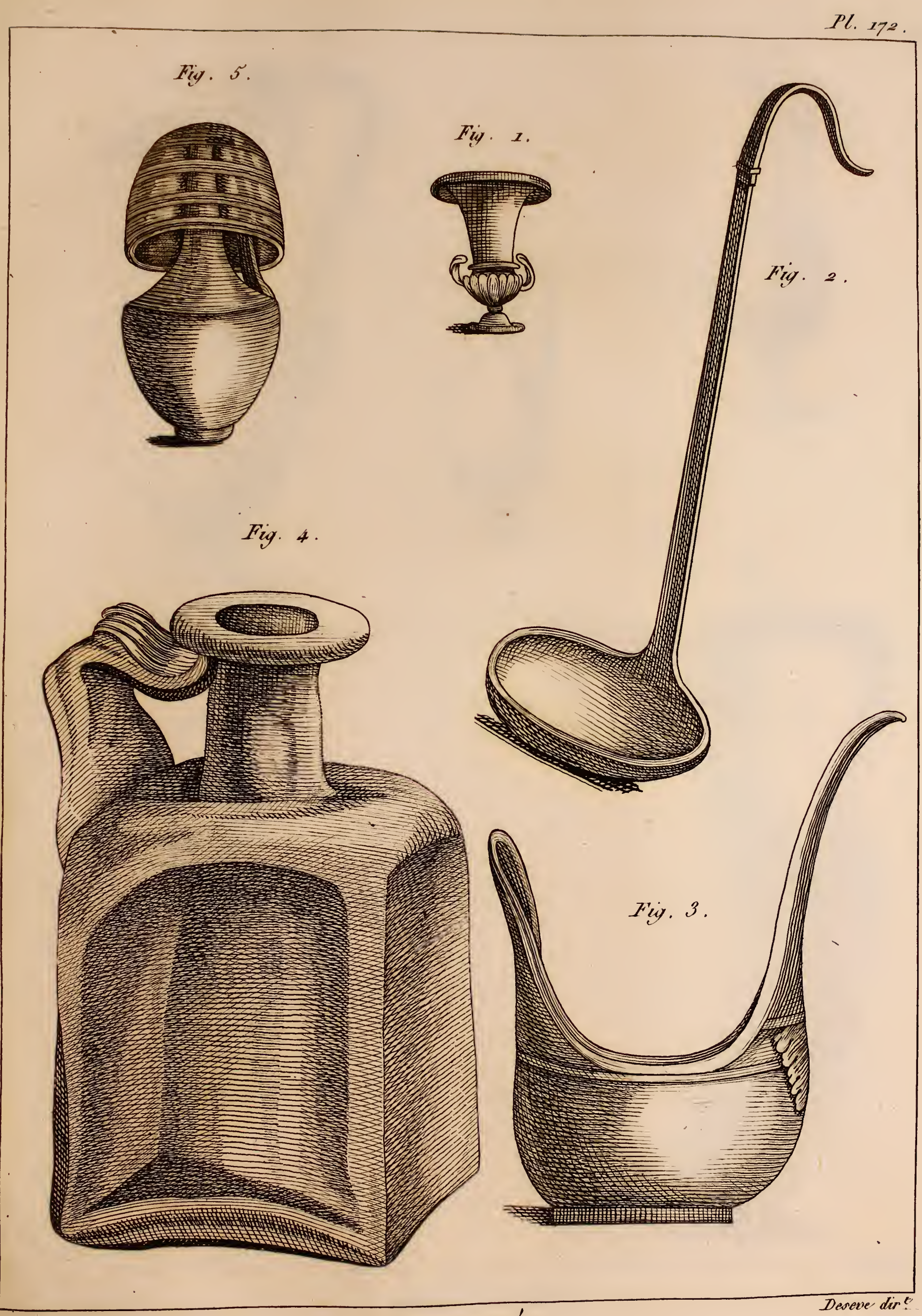
Fig. 2.

Fig. 5.

Desève dir.t

ANTIQUITÉS.





Deseve dir.

ANTIQUITÉS.



Fig. 3.

Fig. 4.

Fig. 5.

Fig. 2.

Fig. 1

Deseve dir[t].

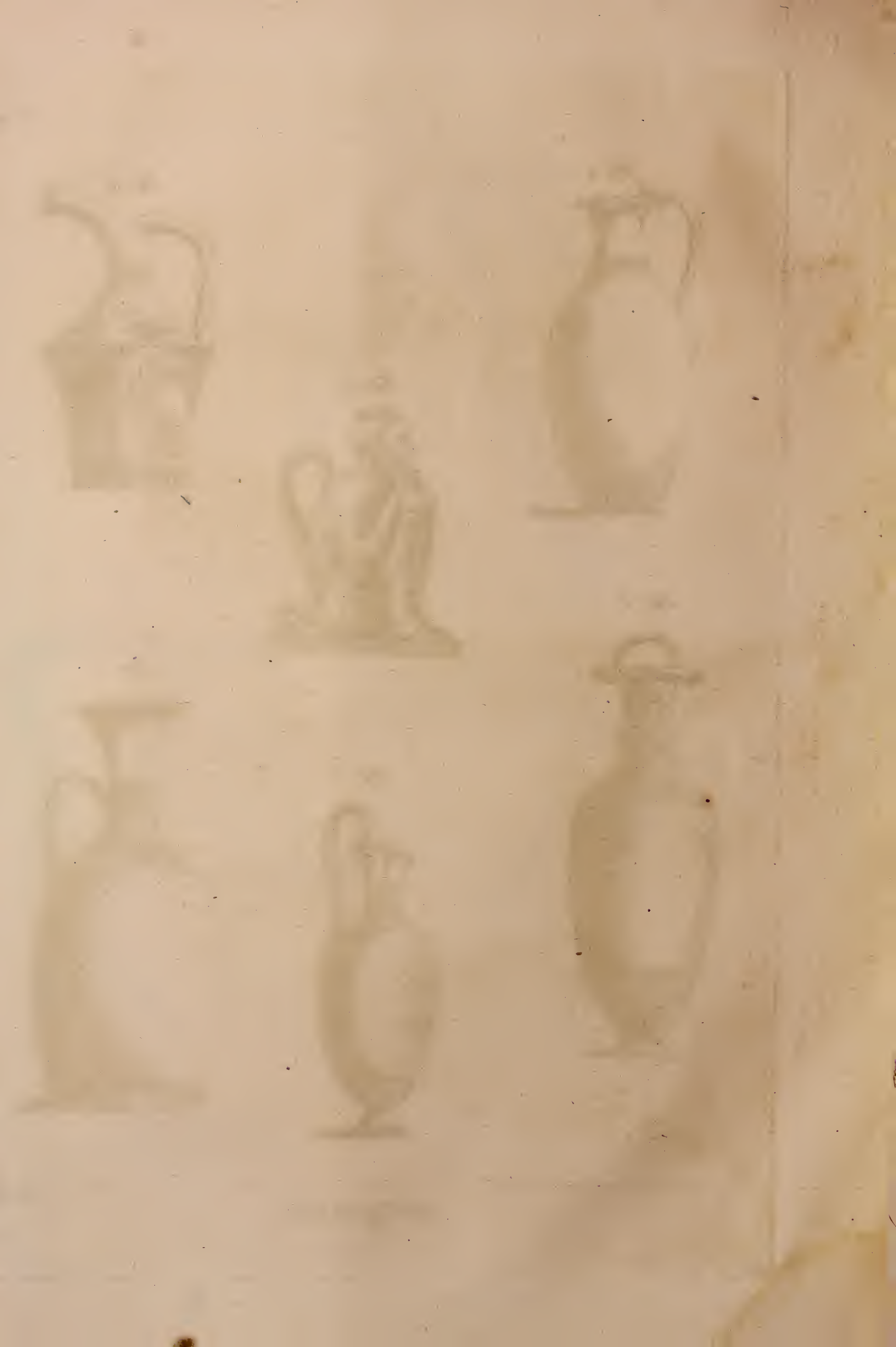
ANTIQUITÉS.





Deseve dir.t

ANTIQUITÉS.





Deseve dir^{t}

ANTIQUITÉS.

Fig. 2.



Fig. 5.

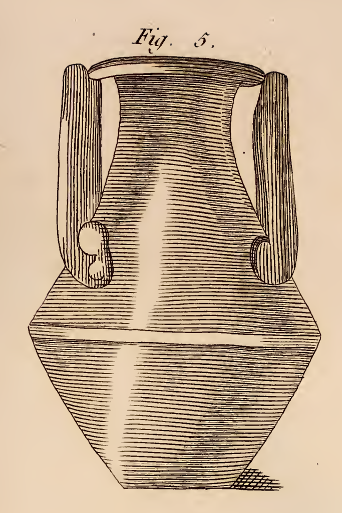


Fig. 3.



Fig. 6.



Fig. 1.

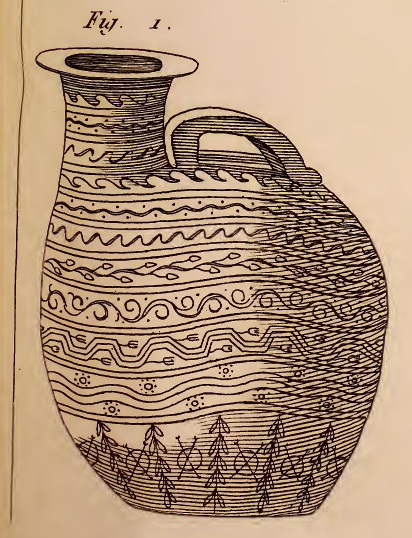


Fig. 4.



Deseve dir.t

ANTIQUITÉS.





Deseve del.

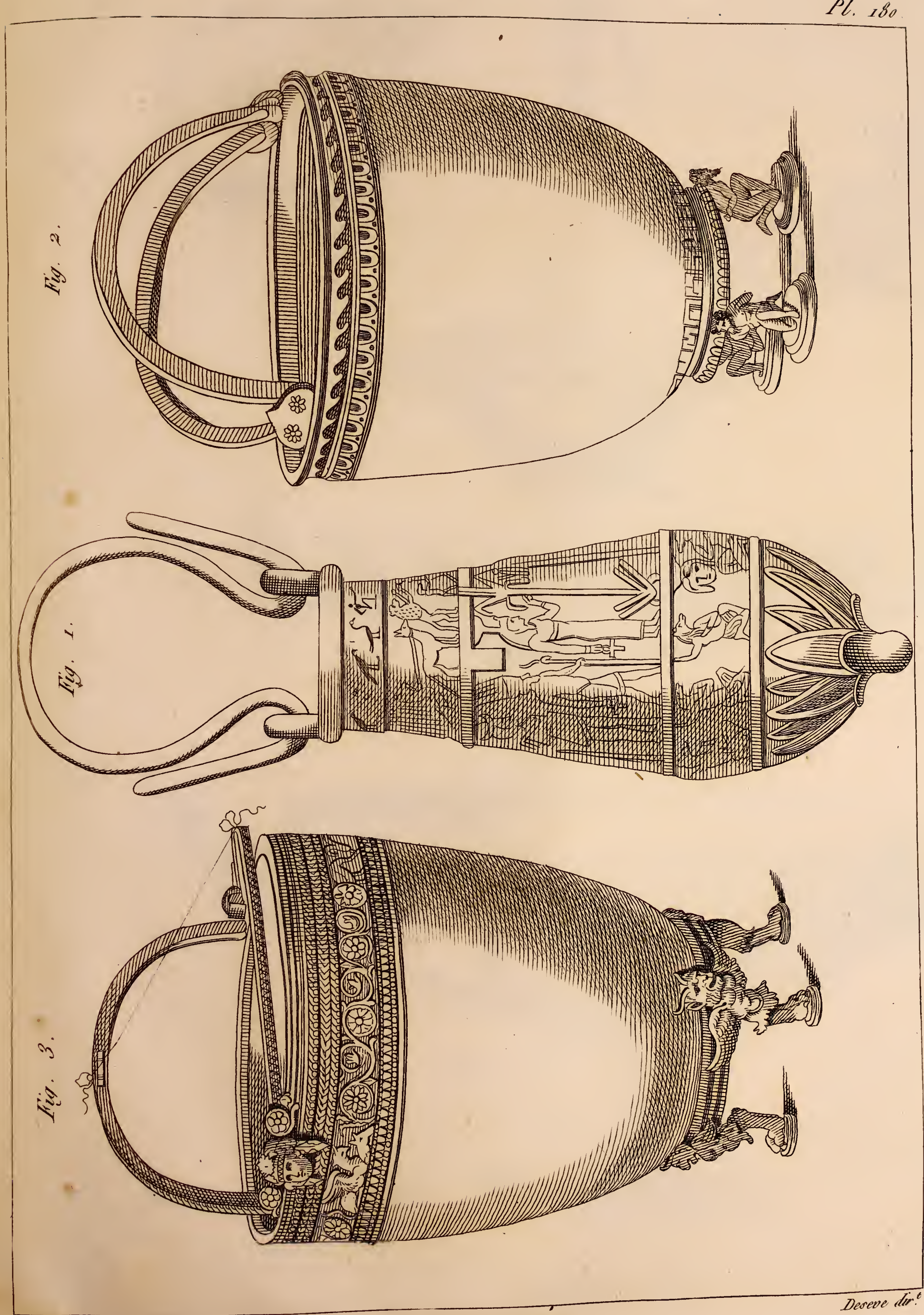
ANTIQUITÉS.





ANTIQUITÉS.





Deseve dir.^t

ANTIQUITÉS.

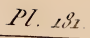


Fig. 5.

Fig. 4.

Fig. 2.

Fig. 3.

Fig. 1.

Deseve dir.t

ANTIQUITÉS.





Deseve dir.^t

ANTIQUITÉS.





Deseve dir.t

ANTIQUITÉS.



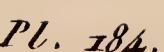


Fig. 4

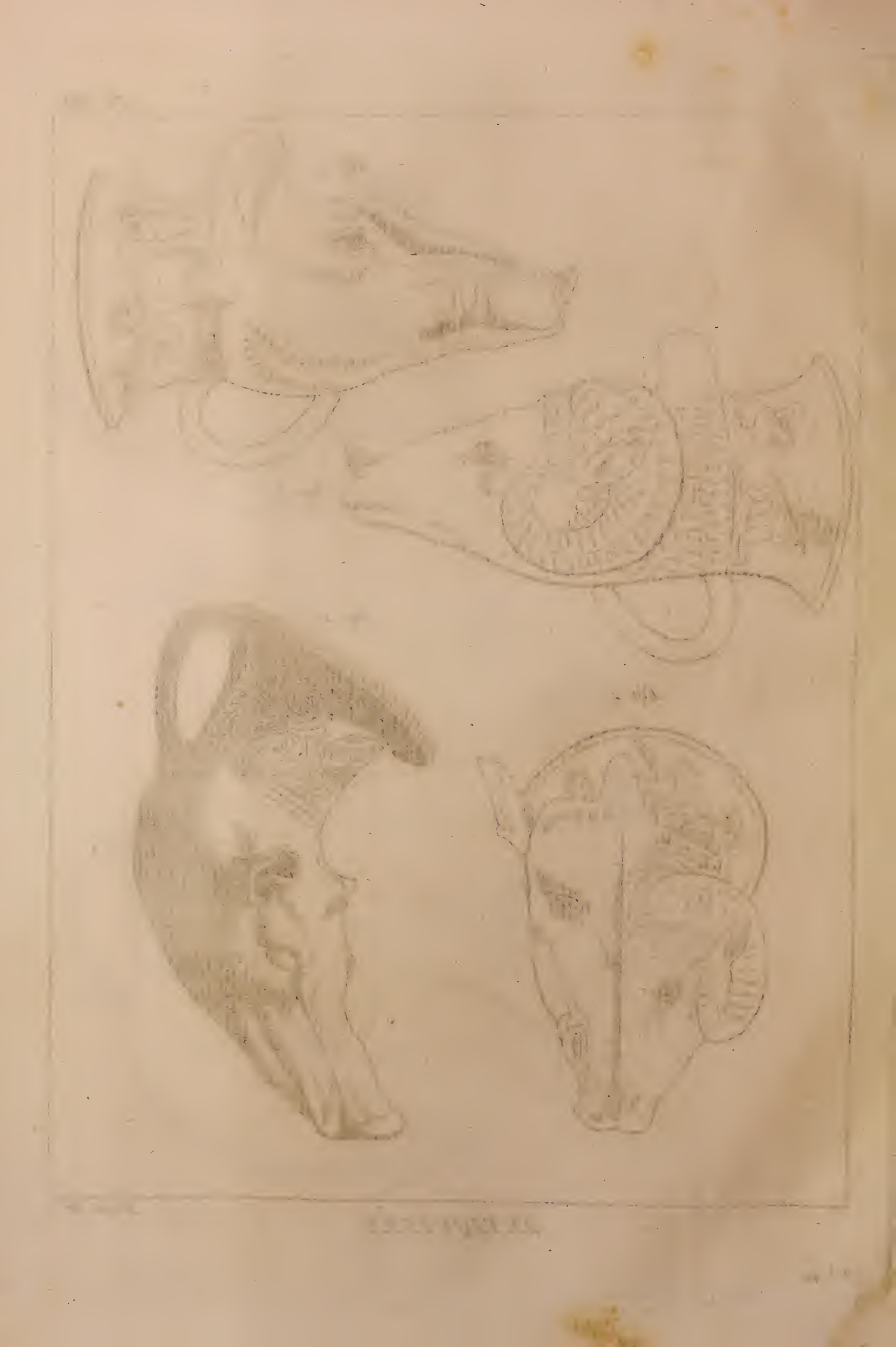
Fig. 3.

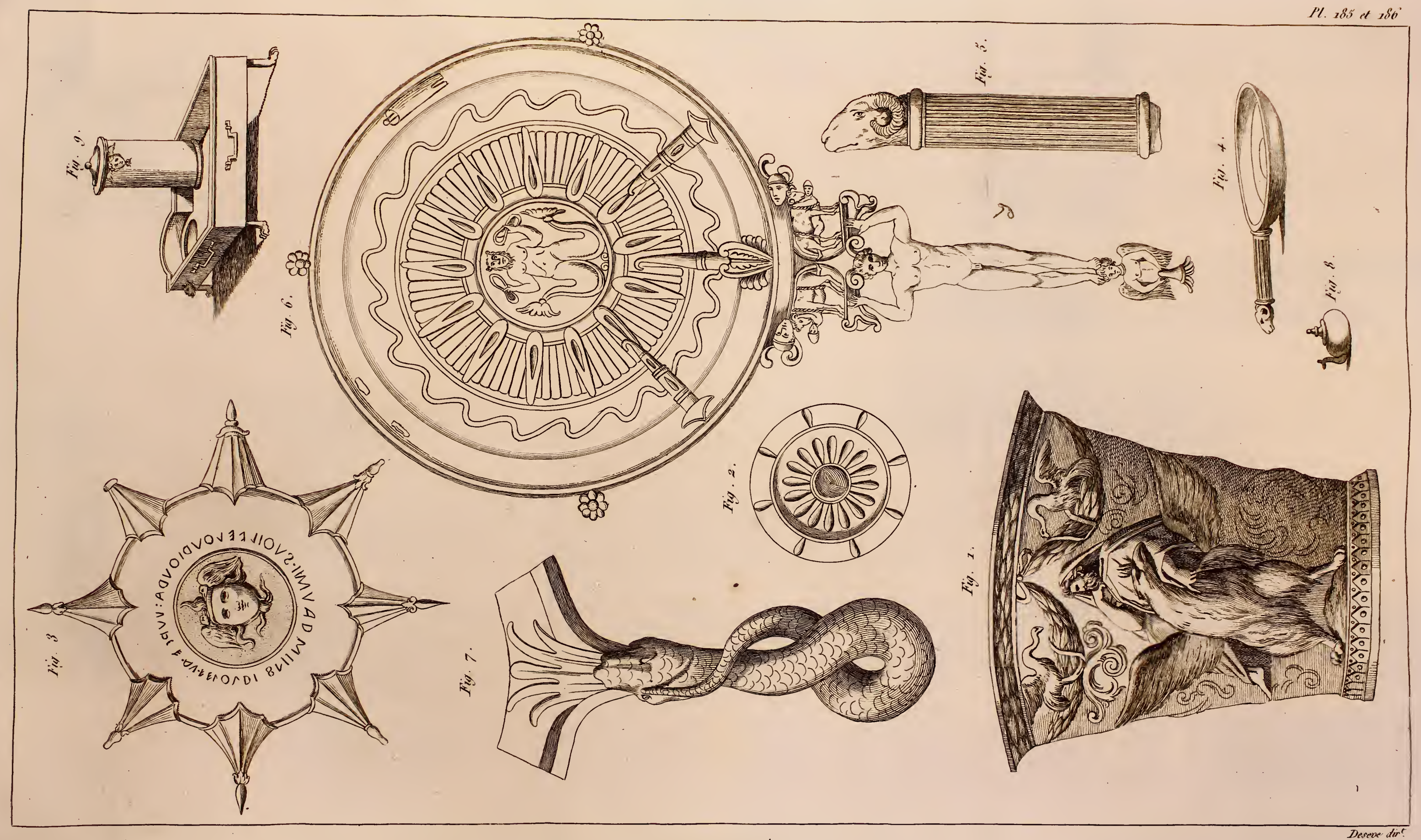
Fig. 1.

Fig 2.

Desève dir[t]

ANTIQUITÉS





Deseve dir.^t

ANTIQUITÉS.




Fig. 1.
FLAVTAE
D M
GEMINAE
Fig. 9.
Fig. 4.
OSSVARIVM
Fig. 5.
Fig. 3.
Fig. 2.
Fig. 7
VN XI
Fig. 12.
Fig. 8.
Fig. 11.
Fig. 10.
PRAEDIMO VESTITO
AVG
PHAEDER FRARIPHSS
Fig. 6.
GENVCIAE
Desve dir.

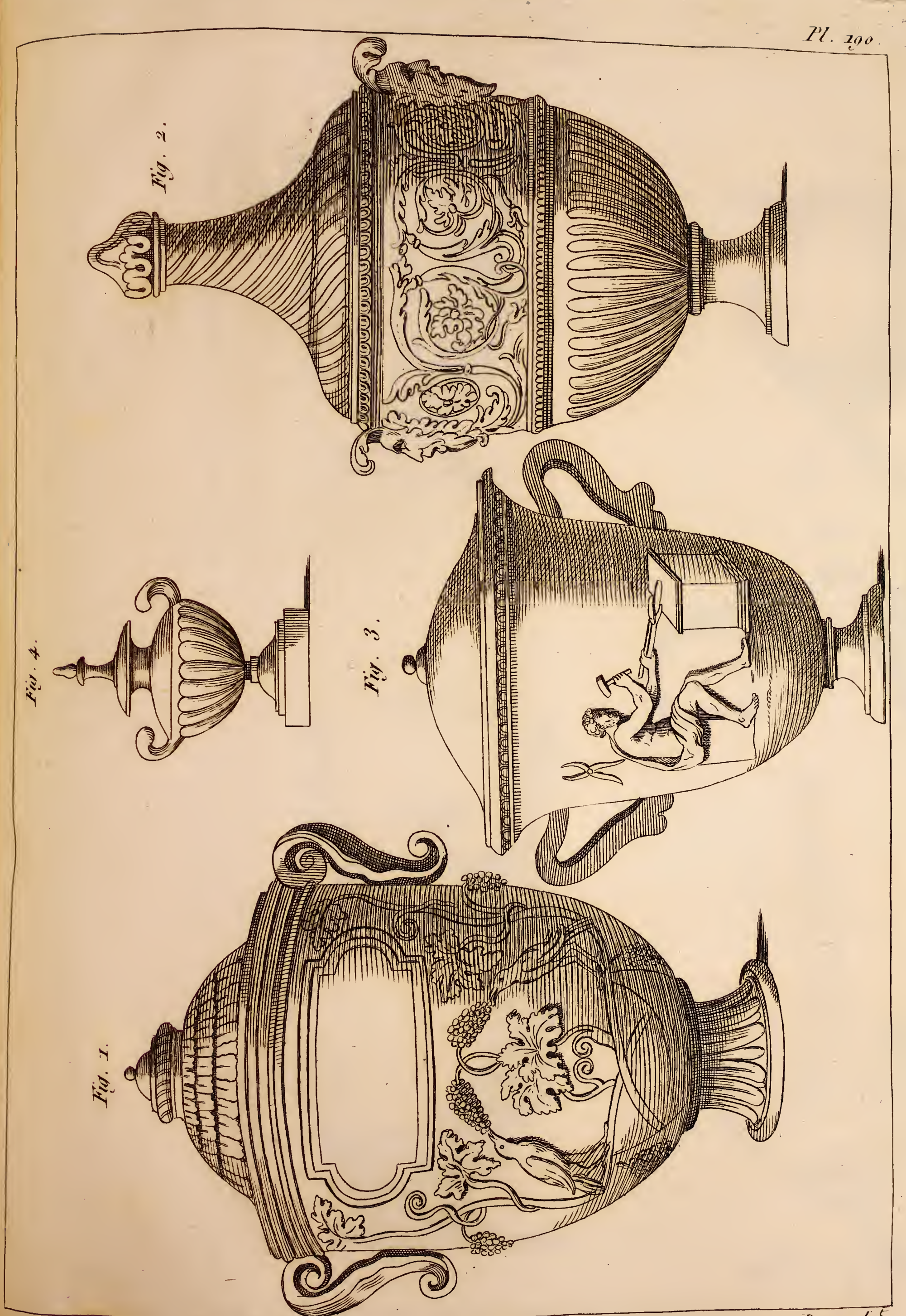
ANTIQUITÉS.




OSSA
AMANDA ELENCHIO
HAEC VIXIT ANN VIII
Fig. 2.
Fig. 1.
Fig. 3
ASINIA
L L
FORTVNATA
FECIT CHARIS
Deseve dir.t

ANTIQUITÉS





Deseve dir.t

ANTIQUITÉS.

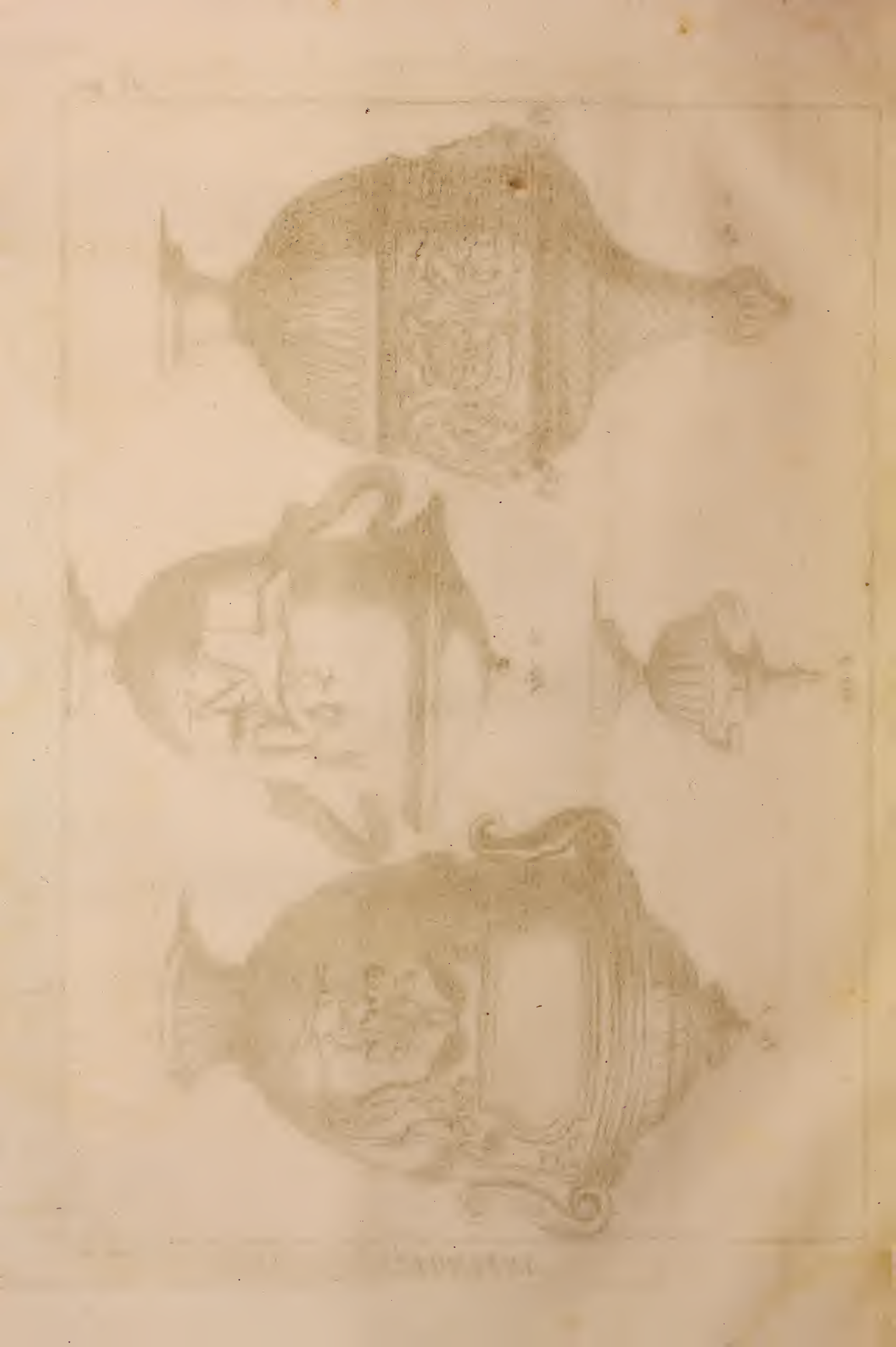


Fig. 4.



Fig. 3.



Fig. 1.

Fig. 2.





Deseve dir.^t

ANTIQUITÉS.





Deseve dir.t

ANTIQUITÉS.

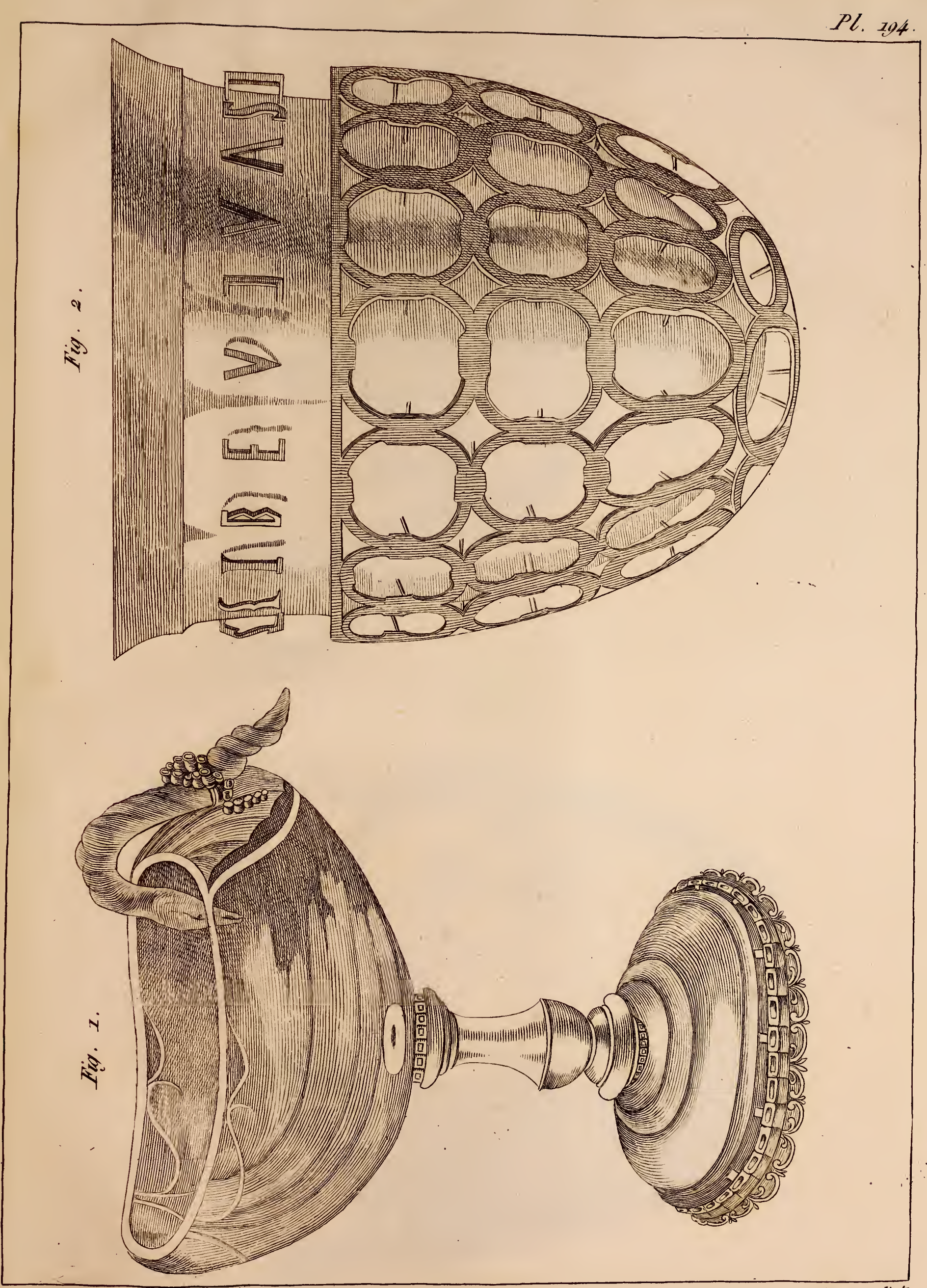




Deseve dir.t

ANTIQUITÉS.

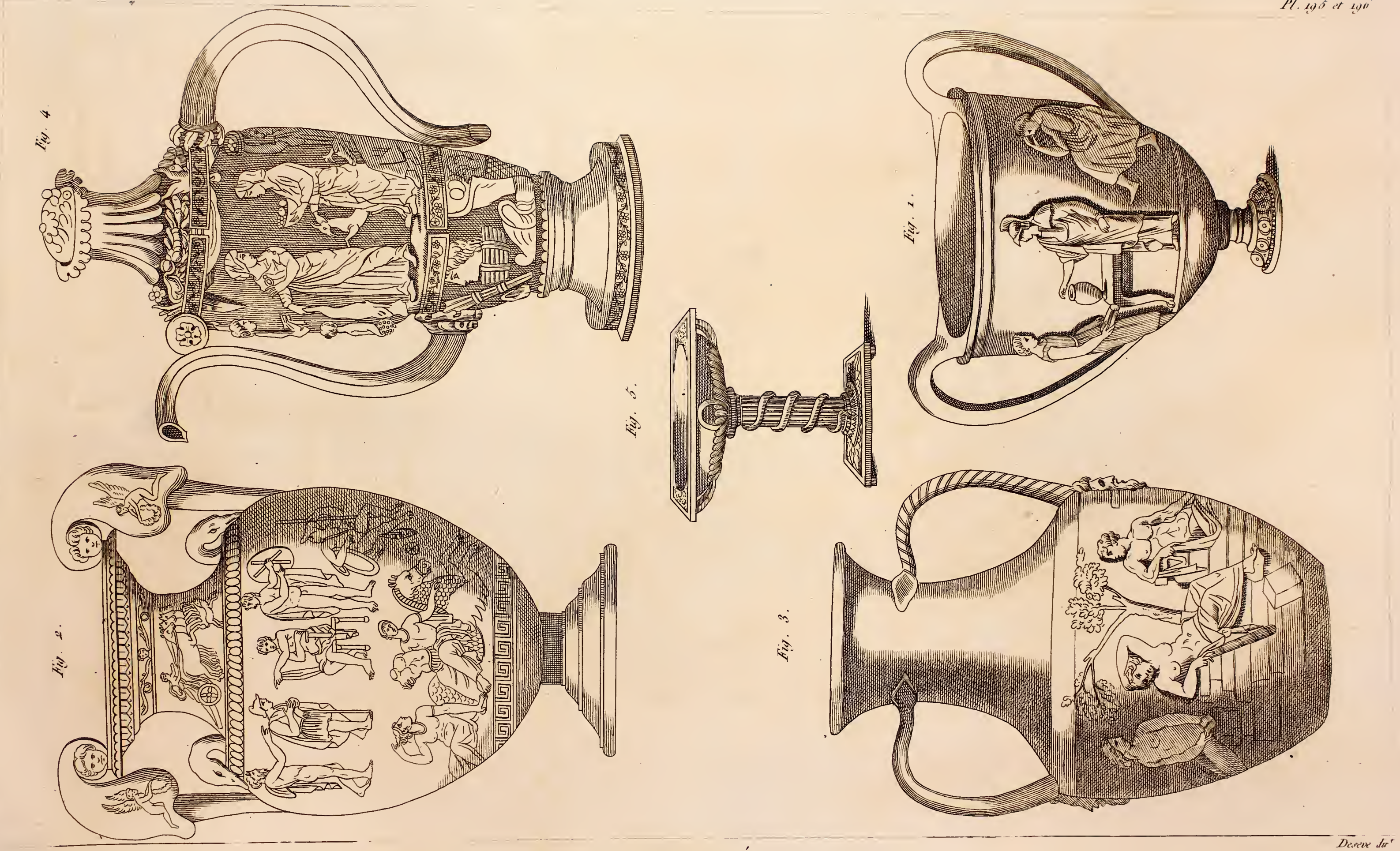




Deseve dir.^t

ANTIQUITÉS.





Deseve Del.

ANTIQUITÉS.





Deseve dir.^t

ANTIQUITÉS.



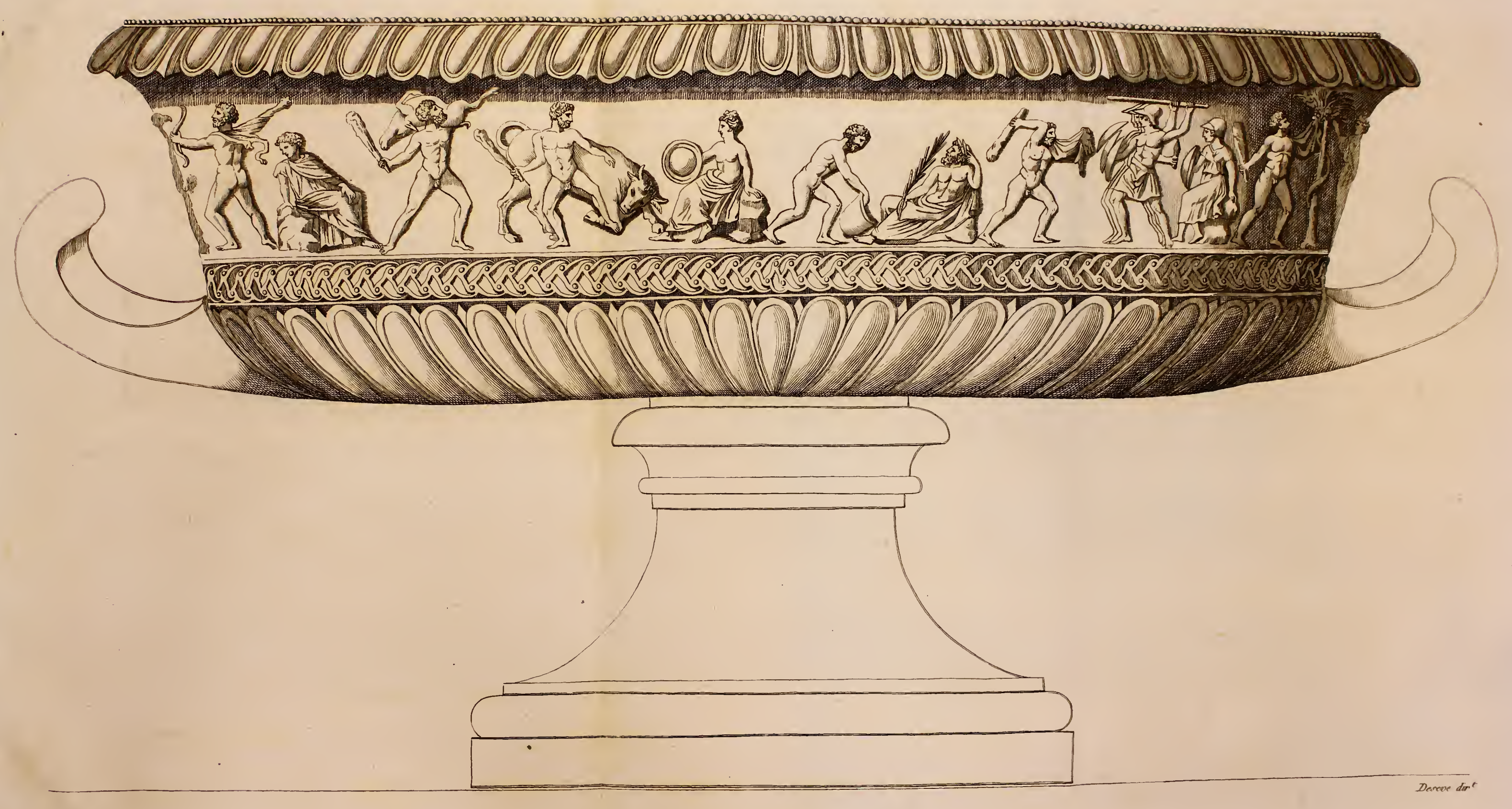


Deseve dir.t

ANTIQUITÉS.







Descoe dir^t

ANTIQUITÉS.

